Philippe Mozart

SHOAH STORY

DIE

Collection Histoire

L'histoire

Le sort des Juifs pendant la seconde guerre mondiale pèse sur la conscience occidentale, il a fait l'objet d'un très grand nombre de films, livres, articles et rapports. Mais le récit qui en ressort a beaucoup évolué en soixante-dix ans, des premières rumeurs aux thèses d'aujourd'hui. La politique s'y est greffée, donc les polémiques, souvent douloureuses : en particulier entre les mémoires des survivants et ceux qui nient l'existence des chambres à gaz. Ce livre rappelle de telles controverses mais n'y entre pas. Il décrit avec soin l'évolution du récit à travers ses contradictions, faisant ainsi l'histoire des variations de la Shoah, ou encore l'histoire de l'histoire de la Shoah. Par le biais de l'historiologie, le lecteur se trouve amené à la vérité d'un récit aujourd'hui fondamental.

L'auteur

Après avoir tenté de se faire un prénom dans la presse underground des années soixante-dix, Philippe Mozart a écrit sous pseudonyme plusieurs ouvrages d'histoire et de fiction. Spécialiste des mythologies modernes, fasciné par les divers états d'un récit pas comme les autres, il vient de réussir une analyse tout à fait à part et très «spicy» d'une des questions capitales pour notre société.

9 782914 295307

DIE

ISBN : 978-2-914295-30-7
Prix de vente : 23 €

HOAH TORY

Collection «Histoire»

Philippe Mozart

HOAH TORY

DIE
Diffusion
International
Edition

Couverture et maquette : François du Bouëtiez

DIE©
Diffusion
International
Edition

« La Sarrazine »
LA FOSSE MARCELINE
10140 JESSAINS
- 2013 -

ISSN : 1774-2781
ISBN : 978-2-914295-30-7
© Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays et tous usages.

Dédicace

A Robert Faurisson et Serge Klarsfeld

Préface

Shoah : La Vérité !

Pourquoi un nouveau livre sur la Shoah ? Sans doute certains pensent-ils que c'est l'événement le plus important du vingtième siècle, d'autres le crime le plus grave de toute l'histoire de l'humanité, d'autres enfin qu'elle a eu depuis soixante-dix ans des conséquences capitales et porte aujourd'hui encore des leçons déterminantes : mais des

centaines d'ouvrages, thèses, témoignages, romans, autant de films, de téléfilms, des milliers d'articles, de conférences et de congrès lui ont déjà été consacrés, rappelant sans cesse au public européen son existence et son importance.

Eh bien c'est précisément pour cela, à cause de son importance déterminante en occident et de son ubiquité qu'une réflexion un peu nouvelle me semble nécessaire. Il n'échappe à aucun voyageur qu'hors du monde occidental la shoah n'a pas du tout la même « valeur », que ce soit en Inde, en Afrique, en Chine, et bien sûr dans le monde arabe. Cette spécificité occidentale est déjà un premier objet de réflexion et d'histoire.

Il en est un deuxième : la foule des livres, films, et études sur le sujet, qui submerge littéralement le lecteur français, lui apparaît, dès qu'il s'y plonge, disparate à l'extrême. Le niveau moyen de l'ensemble est très faible, les règles ordinaires de l'histoire, ou même de l'enquête journalistique, les simples habitudes du bon sens, les requêtes de l'honnêteté minimale y sont rarement respectées. Pourtant, la question n'est pas très compliquée. Il est beaucoup plus difficile de décider ce qu'Alexandre a vraiment fait à Persépolis que d'écrire proprement l'histoire de la Shoah. Il suffirait que quelques historiens ordinaires s'y mettent sans chichis ni préjugés, en suivant leurs méthodes ordinaires, et cela serait bouclé en moins de cinq ans. Ajoutons que, très mal fait du point de vue technique, le récit dominant de la Shoah manifeste des intentions politiques pesantes et dangereuses. Pour reprendre un vocabulaire établi ailleurs, l'histoire action l'emporte sur l'histoire connaissance, la propagande sur l'établissement patient des faits.

C'est quelque chose qui m'a saisi dès la fin des années soixante-dix. J'ai eu envie de comprendre pourquoi, et de mettre un peu d'ordre dans cette espèce de caravansérail de mémoires et de dissertations. De rédiger une sorte de guide raisonné des différents types de récits. En 1988 mon éditeur d'alors me demanda ce que je comptais lui donner pour faire suite à un roman qui lui avait plu. Je lui répondis : une histoire des variations de la Shoah (J'avais beaucoup aimé *l'histoire des variations de la Réforme*, de Bossuet). Il eut un fin sourire, puis tapotant nerveusement les cinq bout des doigts de sa main gauche avec les bouts de doigts correspondants de sa main droite, il ajouta : « Et sérieusement ? »

Telle est la troisième raison de publier ce livre : c'est qu'il est impubliable, ou plutôt qu'il a été impubliable pendant vingt-cinq ans. Les mentalités n'étaient pas prêtes pour une étude critique de l'histoire de la Shoah. Il existait un interdit jeté sur l'édition. Cet interdit venait de la controverse pleine d'ambiguïté qui s'est installée entre les historiens officiels (le mot n'est pas péjoratif et il est approprié, on va le voir un peu plus bas) et ceux qu'ils nomment négationnistes. Ce point mérite un développement.

On a d'abord considéré que la Shoah procédait d'un plan formé de longue date et d'un ordre formel d'Hitler ou d'Himmler. Certains le croient encore. D'autres préfèrent penser que la nature du système nazi et les circonstances de la guerre ont engendré mécaniquement le génocide. Ainsi deux écoles d'historiens s'opposent-elles (en se mélangeant parfois) pour interpréter l'extermination des juifs, les *intentionnalistes* et les *fonctionnalistes*. En outre, quelques chercheurs, peu nombreux, non

reconnus par la communauté des historiens, contestent les faits eux-mêmes. Ils mettent en doute la Shoah. Ils nomment ceux qui y croient des « *exterminationnistes* » et revendiquent pour eux-mêmes le titre de « *révisionnistes* ». Le professeur de lettres Robert Faurisson est, en France et dans le monde, l'une de leurs figures. Beaucoup de leurs adversaires préfèrent les appeler « *négationnistes* », associant souvent à ce terme un jugement de valeur négatif, tel que *faussaires ou falsificateurs de la mémoire*, ou encore l'adjectif *abjects*.

En France, et dans plusieurs autres pays, il n'est pas permis de contester le crime de génocide tel que l'a défini le Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg en 1946. Il n'est pas licite de contester l'historicité de l'Holocauste. Il est obligatoire, si l'on formule une opinion sur la question, qu'elle soit conforme à ce qu'en dit la loi. En conséquence, il existe à proprement parler une histoire légale, orthodoxe, une histoire officielle du génocide, et nous nommerons ci-après ceux qui s'en réclament les *historiens officiels*. Quant à leurs adversaires, nous ne choisirons pas, par méthode, entre les mots révisionnistes et négationnistes, qui impliquent de trancher dès le départ dans la querelle, et nous forgerons pour eux le mot neutre de *révigationnistes*, « *négasionistes* » pouvant être pris pour un jeu de mot politiquement orienté.

La controverse a pris un tour très violent. Des révigationnistes ont été frappés, molestés, privés de leur métier ou de leurs postes, grades et distinctions, condamnés à des amendes, à de la prison ferme. On leur a reproché d'être obsédés, fous, intellectuellement malhonnêtes, et de ne poursuivre des travaux chimériques et sans fondement scientifique que

dans le dessein de justifier le troisième Reich. En retour ils ont accusé leurs adversaires de faux témoignage et de manipulation politique de l'histoire. Nombre d'entre eux, et non des moindres, à commencer par le professeur Faurisson, ont accusé l'Etat d'Israël d'exploiter la Shoah pour mieux faire passer une politique inhumaine en Palestine. Ainsi la controverse est-elle sortie de l'histoire pour entrer dans la politique, le combat judiciaire et les voies de fait.

Cette évolution repose sur des **bases erronées** et mène à des **conséquences très néfastes**.

Bases erronées : il n'est pas vrai que les révigationnistes, qu'on les nomme révisionnistes ou négationnistes, soient tous malhonnêtes, ni que leurs travaux soient toujours dénués de souci scientifiques. On peut tout reprocher au professeur Faurisson (je prends Faurisson, ici et par la suite, comme emblème du révigationnisme), par exemple, d'être entêté, obsédé, vétilleux - mais malhonnête, cela ne transparaît nullement de ses ouvrages. Maître Badinter, qui avait cru pouvoir affirmer qu'il avait été condamné pour falsification de l'histoire, a été démenti en 2007 par le tribunal de Paris, même si celui-ci, en son extrême bonté, lui a laissé le bénéfice de la bonne foi. A l'inverse lorsque Faurisson, et quelques autres, accusent les historiens officiels d'utiliser la Shoah pour le seul bénéfice d'Israël, ils se trompent tout autant, de bonne foi ou non. Comme il a été montré dans un livre datant de quelques années, *A quoi sert l'histoire*, la Shoah est tout à fait centrale dans l'historiographie, la politique, et la morale occidentales contemporaines. Les Alliés après guerre s'en sont servi pour justifier les bombardements de terreur et de destruction de

l'Allemagne, les déportations massives et les massacres d'Allemands, les crimes soviétiques, Iroshima, puis elle a fondé la préférence communiste dans l'équilibre après guerre, les alliances de la décolonisation, la création d'Israël, elle a été au centre de la dénonciation de ce qu'on a nommé « l'enseignement du mépris » par l'Eglise catholique, elle a justifié les attaques les plus impitoyables et les moins justifiées contre le pape Pie XII, elle a pesé sur le concile Vatican II, elle justifie aujourd'hui l'antiracisme et le mondialisme qu'il fonde, etc... L'exploitation de la Shoah n'est donc en rien un privilège juif ou Israélien, même si l'usage qu'on en fait en Palestine peut lever le cœur : j'ai démontré aussi que les mouvements de décolonisation, en particulier le FLN en Algérie, avaient eux aussi à leur manière exploité la Shoah, et que certains Palestiniens s'en servent aujourd'hui.

Conséquences très néfastes : mais surtout, s'il est utile d'inventorier, dans une controverse, les intentions politiques des divers acteurs, il est urgent de les mettre de côté lorsqu'il s'agit d'évaluer une argumentation proprement scientifique. Nous ne devons pas imiter Lyssenko, qui refusait les lois de la génétique parce qu'elles étaient bourgeoises. Nous ne récuserons pas l'argument d'un sioniste ou d'un néonazi présumés parce celui qui le produit est sioniste ou néonazi, mais seulement s'il est faux. Il faut sortir de la controverse empoisonnée entre « officiels » et « révigationnistes » en remettant le débat à sa place, la place qu'il n'aurait jamais dû quitter, dans l'histoire proprement dite. Nous pouvons dénoncer l'usage que fait un Netanyahu de la controverse, ou au contraire ses adversaires, mais ensuite, nous devons débattre de tout argument sur toute question avec tout le monde.

Cela n'a pas été possible jusqu'à maintenant. La querelle entre ceux qui se disent révisionnistes et leurs adversaires, qui les nomment négationnistes, devrait en principe faire avancer le débat, mais elle le pourrit en fait parce qu'elle mène à considérer la réputation des hommes plutôt que la qualité de leurs travaux. La difficulté est de partir d'une base acceptable pour toutes les parties. Si l'on en croit l'encyclopédie en ligne Wikipédia, « *la notion de « négationnisme » est fondamentalement à distinguer de celle de « révisionnisme ». Le néologisme « négationnisme » a été créé par l'historien Henry Rousso en 1987.* » Toujours selon Wikipédia, ce néologisme sert à « *désigner correctement la démarche de falsification historique* » de ceux qui s'adonnent à « *la négation malhonnête de la « réalité » des faits* » pour servir *leur « idéologie »* - et s'oppose au « *révisionnisme historique, aspect normal de l'activité scientifique exercée par les historiens lorsqu'ils réexaminent une « interprétation » antérieure de faits.* » Et l'encyclopédie précise : « *Il s'agit donc principalement de dénoncer les méthodes employées par les négationnistes : contre-vérités, falsifications, discrédit jeté sur les témoins.* » Il faut entendre, bien sûr, discrédit personnel lancé indûment sur des témoins fiables, et non critique nécessaire de tous les témoignages pour en écarter les faux, les contradictoires et les manifestement fragiles (1 : note en fin de préface). Fort de ces définitions, le lecteur fera de lui-même le tri parmi les révigationnistes : chaque fois que leur argumentation lui semblera entachée de « *contre-vérités, falsifications ou discrédit jeté sur les témoins* » indûment, il les tiendra pour des négationnistes ; et chaque fois que ce n'est pas le cas, il saluera leur louable révisionnisme. C'est au lecteur de le faire, non au

législateur ou au juge de trancher la question. Et pour éclairer le lecteur, tous les historiens de tous les bords doivent mouiller la chemise, et, s'ils disposent d'arguments et de documents qui leur permettent de confondre leurs adversaires, ils ont le devoir moral de les produire au grand jour. Et les Etats ont le devoir moral de les laisser faire. Nous devons cesser d'ostraciser Faurisson pour enfin l'examiner, le réfuter, le convaincre d'erreur ou lui accorder qu'il a raison. Aujourd'hui, une poignée d'affidés l'adulent tandis qu'une foule d'ennemis le conspuent : il est temps qu'une majorité de curieux le discutent.

C'est une question de logique interne. Un système qui se prétend démocratique, qui affirme se fonder dans l'ordre politique sur les libertés, et dans l'ordre scientifique sur la liberté d'examen, ne saurait sans se renier soi-même imposer par la loi une vérité historique indiscutable.

C'est une question d'efficacité : le débat est nécessaire pour éliminer les erreurs, avancer de nouvelles hypothèses, relater de nouveaux faits. Cela se fait déjà intuitivement, dans le désordre, par petits paquets. La stèle qui portait à quatre millions le nombre de morts à Auschwitz a été remplacée, la nouvelle parle d'un million et demie, les massacres sur le Front de l'Est, longtemps demeurés peu étudiés, ont été mis sur le devant de la scène, notamment par le père Desbois, des expertises des lieux ont été lancées depuis les années quatre vingt, etc... Il faut que ce travail soit généralisé et ouvert à tous.

C'est une question de réconciliation enfin. Les insultes, voies de faits et utilisations politiques de la controverse ont ouvert de profondes blessures. Des organisations juives se sont senties blessées ; des révigationnistes souffrent

d'être traités en parias. Il faut en finir avec tout cela. La Vérité vous rendra libre, est-il écrit dans l'Evangile selon Saint Jean. Je sais bien que cet Evangile est tenu pour antisémite par certains, mais cette parole n'en est pas moins encourageante. Je sais aussi que par Vérité, Saint Jean entendait la Bonne Parole de Jésus-Christ, mais tout de même : toute vérité est une figure de la Vérité, et lutter contre le mensonge est toujours une bonne chose. En brossant à grands traits l'histoire de l'histoire de la Shoah, en écartant les scories, ce petit livre entend non seulement frayer la voie à des historiens enfin ordinaires qui n'auront qu'à faire leur métier, mais préluder à la réconciliation de tous ceux qui se chicornent sans profit autour d'un vieux cadavre. Il faudra qu'un jour les dirigeants politiques laissent les morts enterrer les morts pour réconcilier leurs peuples respectifs. Et en attenant, j'aimerais que les deux dédicataires de cet ouvrage, Serge Klarsfeld et Robert Faurisson, se serrent demain la main.

Telle est la raison pour laquelle je publie aujourd'hui ce livre. La structure, on le verra, en est ancienne, même si j'ai ici et là mis tel détail à jour. Les historiens officiels me reprocheront de n'avoir pas rendu compte en détail des travaux d'un Pressac ou d'un Van Pelt ; les révigationnistes, des avancées d'un Mattogno, d'un Varella, d'un Rudolf, et d'autres. J'accepte le reproche, mais il ne change rien au fond de mon propos : leurs travaux, malgré ce qu'on peut y trouver de louable, ne tranchent nullement le débat, loin de là, ils le préparent. De même ne m'aventuré-je nullement dans la controverse sur « l'impossibilité physique » alléguée de tel ou tel gazage, qui a opposé voilà plus de quarante ans Faurisson à un collectif d'historiens : elle ne m'intéresse ici qu'en tant qu'élément

de l'histoire de l'histoire de la Shoah. C'est par cette fenêtre pour ainsi dire dérivée (l'histoire de l'histoire) que l'on pourra faire entrer la vérité et la réconciliation entre les parties, entre les partis. Dans ce pari difficile, je tiens à remercier deux femmes courageuses : mon éditrice d'une part, qui m'a fait confiance, et qui s'est engagée au bon moment sur ce projet, et de l'autre, une lectrice qui a relu à la loupe un texte dont la valeur dépend en partie de la précision. Je ne la nomme pas par respect de sa vie privée, mais elle se sera reconnue.

(1) : Ici l'on touche à ce que l'on nomme communément l'hypercritique, par quoi l'on désigne la tendance à remettre en cause tous les éléments d'un récit traditionnel. Elle a nourri les travaux des exégètes allemands de la Bible au dix-neuvième siècle, la plupart des ouvrages modernistes depuis et se trouve ordinairement louée comme hautement scientifique. Mais il est vrai qu'elle peut tourner à l'obsession et mener à des résultats farfelus. Quant aux témoins, les limites de la critique sont pourtant faciles à tracer : il faut noter si un témoin se met en contradiction avec les autres, avec la réalité matérielle, avec lui même dans une même déposition, avec lui-même au long de ses dépositions. Certains cas peuvent être délicats. La plupart du temps c'est très simple. On se souvient de cette Belge, Misha Defonseca, qui prétendait avoir été une petite fille juive persécutée par les Nazis et traversé l'Europe à pied pour rejoindre ses parents, protégée par des loups. Elle a publié son histoire aux Etats Unis en 1997, traduite en dix-huit langues dont le français sous le titre *Survivre avec les loups*, adapté au cinéma par Véra Belmont et Gérard Mordillat. En 2008 elle finissait par avouer qu'elle avait tout inventé : son éditeur et le producteur du film auraient dû s'en douter tout de suite. Mais la Shoah parle au cœur,

sidère le cerveau. Lors de la sortie du film en 2008, le quotidien israélien Haaretz citait Véra Belmont, interrogée à propos des historiens qui mettaient en doute la véracité du récit de « Misha ». La réalisatrice, elle-même fille de juifs communistes venus d'Europe de l'Est, disait : « *C'est la même chose que pour les gens qui nient l'existence des camps de concentration. C'est une histoire vraie. Tout ce qui s'est passé pendant l'holocauste est incroyable et difficile à comprendre. C'est pour cela que les gens ont du mal à croire cette histoire.* » Autrement dit : l'holocauste étant invraisemblable, tous les témoins de l'holocauste ont le droit de l'être, même, c'est leur marque de fabrique. Etonnante et significative justification d'une dupe qui participe elle-même à la mystification ! Mais « Mishka Defonseca » n'est rien, juste une preuve du mensonge des uns et de la crédulité des autres. Elle n'est pas l'un des grands témoins qui ont puissamment contribué à l'élaboration du récit de la Shoah. Il est inévitable qu'une période aussi trouble que la seconde guerre mondiale ait suscité des affabulateurs. Il faut les laisser de côté tant qu'ils n'ont pas d'incidence sur la façon dont on raconte l'histoire. Dans le cas contraire, il est absolument nécessaire d'examiner leur témoignage avec sérieux. Or on trouve parmi les témoins les plus invoqués de grands menteurs et de grands faussaires. L'exemple le plus criant est Elie Wiesel, prix Nobel, docteur honoris causa de dizaines d'universités, VRP de la Shoah et simple escroc, comme nous le verrons plus loin. Il devrait être poursuivi et jeté en prison pour faux, faux témoignages, abus de confiance, etc. Si j'étais l'un de ces jeunes juifs musclés d'une organisation de défense, au lieu d'aller casser la figure à Robert Faurisson, j'irais entarter l'odieux imposteur qu'est Elie Wiesel, qui se moque de la souffrance juive et l'exploite depuis soixante-dix ans. Si mon père était mort à Auschwitz, je ne laisserais pas un seul jour le menteur de *La nuit* en paix.

Brèves considérations sur le vocabulaire, les limites et les raisons d'être de ce travail

Durant la seconde guerre mondiale, de nombreux juifs, dans l'Europe soumise à Hitler, furent arrêtés, internés, déportés. Beaucoup ont disparu. Ils ne se sont pas présentés en 1945 là où ils avaient été raflés. On admet généralement que la plupart d'entre eux sont morts exterminés par les nazis. En dehors des pertes dans les camps de concentration et dans les ghettos, deux moyens principaux de massacre sont allégués : les camps d'exterminations dotés de chambres à gaz homicides (les « usines de mort ») d'une part, de l'autre les « Einsatzgruppen », commandos spéciaux opérant sur, ou derrière, le front de l'Est.

On estime aujourd'hui que les camps d'extermination où fonctionnaient les chambres à gaz se situaient hors du territoire du Reich défini par ses frontières de 1937, dans ce qu'il était convenu d'appeler dans le jargon administratif nazi le « gouvernement général de Pologne » et les « territoires de l'Est ». Citons les noms de ces camps : Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Majdanek, Chelmno. Quelques auteurs assurent que des prisonniers ont été gazés en Alsace, mais cela ne fait pas l'objet d'un consensus et c'est négligeable du point de vue statistique. Notons qu'Auschwitz était un « complexe » regroupant plusieurs camps : Auschwitz I, le premier installé ; Auschwitz II-Birkenau, celui que l'on construisit principalement pour les juifs; celui enfin qui se consacrait à la fabrication du caoutchouc de synthèse, Auschwitz III-Monowitz ; le tout

entouré d'une quantité de satellites, ou *Kommandos*. C'est à Auschwitz II-Birkenau que l'on situe l'extermination des juifs.

Le phénomène dans son ensemble est connu sous le nom de *Shoah* ou d'*Holocauste*, ou encore celui de génocide, que nous tiendrons ici pour synonymes. Puisque nous abordons le vocabulaire, précisons une fois pour toutes que nous écrivons « génocide », suivant l'usage courant, pour « tentative de génocide » ou « début de génocide », étant donné que, pour les juifs comme pour d'autres « génocides » (Vendéens, Ukrainiens, Tutsis, etc...), il y a eu de nombreux rescapés.

Beaucoup de juifs portés disparus sont également morts de maladie, de vieillesse, d'accidents ou de bombardements non liés à la politique juive des nazis ; d'autres, en grand nombre, de faim, de maladie due à la malnutrition, aux mauvais traitements, aux transports, aux sanctions, causes toutes provoquées par la politique juive des nazis. Par opposition aux gazages et aux massacres des *Einsatzgruppen*, certains auteurs, tel le luxembourgo-américain Arno Mayer, regroupent ces décès sous l'expression « mort naturelle ». On préférerait parler de « mort hors génocide direct », mais l'on reprendra par commodité, une fois cette nécessaire mise au point faite, l'expression « mort naturelle ».

Les révigationnistes contestent l'existence des chambres à gaz homicides, le nombre de juifs tués, l'intention exterminatrice. Ils disent qu'Auschwitz fut un camp de transit des déportés vers les usines de la région, l'Allemagne ou la « transplantation à l'Est ». Ils pensent que les juifs décédés le sont de « mort naturelle », entendons, de mort hors génocide direct. Ils ont été condamnés à plusieurs reprises par les tribunaux de plusieurs pays pour cela.

Leur controverse avec les historiens officiels a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'indignation. Après en avoir brièvement rappelé l'existence et le vocabulaire, précisons tout de suite que nous n'y entrerons pas. Ce livre ne portera pas sur l'existence des chambres à gaz ni sur la réalité de l'Holocauste.

Le débat est inutile : une littérature abondante a été écrite à ce sujet. Il est, de plus, interdit, en France et dans plusieurs pays d'Europe, par la loi. Plus : il me semble néfaste. Il en est résulté en effet par le passé des blessures pour les uns et les autres, des rancœurs, des aigreurs, des injustices, même. Les arrière-pensées politiques l'ont souvent emporté sur la recherche de la vérité.

Notre propos n'est pas non plus d'écrire nous-même une histoire de la Shoah. Il faudrait y intégrer non seulement les éléments fournis par le récit dominant de l'Holocauste, passés au filtre d'une analyse historique affinée, mais aussi les éléments épars dans la documentation et les témoignages qui ont été laissés de côté pour des raisons idéologiques ou politiques (les archives de l'Etat national-socialiste saisies par les Alliés et conservées à Arolsen ont été notamment sous-exploitées). Ce serait une tâche immense, pour laquelle nous manquons de compétence. Un sybarite ne doit pas se charger du travail d'un bénédictin.

Voilà pourquoi je me suis fixé un objectif moins ambitieux : esquisser une ébauche d'historiographie de la Shoah. Nous allons examiner brièvement comment on a raconté le génocide des juifs. On pourrait nommer cela histoire de l'histoire de la Shoah, ou histoire des variations de la Shoah. C'est à ma connaissance le premier essai historiologique sérieux sur la question.

J'ai pillé à cet effet les auteurs dont je parle, en les citant ou sans les citer. Je ne leur en demande nul pardon. Ceci n'est pas un livre d'histoire, c'est une courte méditation sur l'histoire. J'ai donc volé dans les mains de ceux qui les avaient découverts les quelques faits, exacts et vérifiés, nécessaires à la démonstration qui va suivre.

Démonstration n'est pas le mot juste : il s'agit d'agencer à ma manière des éléments connus des spécialistes pour que le lecteur les découvre sous un jour nouveau, dans une surprise créatrice et libératrice, un peu à la manière d'un jardin chinois. Au terme de la promenade, le curieux n'aura peut-être pas modifié ses certitudes sur la Shoah, mais il connaîtra la vérité

Cette démarche me semble nécessaire parce que le génocide juif occupe une place sans équivalent dans notre société. La Shoah est une histoire tout à fait extraordinaire.

Extraordinaire d'abord par son statut. Dans la conscience contemporaine occidentale, l'Holocauste matérialise l'une des bornes du mal. Grâce à la grande ombre de la Shoah, le passé *prescrit* certains comportements au présent, en *proscrit* d'autres. L'histoire régit ici impérieusement la politique et la morale. Il est donc capital de voir comment elle s'est formée.

Le génocide des juifs et des Tziganes par les nazis est raconté d'une manière différente des autres massacres de peuples depuis Neandertal. On le regarde d'un autre œil que les villes prises, les hommes passés au fil de l'épée, les enfants et les femmes vendus en esclavage ou simplement massacrés dont l'histoire, sainte ou profane, nous offre tant de témoignages. On le regarde même d'un autre œil que d'autres génocides mo-

dernes, celui des Vendéens par la Convention ou celui des Ukrainiens par Staline, qu'il fut longtemps de bon ton d'approuver et qu'il demeure licite de contester. On le regarde différemment aussi des horreurs que l'Afrique présente aujourd'hui.

La Shoah est pour nous le génocide par excellence. C'est en référence à elle, par exemple, que les Arméniens demandent que soient reconnus les malheurs de leurs pères dans l'empire ottoman en 1915 et 1916.

Ce statut sans équivalent est à lui seul un fait historique important et une leçon d'histoire, peut-être une introduction à la compréhension de notre monde mental.

Cette histoire si éminente, si *extraordinaire* par son statut, l'est tout autant (*extraordinaire*) par la façon dont elle s'est élaborée. Le lecteur va découvrir que les sources, documents et témoignages ont été souvent traités sans trop de respect de la méthode historique, sans honnêteté ni même simple bon sens. Telles sont les *méthodes extraordinaires* du récit de l'Holocauste.

Cette incroyable légèreté de l'histoire va mener à prendre pour base du récit de la Shoah des éléments sans valeur. Tels sont les *fondements extraordinaires* du récit de l'Holocauste.

Dernière bizarrerie, l'histoire de la Shoah s'est écrite à chaud. Ce ne sont pas des scientifiques spécialistes de la recherche historique qui ont construit le récit de la Shoah, mais des témoins parties prenantes, des amateurs et des juges. Tels sont les *historiens extraordinaires* de l'Holocauste. Le tout aboutit fatalement à présenter au lecteur des *résultats extraordinaires*, à produire un *récit extraordinaire* de la Shoah.

Cet irrespect des règles ordinaires de l'histoire a nui à tout le monde :

aux victimes pour commencer ; il nuit toujours à la paix civile et à la vérité ; il a permis à tous des excès et des controverses inutiles.

Heureusement, celles-ci ne sont pas toutes restées infécondes. Le souci de réfuter les révigationnistes a fait progresser les connaissances d'auteurs tels Olga Wormser-Migot, Yehuda Bauer, Arno Mayer, Serge Klarsfeld, Jean-Claude Pressac. Raul Hilberg, qui demeure l'autorité la plus prestigieuse en matière d'Holocauste avec sa monumentale *La Destruction des Juifs d'Europe*, confiait d'ailleurs à Guy Sitbon (R. Hilberg et G. Sitbon, *Les Archives de l'horreur*, p. 71) :

> *Je dirais que, d'une certaine manière, Faurisson et d'autres nous ont rendu service. Ils ont soulevé des questions qui ont eu pour effet d'engager les historiens dans de nouvelles recherches. Ils ont obligé à rassembler davantage d'informations, à réexaminer les documents et à aller plus loin dans la compréhension de ce qui s'est passé.*

Aller plus loin dans la compréhension de ce qui s'est passé, telle est l'ambition ultime de ce petit livre. En prenant soin de ne blesser personne.

Tout en reprenant souvent de nombreux éléments de la critique révigationniste, je n'exposerai jamais les thèses des révigationnistes. Cela tomberait d'abord sous le coup de la loi. Et surtout, la contribution des révisionnistes au récit dominant de la Shoah reste mince. Ils se sont plus attachés à critiquer les erreurs présumées des récits dominants qu'à construire eux-mêmes un récit. L'histoire de l'Holocauste reste à écrire.

Je demande l'indulgence pour l'incomplétude et les fautes de cette esquisse : pointant du doigt le manque de rigueur de ceux qui ont raconté

la Shoah, je vais commettre parfois les mêmes erreurs qu'eux, en précisant insuffisamment les sources notamment. Que cela me soit pardonné au regard du caractère pionnier de ce travail.

Je n'ai qu'une excuse : j'ai voulu être bref. On aurait pu rédiger une notice sur chaque auteur, sur chaque témoin, et décortiquer un à un les mille procédés, les mille contradictions, les mille controverses, qui se ressemblent tous. Cela aurait constitué une sorte de dictionnaire des mensonges de la Shoah, un pavé monumental. Il n'est pas certain que cela ait été beaucoup plus probant, mais il est sûr que ç'aurait produit un bel étouffe-chrétien.

Première section

Des méthodes extraordinaires

- I -

Une histoire sans documents

Dans son livre *La « Solution finale » dans l'histoire*, l'historien américain Arno Mayer, sans être révigationniste, écrit :

> *Les sources pour l'étude des chambres à gaz sont rares et ne sont pas dignes de foi. (En anglais : « rare and unreliable ».)*

Il pose là un problème central. Il n'y a pas d'histoire, au sens ordinaire du terme, sans sources fiables, sans documents sur lesquels s'appuient le récit et l'interprétation des faits, quelle que soit la nature de ces documents.

Prenons l'exemple de la bataille de Verdun.

On peut en établir l'existence, puis l'histoire, grâce à plusieurs types de documents : des mémoires écrits après coup par des Allemands et des Français, combattants ou non ; des lettres et témoignages contemporains, des articles de journaux ; des plans de bataille ; des ordres, des communiqués militaires, des comptes rendus de débats au Parlement, des documents comptables et administratifs sur les armes, les munitions, l'approvisionnement, les transports, l'état des troupes, les morts, les blessés, etc. ;

des documents archéologiques, ossuaires, traces de combats, collines dévastées, etc.

L'étude de l'extermination des juifs dans les chambres à gaz est difficile car la plupart des types de documents que nous venons de passer en revue manquent. Les documents administratifs disponibles ne sont pas très nombreux et sont à peu près muets, sauf interprétation « spéciale ». On ne dispose, par exemple, d'aucun ordre écrit d'extermination, ni d'Hitler, ni d'Himmler, ni de personne d'autre. Raul Hilberg penche aujourd'hui pour l'existence « d'ordres verbaux », ou même de simples « signes de tête ». De même, nulle directive administrative mettant en application avec certitude un ordre d'extermination n'a pu être découverte dans les centaines de tonnes d'archives nazies saisies après la guerre et dépouillées depuis par les experts des puissances alliées.

Certains expliquent cela par le fait que le crime inconcevable perpétré contre les juifs devait rester secret.

Ceux qui défendent cette hypothèse du secret (voir chapitre X pour une analyse complète de la question) estiment que certains documents doivent être « décodés » pour découvrir leur véritable sens sous les euphémismes administratifs. L'administration nazie aurait organisé l'extermination pour qu'elle demeure secrète, et chacun des milliers d'exécutants aurait été mis au courant verbalement du sens réel des ordres codés. Pourquoi pas ? Cependant, pour qu'il n'y ait eu ni erreur ni fuite, cela suppose que chaque euphémisme corresponde strictement à un terme caché. Or ce n'est pas le cas. Prenons l'exemple de « *Endlösung* », qui signifie littéralement « solution finale ». Certains auteurs traduisent

le mot par « extermination ». Or, il est aujourd'hui admis de tous les historiens, sans exception, que les nazis ont pensé dès 1940 à des « solutions finales territoriales », notamment la déportation en masse des juifs à Madagascar. De même le mot « *Sonderaktion* », qui signifie « action spéciale », devrait-il être entendu comme « gazage », selon plusieurs. Or, il apparaît dans une foule de documents administratifs et militaires de divers types pour désigner un large éventail d'actions spéciales, de la fusillade à l'hébergement en hôtel de luxe. Ainsi le « Sonderbau » (bâtiment spécial) d'Auschwitz n'était-il pas une chambre à gaz mais un bordel, réservé aux détenus, où servaient des volontaires rémunérées.

On voit donc que les mots codés peuvent renvoyer à des réalités différentes suivant les circonstances. De grandes précautions doivent donc être prises pour l'analyse des documents censément codés. Ce n'est qu'après l'étude de chacun d'entre eux que l'on peut déterminer l'acception du mot « *Sonder* » dans son contexte, et l'on ne peut sans abus établir une bijection entre un terme censément codé et la chose qu'il recouvre. Autrement dit, un glossaire qui ferait correspondre « gazage » à « *Sonderaktion* » serait faux et abusif.

Parmi les documents manquants, notons que nul état administratif ou comptable relatif aux transports, aux approvisionnements, nul registre mortuaire n'établit l'Holocauste. Il existe à Auschwitz un état civil, un état journalier des effectifs, etc., mais ces documents ont très peu servi à l'élaboration du récit de l'Holocauste parce qu'ils n'établissent pas ledit Holocauste : le récit dominant postule qu'ils ne rendent

compte que de la part dicible (et secondaire) de ce qui s'est vraiment passé à Auschwitz.

On dispose de quelques relations censément écrites par des détenus pendant le génocide, mais elles ont été retrouvées après la guerre. On ne doit donc pas les considérer a priori comme des témoignages d'époque. On devra donc examiner avec soin leur contenu et leur forme au chapitre VI, pour déterminer dans quelle catégorie de documents les ranger et juger de l'usage qu'on peut en faire.

On notera pour mémoire les extraits du *Journal* de Goebbels et des *Discours secrets* d'Himmler censés concerner l'Holocauste : on le verra (toujours au chapitre VI), ils n'offrent aucune garantie d'authenticité.

En fait, le récit du génocide ne s'est fondé que sur deux documents contemporains des faits incriminés, le *Protocole de Wannsee* et le *Journal* de Johann Paul Kremer.

Le *Protocole de Wannsee* est le compte rendu présumé d'une réunion qui aurait rassemblé, le 21 janvier 1942 à Berlin, rue de Wannsee, de hauts fonctionnaires allemands sous la direction de Reinhard Heydrich, qui avait été chargé par Hermann Göring de trouver une solution finale (« *Endlösung* ») au problème juif. Le document conservé nous est connu par le substitut du procureur général américain au TMI, Kempner, qui avait été fonctionnaire dans l'administration prussienne, sans qu'il en mentionne, hélas, l'origine. Il s'agit d'une copie sur papier pelure de l'original présumé qui aurait été perdu, la seizième d'une série de trente copies, s'il faut en croire l'inscription précisée en première page.

Jusque dans les années quatre-vingt, les historiens officiels ont affirmé

que cette réunion avait pour objet la mise en œuvre de la solution finale. Dans ce cadre, on pouvait s'étonner que le plan d'extermination ultra-secret ait été diffusé à trente exemplaires. Très critiquée au Colloque international sur l'Holocauste en 1984 à Stuttgart, cette thèse est abandonnée depuis la conférence de Londres. Selon le professeur Yehuda Bauer, de l'Université hébraïque de Jérusalem, la réunion de Wannsee fut « à peine une conférence » et « peu de ce qu'on y a dit a été exécuté dans les détails ». Et le professeur de déplorer que « Le public répète encore, jour après jour, l'histoire inepte (*silly story*) qui veut que ce soit à Wannsee que l'extermination des juifs ait été décidée ». La plupart des historiens officiels ne datent donc plus de Wannsee le début de la solution finale, certains avançant celui-ci à la fin de 1941.

Quant à l'état diplomatique du document, on a remarqué que l'absence de date, d'en-tête, de nom de service émetteur, de paraphe du destinataire, d'indications de classement ne correspond pas aux habitudes de l'administration SS. On y a également noté des fautes de syntaxe, des polonismes, et, dans la version française donnée par Georges Wellers, de grossières erreurs de traduction.

Sans entrer dans le détail, car plus personne n'attache beaucoup d'importance à Wannsee, on notera que de grosses contradictions entre les paragraphes rendent en effet les interpolations, donc la forgerie, fort probable. On notera aussi qu'il n'y est question nulle part ni de gazages ni d'extermination, mais uniquement de mots « codés ». **On remarquera pour finir qu'aucun des participants (survivants) à la conférence de Wannsee n'a été inquiété après la guerre pour y avoir participé.**

Ce qui serait proprement impensable si cette conférence avait décidé du massacre massif de plusieurs millions de juifs.

Malgré tout cela, le document a été produit comme l'une des preuves du génocide. Cela montre la mauvaise qualité du travail des historiens de la Shoah de 1945 à 1984.

Quant au journal de Johann Paul Kremer, c'est tout autre chose du point de vue diplomatique : **c'est le seul document sûrement authentique datant de la guerre qui n'ait pas été rédigé consciemment pour accuser ou pour se disculper, et qui ait servi de fondement au récit de la Shoah.** Une perle rare, en somme. La perle rare.

J. P. Kremer, né le 26 décembre 1893 à Stalberg près de Cologne, médecin, anatomiste, chargé de cours à l'Université de Münster à partir de 1936, membre du parti nazi depuis 1932, entre à la SS en 1934 à cinquante ans. Durant la guerre, il est dispensé de service actif, affecté en remplacement suivant les besoins pendant les vacances universitaires. C'est à ce titre qu'il va passer deux mois à Dachau à l'hôpital SS et deux mois à Auschwitz, du 30 août au 18 novembre 1942 (un des pics présumés de l'Holocauste) en tant que médecin remplaçant. Ajoutons qu'il a tenu un journal ininterrompu du 30 mai 1899 au 11 août 1945, lequel a été retrouvé intact.

Arrêté comme SS par les Britanniques à Münster le 12 août 1945, il est transféré aux Polonais à cause de son passage à Auschwitz. Son journal, qu'il n'avait pas cherché à endommager, a été saisi par les Britanniques à son domicile et l'a suivi en Pologne. Le texte auquel les historiens se réfèrent est un

recueil d'extraits substantiels publié par le Musée d'Auschwitz. Fait assez rare dans la littérature sur la Shoah, il n'est contesté par personne.

Condamné à mort par les Polonais en 1947, peine commuée en réclusion à vie, Kremer a été libéré en 1948 à 74 ans pour bonne conduite. De retour à Münster, il fut inculpé par la justice allemande et condamné en 1960 à dix ans de prison, dont il fut dispensé. Il a reconnu l'authenticité du texte publié par les Polonais.

Autre paradoxe de cette pièce, les deux partis, officiels et révigationnistes, le revendiquent hautement comme l'une des preuves solides de leur thèse. Cette controverse sera examinée dans la conclusion de ce livre. Ajoutons cependant quelques mots ici sur la personnalité de Kremer, qui éclairera la portée du document.

On doit noter que, si les responsables nazis de l'extermination des juifs ont voulu garder celle-ci secrète, ils n'ont certainement pas mis Kremer dans le secret. Nous le découvrons en effet d'un nazisme très tiède. Le *Journal* le montre plus précisément sous les traits d'un médecin à prétentions scientifiques, très critique envers le simplisme sacrilège de ceux qu'ils tient pour des brutes idéologues brunes. On lit par exemple à la date du 13 janvier 1943 :

> *Il n'existe pas de science aryenne, négroïde, mongoloïde ou juive, mais seulement une science vraie et une science fausse.*

Et encore :

> *(…) Jamais je n'aurais imaginé qu'il pût y avoir quelque chose comme une « science bâillonnée ». De ce fait, on a assené le coup de grâce à la science et on l'a bannie hors du pays ! La situation de l'Allemagne n'est donc pas meilleure qu'au temps où Galilée dut se rétracter et où on musela la science par la torture et le bûcher. Où cela*

nous mènera-t-il au XXe siècle ? J'ai presque honte d'être allemand. Je finirai donc mes jours comme une victime de la science et un fanatique de la vérité.

Que cette célébration vertueuse du libre examen et de la liberté de recherche doive quelque chose au fait qu'on ne reconnaissait pas suffisamment ses travaux et mérites, c'est possible. Que, dans l'ordinaire des jours, il soit demeuré un médecin prudent et un auxiliaire SS obéissant, c'est encore possible. Mais ces phrases ne sont manifestement pas les réflexions d'un convaincu en qui l'ordre noir pût avoir confiance. Dans le secret de son *Journal*, Kremer est un déçu du nazisme, tout au moins pour ce qui touche au racisme scientifique.

Ajoutons qu'il a manifesté sa joie, en août 1945, en apprenant que son Journal avait été saisi par les Anglais : ce qui l'aurait chargé aux yeux de la Gestapo devenait un certificat de bonne conduite aux mains des Alliés. Il est bien évident que si son *Journal* avait apporté la preuve d'une participation (ne serait-ce que par la non-dénonciation d'un acte dont il aurait été spectateur) au génocide, Kremer n'aurait pas eu ce mouvement de joie. Plus : s'il avait assisté à des gazages répétés, Kremer n'écrirait pas qu'il a « presque honte d'être allemand » uniquement parce que la science est « bâillonnée » dans son pays ! **Il est donc sûr que Kremer n'a pas assisté à des gazages de juifs mais, comme nous le verrons dans la conclusion, cela ne tranche pas la question de ce qu'il a vu, et cela ne démontre pas l'inexistence des chambres à gaz**.

Un autre document authentique permettant d'éclairer l'histoire de la Shoah a jusqu'ici peu servi à son récit, il s'agit

des « *Sterbebücher* » d'Auschwitz, les registres mortuaires où étaient consignés les décès des détenus immatriculés. Longtemps, le Musée d'Etat d'Auschwitz en a possédé trois volumes, le reste se trouvant à Moscou. Pendant des décennies, nul n'en a parlé, ou presque, à l'exception des révigationnistes. Heureusement, ils sont tombés dans le débat général à partir de 1989.

Ces *Sterbebücher* recensent 74 000 morts. L'histoire officielle n'en tient pas compte parce qu'elle affirme que les juifs étaient exterminés dès leur arrivée au camp, sans être enregistrés. Nous examinerons cette interprétation à sa place.

Une dernière pièce contemporaine a servi à quelques-uns à évaluer le nombre de victimes du génocide, il s'agit du rapport du statisticien SS Korherr, qui sera examiné dans le chapitre VII. Elle est l'objet de controverses enflammées, et nulle des parties en présence ne saurait prétendre qu'elle tranche la question posée.

Deux « documents » postérieurs aux faits ont enfin servi à l'élaboration du récit de l'Holocauste. Ce ne sont pas à proprement parler des documents, mais des tentatives de reconstitution de données. Il s'agit du *Mémorial de la Déportation des Juifs de France* de Serge Klarsfeld et du *Kalendarium* de Danuta Czech.

Danuta Czech, historienne du Musée d'Etat d'Auschwitz, a tenté de relater, en 1961, les principaux événements survenus à Auschwitz, au jour le jour. Elle s'est inspirée pour cela de toutes les sources qu'elle a pu trouver, documentaires et testimoniales. Elle n'a malheureusement pas eu accès aux archives de Moscou et a fait la part trop belle aux témoignages. Il convient donc de séparer ceux-ci des documents quand on utilise son travail.

Serge Klarsfeld, lui, a publié en 1978 le *Mémorial de la Déportation des Juifs de France.* Grâce à ce travail, on sait exactement combien de juifs français et de juifs étrangers réfugiés en France ont été déportés. C'est l'une des rares contributions nettes positives à l'histoire de la Shoah.

Pour le reste, le récit de la Shoah se nourrit de témoignages postérieurs aux faits incriminés.

Ce tour d'horizon ne règle pas toutes les questions que l'on peut se poser autour des sources documentaires du récit de la Shoah. Il ne prétend pas dire que tous les documents cités sont sans valeur : on peut, au contraire, en tirer quelque chose, par un examen serré. **Ce qui est établi en revanche aux yeux les moins avertis, c'est que l'on sort ainsi du domaine de l'évidence : la nature historique de la Shoah n'est pas la même que celle de la bataille de Verdun ou de la vie de Napoléon ; on ne dispose pas d'innombrables documents indiscutables pour en faire le récit, on ne dispose même pas d'un seul document indiscutable pour le faire.**

La situation n'est pas meilleure pour les restes archéologiques. On ne dispose d'aucun ossuaire, les cadavres ayant par définition été brûlés. Pour les installations, peu subsistent et la plupart de celles que l'on montre au touriste dans un souci pédagogique ont été construites après guerre.

L'iconographie manque aussi. Nul plan, nul dessin, nulle photo prise par les bourreaux, par les victimes ou par des personnes extérieures, n'existe des chambres à gaz. Les Alliés ayant pris de nombreuses photos aériennes des camps pendant la période de l'extermination, nulle chambre à gaz n'apparaît comme telle, nulle opération de tri, nulle file

d'attente, nulle extraction des milliers de cadavres, nulle trace de leur incinération dans les fours, ni aucun des énormes incendies de victimes dans des fosses à ciel ouvert que décrivent les témoins.

Cette absence de documents est un vrai défi pour l'historien. Elle a d'ailleurs permis au révigationniste français Robert Faurisson de mettre les historiens officiels au défi de produire « une preuve, une seule preuve » du génocide par le gaz.

A ce défi Serge Klarsfeld répondait le 29 mai 1986 dans une interview à VSD en citant un « ouvrage monumental de J.-C. Pressac sur Auschwitz-Birkenau ». Il affirmait que Pressac avait « trouvé 39 preuves dont une définitive de l'existence d'une chambre à gaz homicide dans le crématoire 3 de Birkenau ». C'était une nouvelle considérable. Mais le journaliste Philippe Lemaire lui ayant demandé :

> *Il n'y avait pas encore de vraies preuves ?*
>
> Klarsfeld faisait la réponse suivante :
>
> *Il y avait des débuts de preuves qui embarrassaient les faurissoniens mais ne les avaient pas encore réduits au silence.*

On doit en déduire que, de novembre 1944 à mai 1986, pendant quarante-deux ans, l'histoire de la Shoah s'est construite sur des « sources peu nombreuses et non dignes de foi » et sur des « débuts de preuves ».

Il s'est pourtant passé en 1945 et 1946 un événement considérable qui par sa nature semblait appeler des débats contradictoires et la recherche de preuves : cet événement, c'est le jugement des grands dignitaires nazis par le Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg.

Fait surprenant au premier abord, les juges de Nuremberg n'ont pas jugé utile de procéder à un examen des chambres à gaz. Serge Klarsfeld l'explique : « Tout simplement parce que personne ne pensait après la guerre qu'un jour on en viendrait à nier leur existence. Personne ne s'est préoccupé de rassembler des preuves matérielles ».

Aussi la première expertise des chambres à gaz d'Auschwitz a-t-elle été demandée dans le cadre d'un procès intenté au révisionniste Ernst Zündel en… 1988.

Un rapport de cent quatre-vingt-douze pages a ainsi été déposé le 20 avril 1988 devant le Tribunal de Toronto par Fred Leuchter, spécialiste de la conception et de la construction des chambres à gaz destinées aux Etats-Unis à l'exécution des condamnés à mort. Ce rapport, débouchant sur une possible mise en doute des chambres à gaz homicides, a fait scandale et suscité une contre-expertise. Celle-ci, un rapport de six pages, a été adressée au Musée d'Auschwitz à la requête de celui-ci par l'Institut d'expertise médico-légale de Cracovie le 24 septembre 1990. Malgré l'intention de son commanditaire, et des divergences de détail, elle confirme pour l'essentiel l'expertise de Leuchter. Ces deux études, qu'on pourrait juger capitales, sont très tardives. On en a fait très peu état dans le récit de la Shoah. Elles n'ont donc pratiquement pas servi de document pour l'élaboration de celui-ci.

Si l'on devait résumer d'une phrase ce qui vient d'être rapidement inventorié, on pourrait dire sans erreur importante que **l'histoire de la Shoah pour le grand public s'est fondée pendant cinquante ans et continue largement de se fonder presque uniquement sur des témoignages, à la quasi-exclusion de toute autre sorte de pièces.**

- II -

Une histoire sans témoins

L'absence de restes archéologiques et de documents d'époque donne plus de prix aux témoignages. Ceux-ci deviennent pour ainsi dire la seule base de l'histoire. Pour ce qui regarde la Shoah, leur rareté obligée les rend plus précieux encore. Les victimes ne sont bien sûr plus là pour parler. Les bourreaux, quand ils ont survécu au tumulte de la guerre, se sont cachés, et les membres des Sonderkommandos, les détenus affectés au nettoyage des chambres à gaz, sont eux-mêmes peu nombreux à s'en être tirés.

On s'attend donc à ce que chaque témoin soit entendu avec soin, et que l'historien tire de lui tout ce qui est nécessaire à établir la vérité.

Hélas, il n'en a rien été.

Il y a d'abord eu de nombreux **témoins oubliés**.

On a ainsi négligé d'interroger les prisonniers de guerre allemands et autrichiens internés à Auschwitz par les Soviétiques (le camp, comme toute la Pologne, fut soustrait aux Allemands par l'Armée rouge) après

janvier 1945. Certains de ces prisonniers, qui ont pu revenir de détention, affirment n'avoir relevé aucune trace des gazages et s'inscrivent donc parmi les rares témoins à décharge. Il aurait été intéressant de les entendre, de relever leurs contradictions, de les confondre ou de les éclairer, de prendre en compte ce qu'ils pouvaient dire de juste.

A l'autre extrême et à l'inverse, nul tribunal, nul journaliste n'a interrogé Janda Weiss, jeune juif de Brno affecté en 1944 au *Sonderkommando* d'Auschwitz, donc l'un des rarissimes témoins oculaires possibles. Seul Eugen Kogon rapporte, en quelques lignes, son témoignage, qui ne porte, hélas, que sur des gazages en camion. Ce témoignage exceptionnel méritait d'être développé, précisé, et il était facile de le faire, puisque Kogon, dans son livre, a donné l'adresse de Janda Weiss.

Autres oubliés bizarres, le général SS. Oswald Pohl, accusé d'avoir participé à la solution finale et fusillé pour cela en 1952, qui ne fut pourtant pas cité à Nuremberg, et Bischoff, l'homme qui tenait le tableau des crématoires à Auschwitz : il est mort tranquillement à Brême en 1950 **sans que quiconque lui ait posé la moindre question**.

Sans doute, cependant, l'oubli le plus grave concerne-t-il le dernier commandant d'Auschwitz, Richard Bär. Arrêté en 1960 près de Hambourg, il est le principal accusé du procès de Francfort consacré aux auteurs de la solution finale. Il meurt en prison en juin 1963 après plus de deux ans d'instruction, avant l'ouverture du procès. Ni durant celui-ci, ni par la suite par le biais de publications historiques, ses réponses à l'instruction ne seront communiquées au public. Elles constitueraient pourtant une contribution irremplaçable à l'histoire de la Shoah.

Ces cinq exemples, parmi bien d'autres, indiquent un grand manque de rigueur, une coupable incuriosité systématique. On doit la déclarer suspecte, d'autant qu'elle se retrouve dans le traitement des témoins « historiques », qu'ils soient accusés ou cités comme témoins, dans les procès.

Nous découvrons ici une deuxième anomalie, **les témoins non interrogés**.

Commençons par le procès fondateur, Nuremberg.

L'acte d'accusation reprend le rapport de la commission d'enquête soviétique. **Aucun des témoins sur lesquels il se fonde n'a été cité à comparaître ni invité à déposer par écrit**. De même, lors des débats, l'ancien juge SS Reinecker ayant affirmé qu'une détenue d'Auschwitz, nommée Eleonor Hodis, lui aurait fait vers la fin de l'automne 1944 une déposition permettant « d'entamer une procédure contre Höss et plusieurs autres » (Höss étant le nom du commandant d'Auschwitz auquel sont reprochés les plus gros massacres), on n'a pas pour autant cité Eleonor Hodis. En outre, Reinecker disant avoir découvert le nom de Eleonor Hodis dans un livre, *SS Dachau*, ce livre n'a été ni produit ni recherché (quand et où aurait-il été publié ?). On a omis d'interroger beaucoup d'autres témoins parmi les plus importants, le texte du jugement nous le montre.

Ce jugement se réfère à deux documents. D'abord, un texte émanant du *War Refugee Board* (WRB) américain, censément rédigé en 1944 à partir des témoignages d'un officier polonais et de deux jeunes juifs se présentant comme évadés d'Auschwitz, dont le nom de l'un nous est déjà connu, **Rudolf Vrba (alias Walter Rosenberg), juif slovaque.**

C'est l'une des sources primordiales du récit de la Shoah.

Curieusement, le TMI ne l'appellera pas à la barre, ni lui ni aucun des autres témoins qui ont nourri le Rapport ! Seul un très court passage de celui-ci sera cité.

L'autre témoin capital, pour le TMI, est Rudolf Höss. (Il ne deviendra accusé qu'en 1947, une fois « cédé » à la justice polonaise.) Contenus dans plusieurs dépositions verbales et écrites, ses « aveux » fondent l'essentiel du jugement quant à la solution finale. Mais ils parurent si extraordinaires à l'époque que tous les présents en demeurèrent abasourdis. Plusieurs accusés allemands refusèrent d'y ajouter la moindre foi. Or, les deux états de sa déposition écrite se contredisent sur plusieurs points. On s'attendrait donc à ce que tant le président que la défense aient appelé Höss à s'expliquer sur ses invraisemblances et ses contradictions. (Voir l'examen de ces témoignages au chapitre V.)

Il serait naturel aussi que le ministère public ait fait préciser par l'ancien commandant d'Auschwitz les circonstances des crimes avoués, le nombre des chambres à gaz, leur aspect, leur disposition, leur fonctionnement, etc. Or, on s'est contenté pour l'essentiel de lui faire confirmer sa déclaration écrite, ce qu'il fit très souvent d'un simple acquiescement (« Ja », « Ja, es stimmt »).

On retrouve cette même incuriosité des magistrats devant la journaliste communiste française Marie-Claude Vaillant-Couturier lorsqu'elle témoigna sur « *la* » chambre à gaz : on ne lui demanda pas s'il n'y en avait vraiment qu'une, ni où elle se trouvait, ni comment et quand elle fonctionnait.

Cette quasi-absence de contre-interrogatoire sera la marque distinctive

de tous les procès où le génocide apparaît, à Nuremberg et dans les procès satellites, dès la fin des années 1946, aux procès polonais de 1947 ou encore au procès de Francfort en 1964.

Il arrivera, exceptionnellement, qu'un avocat pose une ou deux questions matérielles au témoin, mais jamais sur les chambres à gaz elles-mêmes. Cela paraît une règle de convenance absolue, une convention tacite entre les parties.

Le cas le plus typique est celui du Dr Servatius, l'avocat d'Adolf Eichmann au procès de Jérusalem. On se souvient qu'Eichmann avait été mis en cause par beaucoup de ses pairs dans des procès auxquels il n'assistait pas, ayant fui en Amérique du Sud. Il fut ensuite enlevé par le Mossad, le service secret israélien, en Argentine, jugé puis pendu. Plus tard, le docteur Servatius parla à l'un de ses correspondants, le révigationniste Wilhelm Stäglich, de « prétendues chambres à gaz » et cependant il écrivit aussi à Faurisson : « Eichmann lui-même n'a pas vu de chambre à gaz ; la question n'a pas été discutée ; mais il n'a pas non plus remis en cause leur existence.

Cette phrase contient un élément important pour l'histoire de la Shoah : **dans les procès menés contre les criminels nazis, la question de l'existence des chambres à gaz n'a pas été discutée.**

En 1964 encore, l'auteur le plus connu du Rapport du WRB, Rudolf Vrba, est cité à la barre. Il avait rompu l'anonymat quatre ans plus tôt dans un livre retentissant, *I Cannot Forgive* (Je ne peux pas pardonner). Au Procès de Francfort, il se borne à confirmer en gros ce qu'il a écrit dans son livre, et la cour ne lui en demande pas plus. Comme à Nuremberg, l'existence des

chambres à gaz et la matérialité des faits reprochés aux criminels nazis échappent à toute controverse judiciaire, ce sont des faits de *notoriété publique* que l'on tient pour acquis.

Il faudra attendre une série toute différente de procès pour que cette manière de procéder change.

A la fin des années 1970, Robert Faurisson, professeur d'université spécialiste de critique littéraire à la Sorbonne, entend montrer que les gazages que l'histoire officielle décrit ne sont pas possibles. Débordant très vite de la polémique dans les journaux, les adversaires de Faurisson portent le débat devant les tribunaux. Des procès ont lieu. Faurisson acquiert alors, en partie grâce à l'auréole du martyr que ses adversaires lui tressent, une renommée internationale dans le petit monde du révigationnisme. Un révigationniste installé au Canada, Ernst Zündel, poursuivi à l'initiative de Mme Sabina Citron, demande à Faurisson d'être son conseiller technique et de nourrir les questions de son avocat Douglas Christie. Faurisson accepte, à condition que tous les témoins subissent un contre-interrogatoire normal. C'est ce qui se passera. On découvrira à cette occasion que certains témoins considérés jusqu'alors comme très solides ne sont que des autorités de papier, convaincus d'erreurs graves, de contradictions et même de parjure. Bref, **des témoins prétendument capitaux, en fait, sans valeur.**

Ce sera le cas de l'expert entre les experts, Raul Hilberg. Né à Vienne, en Autriche, en 1926, docteur en droit public, il passe depuis *The Destruction of the European Jews* (1961, refondu en 1985) pour la référence en la matière. Lors du procès Zündel à Toronto en 1985, il dépose pendant

plusieurs jours à titre d'expert. Puis D. Christie le contre-interroge, tout aussi longuement. On apprendra ainsi **que Hilberg n'avait jamais examiné un camp, ni avant 1961, ni avant 1985, alors qu'il travaillait à la question depuis 1948. En 1974, il avait juste visité Treblinka « un jour » et Auschwitz-Birkenau (« une demi-journée et une demi-journée) à l'occasion de cérémonies. En particulier, il n'y avait pas visité les chambres à gaz.**

A la barre, il évaluera à plus d'un million le nombre des juifs et peut-être à trois cent mille celui des non-juifs morts à Auschwitz, sans justifier, malgré les questions à ce sujet, ses chiffres, ni expliquer pourquoi Polonais et Soviétiques en dénombraient, eux, quatre millions, nombre indiqué alors sur la stèle officielle du camp.

Interrogé sur le point de savoir s'il avait connaissance d'un rapport d'expertise établissant que telle pièce avait été une chambre à gaz homicide, il répondit non (sur l'injonction formelle du président d'avoir à répondre), après des digressions dilatoires si longues qu'elles tiennent quatorze pages de transcription. Même réponse, non, concernant l'existence d'un éventuel rapport d'autopsie sur un gazé.

Interrogé sur le Rapport Gerstein [1] cité à dix reprises dans *The Destruction…* (le nom de Gerstein y apparaît 23 fois), il convint pour finir que certaines parties de ce rapport sont pour lui « une pure absurdité » (*pure nonsense*).

A propos de la déposition de Höss à Nuremberg il estima, en outre, que c'était « une déposition qui semble avoir été le résumé de choses qu'il avait dites ou qu'il pouvait avoir dites, par quelqu'un qui avait formé

devant lui un résumé qu'il avait signé, ce qui est malheureux ». Et d'ajouter, à propos des 2 500 000 gazés revendiqués par Höss sous son seul commandement :

> *Un chiffre manifestement non vérifié, totalement exagéré, qu'on avait peut-être bien connu et répandu à la suite des conclusions erronées d'une commission d'enquête soviéto-polonaise sur Auschwitz.*

Cette débâcle entraîna ensuite Hilberg dans des déclarations contradictoires sur les ordres d'extermination donnés, ou non donnés, par Hitler et Himmler, dont il ne se tira que par un parjure devant la cour.

D'autres effondrements furent plus spectaculaires encore. Arnold Friedman, par exemple, survivant de Birkenau présenté comme témoin oculaire de l'Holocauste, finit par avouer qu'il n'avait rien vu, qu'il parlait par ouï-dire, ayant « rencontré des personnes convaincantes ».

Le témoin-clé de l'accusation était Rudolf Vrba, Son livre, *I Cannot Forgive*, avait été unanimement loué pour son « souci considérable pour chaque détail » et son « respect méticuleux, presque fanatique, pour l'exactitude ». Lors de l'audience, le plan des crématoires et chambres à gaz qu'il avait dressé pour le WRB et qu'il persistait à **garantir exact** fut reconnu complètement faux : rien ne collait, ni la disposition des pièces, ni leurs dimensions, ni les fours, etc. Il prétendait aussi avoir assisté à une visite d'Himmler à Auschwitz en janvier 1943 pour l'inauguration du nouveau crématoire et le gazage de 3 000 juifs. Or, d'une part, la dernière visite d'Himmler à Auschwitz remontait à juillet 1942, et, de l'autre, en janvier 1943 les nouveaux Kremas n'étaient pas terminés. Les

détails, les réflexions et conversations prêtés par Vrba à Himmler étaient donc **inventés de bout en bout**.

Enfin, invité à justifier le nombre, fourni par lui, de 1,765 million de juifs gazés dans le camp de Birkenau d'avril 1942 à avril 1944, il répondit, après avoir longtemps tergiversé :

> *J'avais mis au point un système mnémotechnique spécial pour me rappeler chaque transport.*

Il n'exposa pas en détail ce système mnémotechnique. Pas plus qu'il ne justifia son évaluation du nombre de juifs venant de France gazés à Auschwitz (150 000), alors que le total des juifs venant de France déportés vers l'ensemble des camps allemands s'élève, selon le *Mémorial* de Serge Klarsfeld, à 75 721. Quand le tribunal fit mention de ce dernier chiffre, il l'attribua sans sourciller aux « journaux nazis ».

Cette pénible controverse, qui porterait à rire si elle ne touchait un sujet aussi tragique, eut des conséquences néfastes pour le droit et pour l'histoire. Lorsqu'en 1988 eut lieu le second procès Zündel (le premier ayant été cassé), ni Hilberg ni Vrba ne reparurent. Le ministère public renonça à faire citer des témoins. On observa la même attitude en 1987 pour le procès Barbie à Lyon, où nul témoin ne fut produit. On préféra en général se contenter de témoignages écrits, sur lesquels les témoins ne sont pas appelés à s'expliquer. **Ces témoignages présentent la particularité que magistrats et commentateurs ne s'étonnent pas plus de ce qu'ils disent que de ce qu'ils ne disent pas.**

Nous découvrons à cette occasion **les témoins qui se taisent en se confessant**.

C'est ainsi que **Rudolf Vrba**, pourtant prolixe dans le Rapport du WRB, n'y mentionne pas une fois le mot « Canada » pour désigner la zone ainsi nommée dans le langage du camp, qu'il devait cependant fréquenter tous les jours selon son témoignage. De même ne parle-t-il d'aucun des deux commandants d'Auschwitz qui ont succédé à Rudolf Höss et qu'il doit avoir connus s'il s'est évadé à la date où il le dit. Pire, il « compense » son silence par une erreur, puisqu'il affirme que Rudolf Höss était encore en poste en 1944, alors que Höss était affecté ailleurs depuis longtemps. On ne s'étonnera donc pas que certains révigationnistes en tirent argument pour nier **qu'il ait jamais mis les pieds à Birkenau. Même si on ne les suit pas, on conclura que ses allégations n'ont aucune valeur et qu'il aurait dû être poursuivi pour faux témoignage**.

Découvrons, pour clore ce chapitre-ci, une dernière catégorie de témoins, **les témoins poétiques**.

Le docteur Konrad Morgen, ancien juge SS, déposant à Nuremberg, a donné des renseignements techniques sur le « système d'extermination » : il le situe non pas à Birkenau mais… à Monowitz. En 1964 à Francfort, il « rectifiera » le lieu sans qu'aucun avocat ne lui en demande la raison, et il ajoutera que, visitant un jour un crématoire où l'on avait censément gazé et brûlé des milliers de personnes la veille, il le découvre « brillant comme un miroir ». Rien n'indiquait ce qui s'y était passé, « pas même un grain de poussière sur l'armature des fours ». Quand on sait que chaque jour devaient y être amenés d'autres convois de gazés, on se

demande comment des magistrats sérieux, des journalistes sagaces, des historiens rigoureux ont pu laisser passer cela. **On touche là, comme en beaucoup d'autres endroits de l'historiographie de la Shoah, à une faillite collective de l'esprit critique**.

Konrad Morgen et beaucoup d'autres témoins pourtant retenus par les tribunaux et par l'histoire auraient mérité cette question posée lors du premier procès Zündel (1985) par le procureur Griffiths au témoin Vrba (il l'avait pourtant fait citer lui-même comme témoin à charge) :

> *A plusieurs reprises lors de la discussion de votre livre I Cannot Forgive, vous avez dit à Me Christie que vous aviez eu recours à la licence poétique pour écrire ce livre. Avez-vous eu recours dans votre témoignage (à la barre) à la licence poétique ?*

Cette question mordante se référait à des affirmations répétées du témoin. Acculé par la défense, Vrba, pour justifier les erreurs, exagérations, inventions et contradictions d'un livre loué jusqu'alors pour son « respect presque fanatique pour l'exactitude », avait invoqué la licence poétique sous plusieurs formes : « an artistic picture », « an attempt for an artistic depiction », « *a literary essay* », « *licence of a poet* », « art piece in literature », etc.

Ainsi le témoignage qui avait fondé, au départ, l'histoire de la Shoah devenait-il un essai littéraire, une tentative de description littéraire, pleine de « *licentia poetarum* ».

C'est moins les témoins qui sont en cause ici que les juges, avocats, experts et historiens : pendant quarante ans ils n'ont pas exercé leur droit de contrôle, ils n'ont pas rempli leur devoir d'esprit critique.

Passer du récit poétique de la Shoah à l'histoire du génocide supposera un réexamen critique de tous les témoignages sans exception.

(1) Kurt Gerstein, SS, est l'auteur de confessions connues sous le nom de « Rapport Gerstein », que l'on étudiera au chapitre VI. Ce « rapport » a été considéré, et le reste encore pour certains, comme une des « preuves » de l'Holocauste. Il a inspiré le film *Amen* de Costa-Gavras.

- III -

Une histoire sans débats

Nulle part dans le monde, en plus de cinquante ans, un historien de grand renom ne s'est attaqué à la question des chambres à gaz. On peut sans doute excepter Pierre Vidal-Naquet, qui jouissait d'une honnête réputation de spécialiste avant d'écrire sur le génocide, mais c'est un spécialiste de l'Antiquité gréco-romaine. Ou encore David Irving, connaisseur reconnu de la seconde guerre mondiale et d'Hitler – mais il est devenu révigationniste.

Tous les autres ont pu s'acquérir une renommé internationale, qu'il s'agisse de Raul Hilberg ou de Robert Faurisson, mais c'est la Shoah qui leur a donné la notoriété, et ils n'étaient pas historiens à l'origine. Du côté des révigationnistes, par exemple, Wilhelm Stäglich était juge, Rassinier député socialiste, Faurisson professeur de français, Butz professeur d'électrotechnique. Il en va de même pour les historiens reconnus : Hilberg était juriste, Pressac pharmacien, Wellers chimiste, Poliakov docteur ès lettres, journaliste, Kogon journaliste, Klarsfeld avocat, Reitlinger artiste et collectionneur, auteur d'une remarquable *Economie du goût*.

Cela ne change rien, a priori, à la valeur de leurs travaux mais cela veut dire qu'aucun historien spécialiste n'a mis en jeu à propos de l'Holocauste ses compétences ni sa réputation.

En France, par exemple, Fernand Braudel signait en 1979 une pétition contre Faurisson, mais il n'a jamais écrit une ligne, en tant qu'historien, sur les chambres à gaz. Même des historiens beaucoup plus proches de la question puisqu'ils ont traité la seconde guerre mondiale, René Rémond, Marc Ferro, Henri Rousso, etc., s'ils reprennent parfois à leur compte les conclusions de Kogon, Hilberg ou Pressac, ne se sont pas aventurés dans une étude à ce sujet. Il existe quelques historiens plus jeunes qui se sont consacrés à la question, mais leurs noms ne sont guère connus hors du cercle des spécialistes. Ils sont rares et n'ont commencé à opérer que tardivement. De toute manière, le récit que connaît le public de la Shoah ne découle pas de leurs travaux.

L'histoire de la Shoah est donc, jusqu'à une époque récente, une histoire sans historiens. Une histoire de juifs passionnés de la mémoire. Une histoire de révigationnistes passionnés de la critique libre-exaministe ou de négationnistes passionnés par une réhabilitation du IIIe Reich. Une histoire d'antinégationnistes passionnés par la « falsification négationniste ».

Cette histoire sans historiens est tout naturellement une histoire sans débat.

Les révigationnistes en ont proposé un. Il a semblé s'amorcer en France vers la fin des années soixante-dix, notamment à la suite d'articles de Robert Faurisson et Georges Wellers dans *Le Monde*, journal de référence des intellectuels. Puis il a été stoppé net, malgré toutes les demandes des

révigationnistes. On leur a refusé l'accès aux médias et la discussion publique de leurs thèses, en les accusant de falsifier l'histoire volontairement et en arguant que, le problème historique des chambres à gaz étant résolu, le débat n'avait pas lieu d'être.

En France, à l'initiative de Léon Poliakov et Pierre Vidal-Naquet, trente-quatre historiens ont signé une « déclaration » dans *Le Monde* daté du 21 février 1979 en réponse à deux morceaux de Faurisson où celui-ci exposait pourquoi, selon lui, les chambres à gaz n'avaient pas existé. Ce texte proclamait ceci :

> ***Il ne faut pas se demander comment, «techniquement», un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz.***

Parmi les signataires figuraient notamment, outre Braudel et ses deux promoteurs : Philippe Ariès, Alain Besançon, Pierre Chaunu, Marc Ferro, François Furet, Jacques Julliard, Jacques Le Goff, Emmanuel Leroy-Ladurie, Robert Mandrou, Roland Mousnier, Madeleine Rebérioux et Maxime Rodinson. Du beau linge, comme on dit. Des chercheurs, renommés pour la plupart, et souvent compétents dans leur branche, pétitionnaient pour qu'il n'y ait pas de recherche sur un sujet pour lequel ils n'étaient pas compétents.

Cette démarche surprenante pour des universitaires est un défi à la simple logique. Quelle que soit la stupidité présumée des thèses révigationnistes,

on ne saurait les combattre efficacement, du point de vue scientifique, qu'en en démontrant la vanité, en même temps que la validité des thèses adverses. Il va de soi, en outre, que, si le meurtre de masse a bien eu lieu, les moyens techniques ont bien existé eux aussi. Cela ne pose donc pas un problème insurmontable à la recherche historique. A l'inverse, la démonstration de l'impossibilité technique du meurtre de masse obligerait tout chercheur, quelles que soient ses convictions, à ne plus croire en celui-ci.

Le mauvais exemple de ces sommités universitaires fut, hélas, suivi par la communauté des journalistes. Ceux-ci interdirent bientôt tout débat, malgré l'attrait du scandale qui fait grimper l'écoute. Ainsi, lorsque le journaliste alors célèbre Ivan Levaï reçut, très exceptionnellement, Robert Faurisson, le 17 décembre 1980 sur Europe 1, fit-il porter l'entretien, avec insistance, non pas sur les thèses de Faurisson mais sur la question de savoir s'il entendait réhabiliter Hitler. On n'examinait pas une thèse pour la réfuter, on soupçonnait les intentions du thésard pour le discréditer.

Cette mauvaise pédagogie porta des fruits détestables. En insultant les révigationnistes, en refusant de débattre de leurs arguments, les médias et les historiens leur donnèrent le double statut du fruit défendu et du martyre. En ne réfutant pas clairement leurs affirmations, ils portèrent le public non prévenu à juger la position officielle fragile et la position révigationniste intéressante. Et ce qui devait arriver arriva : au lieu de se dégonfler comme une lubie d'historien obsessionnel, le révigationnisme crût et recruta.

On essaya un moyen pire encore pour juguler l'épidémie. Dans plusieurs pays, le débat public, condamné en principe par les historiens, et refusé en fait par les médias, fut interdit en droit par le législateur. En France, par exemple, on a même interdit la simple expression de l'opinion révigationniste, par la loi Gayssot de juillet 1990, qui fait tomber sous le coup du délit de *contestation de crime contre l'humanité* quiconque met en doute tout ou partie du récit officiel de la Shoah.

Plusieurs voix se sont élevées contre cela, dont l'ancien ministre Simone Veil et le député RPR Jacques Toubon, futur ministre. Il demandait, le 21 juin 1991, l'abrogation de la loi Gayssot, arguant que :

> *Le délit de **révisionnisme** fait reculer le droit et affaiblit l'histoire.*

Lorsqu'il devint à son tour ministre de la justice, Jacques Toubon conserva, hélas, cette loi, et s'en expliqua ainsi :

> *Remettre en cause cette loi, ce serait maintenant donner raison dans l'opinion aux **négationnistes**.*

On notera, entre ces deux phrases, le changement sémantique : Jacques Toubon ne parlait plus de *révisionnisme* mais de *négationnisme*.

Du reste, cette loi Gayssot n'a fait que faciliter et aggraver les sanctions judiciaires prononcées dès avant sa proclamation contre les révigationnistes. Car, à peine la controverse esquissée, les poursuites judiciaires commencèrent contre les révigationnistes. C'était quelque chose de neuf et d'extraordinaire, dans une société démocratique moderne, que la justice interfère avec l'histoire et que l'on prétende interdire Clio au moyen du glaive de Thémis. Ce fut un retour à des censures et à une attitude dogmatique radicalement opposées aux convictions

affichées par la communauté intellectuelle et politique qui s'en sert puisqu'elle célèbre la liberté de l'individu et son droit à la liberté d'expression.

Ainsi, à défaut d'être le lieu d'un débat, le récit de la Shoah a été le moyen d'un combat. Le lecteur aura peine à croire la liste des poursuites et sanctions judiciaires qui ont frappé, rien qu'en France, Faurisson, ses émules et ses prédécesseurs.

Dès 1948, Maurice Bardèche était condamné à onze mois de prison et cinquante mille francs d'amende pour *Nuremberg ou la Terre promise*.

En 1960, Paul Rassinier, invité à tenir une conférence à Hambourg, ne fut pas autorisé par le gouvernement de la ville-état à pénétrer sur son territoire. Son éditeur ayant commencé à lire son manuscrit dans la salle de conférence, la police le fit évacuer quand vint le passage affirmant que les gazages sont un mensonge.

La liste des procès intentés à Robert Faurisson serait fastidieuse. Il perd, la plupart du temps, et se voit condamner à de lourdes peines, étant donné notamment le grand nombre d'associations qui se portent parties civiles. Quand il gagne, les compensations financières qu'il obtient sont dérisoires. Il est aujourd'hui ruiné. Parmi les curiosités judiciaires, notons sa condamnation à un mois de prison ferme par un tribunal suisse sans qu'il ait été tenu au courant de la procédure.

Il n'est, bien sûr, pas le seul poursuivi. En France, de nombreux journaux et journalistes ont été frappés de lourdes peines. Le plus connu d'entre eux est le polémiste d'extrême droite François Brigneau. L'avocat révigationniste Eric Delcroix a été condamné pour son livre *La Police de*

la pensée contre le révisionnisme et a fait l'objet d'une procédure disciplinaire du Conseil de l'ordre. Vincent Reynouard, professeur de physique, a été condamné à un an de prison pour la diffusion d'une brochure de seize pages, peine qu'il a purgée à la prison de Valenciennes.

Mais la répression du révigationnisme déborde du judiciaire. Elle prend aussi la forme de sanctions professionnelles et universitaires. Henri Roques a été dépossédé de son grade de docteur, la soutenance de sa thèse sur les *Confessions* de Kurt Gerstein ayant été annulée pour vice administratif à la suite d'une poursuite diligentée par le ministre de l'éducation nationale lui-même, Alain Devaquet. D'autres sanctions administratives et pénales ont frappé les universitaires Notin et Plantin.

Enfin, l'on doit à la vérité d'avouer qu'en dehors de toute mesure et de toute raison, la controverse contre le révigationnisme a donné lieu à de graves voies de fait contre les personnes. Là aussi, la liste n'est pas petite non plus.

Le 29 janvier 1981, le révigationniste Michel Caignet, étudiant en linguistique, dénoncé par l'hebdomadaire VSD, est vitriolé par quatre individus devant son domicile de Courbevoie.

Le 6 février 1990, le révigationniste Olivier Mathieu et sa compagne sont rossés, lors de l'émission de Christophe Dechavanne, par un commando de l'OJC (Organisation juive de combat).

Pierre Guillaume, responsable des éditions de *La Vieille Taupe*, a été victime d'innombrables agressions, ainsi que sa librairie de la rue d'Ulm à Paris ; en 1992, celle-ci a dû fermer.

Robert Faurisson a été la victime de dix agressions physiques entre le 20 novembre 1978 et le 31 mai 1993 (2 à Lyon, 2 à Vichy, 2 à Stockholm,

4 à Paris), dont 7 sont dues à des organisations ou des milices juives de France. En particulier, le 16 septembre 1989, trois jeunes gens agressent Robert Faurisson dans un parc de Vichy. Seule l'intervention d'un passant empêche qu'ils ne l'achèvent à coups de pied dans la tête. L'enquête de la police judiciaire établira que l'agression est imputable à de « jeunes activistes juifs parisiens ».

Le 14 janvier 1988, à Lyon, le professeur Jean Claude Allard, coupable d'avoir présidé le jury de thèse du révigationniste Henri Roques sur les *Confessions* de Kurt Gerstein est pris par l'OJC dans une embuscade qui sera officiellement revendiquée. Il doit être hospitalisé.

Trait commun à toutes ces agressions, les agresseurs paradent la plupart du temps ou se cachent peu, et ils ne sont pourtant jamais inquiétés. Cela indique une participation explicite de l'Etat dans la violence illégale contre les historiens révigationnistes.

Dans la lutte physique et médiatique contre le révigationnisme, une famille a pris une part particulièrement active ; il s'agit de la famille franco-allemande Klarsfeld : le père, Serge, le fils, Arno, et la mère inspiratrice, Beate. On ne compte plus les exactions commises par cette petite bande au nom de la juste cause, exactions d'autant plus choquantes que le père et le fils sont avocats. Mais l'on relèvera toutefois ce propos de Serge Klarsfeld à Radio J (une radio communautaire juive), après l'attentat commis contre Robert Faurisson le 16 septembre 1989 :

> *Ce n'est pas tellement surprenant car quelqu'un qui provoque depuis des années la communauté juive doit s'attendre à ce genre d'événement. On ne peut pas insulter la mémoire des victimes sans qu'il y ait des conséquences.*

Un avocat justifie la vendetta, un intellectuel approuve que l'on réponde par la violence à une controverse universitaire.

Sa femme Beate ajoutait de son côté :

> *Quoi de plus normal que quelques jeunes gens se soient peut-être mis en colère et aient essayé de donner une leçon à Faurisson.*

On tombe là au fond de la complaisance et de l'irresponsabilité. Quand les esprits s'affranchissent ainsi des normes de la prudence, de la probité et de la méthode scientifique, comment espérer que l'histoire de la Shoah soit racontée proprement ?

La France n'a hélas pas le monopole de ce type de comportements.

En Grande-Bretagne, l'historien David Irving a été condamné.

Au Canada, le révigationniste Ernst Zündel, d'abord condamné, a été relaxé en appel, mais fut la victime, depuis, de plusieurs attentats. Sa maison a, entre autres, été incendiée. Il a été mis en prison. Son passeport lui a été retiré par le consulat de RFA à Toronto, son compte bancaire en Allemagne saisi. Des témoins qui avaient témoigné en sa faveur lors de ses procès de 1985 et de 1988 ont subi de graves contrecoups. Le professeur Gary Botting a été chassé de son collège, James Keegstra, professeur dans un collège de l'Alberta et maire de sa commune, a perdu son emploi de professeur et son poste de maire. Sa maison a été incendiée.

En Suisse, Mariette Paschoud, professeur de français et d'histoire, a été privée du droit d'enseigner les deux matières. Jürgen Graf, lui aussi, a été privé d'enseignement et, condamné à de la prison, il s'est réfugié en Russie. Le professeur Amaudruz a été jeté en prison à plus de quatre-vingts ans.

Aux Etats-Unis, l'*Institute for Historical Review* a été l'objet de nombreuses

attaques avant d'être détruit de fond en comble, en 1984, par un incendie criminel.

En Suède, Ditlieb Felderer a accompli six mois de prison, tandis qu'Ahmed Rami, directeur de Radio Islam, était condamné en 1990. La même année, en Autriche, le Dr Herbert Schwieger était condamné à un an de prison, dont une partie fut purgée en préventive !

En Allemagne, le cas le plus extraordinaire est celui de Wilhelm Stäglich, juge à la retraite et auteur du *Mythe d'Auschwitz*. Son livre a été interdit, saisi, pilonné, y compris les plombs de composition. L'Université de Göttingen lui a retiré son grade de docteur en droit, qui datait de 1951. En décembre 1985, lors d'une perquisition à son domicile, la police a saisi le seul exemplaire que possédait l'auteur d'un nouvelle édition imprimée en Grande-Bretagne. Le 8 avril, la police revenait, pour saisir une vidéocassette de R. Faurisson sur le problème des chambres à gaz. Ne la trouvant pas, elle se rabattait sur des copies de plans des crématoires d'Auschwitz et les lui confisquait. Plusieurs révigationnistes, Günter Deckert, Ernst Zündel, Sylvia Stolz, Horst Mahler, etc. ont purgé ou purgent de lourdes peines en pays germanique. Même cas pour Gerd Honsik et Wolfgang Fröhlich en Autriche et pour Pedro Varela en Espagne.

Choquantes du point de vue moral, les sanctions qu'ont subies les révigationnistes sont moins dommageables pour l'histoire que le réflexe de peur qui les accompagne. Les archives ne sont ouvertes qu'aux chercheurs reconnus, fermées aux individus isolés qui ne sont pas recommandés par « un institut » et ne peuvent « prouver l'importance de leurs travaux

pour la recherche historique », bref, il y a là un nouveau moyen de contrôler la recherche et d'éliminer les curiosités qui ne sont pas jugées convenables. Faurisson, et d'autres, racontent comment le Musée de Dachau, ou l'Institut de Munich, ou le Centre de documentation juive contemporaine refusent d'abord de répondre, puis de donner accès aux documents. Plus grave : le SIR (Service international de recherches) dépendant du Comité international de la Croix-Rouge, situé à Arolsen en Allemagne fédérale, qui possède une foule d'archives sur les camps et leur démographie, ne les communique plus. Jusqu'en 1978, une « section historique » fournissait des documents aux chercheurs et publiait des statistiques fort intéressantes sur les décès dans les camps. Depuis, la controverse révigationniste a eu pour effet de faire dissoudre cette section. Désormais, le rapport annuel d'activités du SIR est pour l'essentiel secret. Cette rétention générale d'informations a considérablement freiné la recherche historique en matière d'Holocauste, et appauvri encore un peu plus un débat quasi inexistant.

-IV-

Une archéologie reconstruite, des photos retouchées, des textes manipulés

Un jour de 1983, Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, écrivit :

Il n'existe pas de photos de chambre à gaz.

Un jour de 1995, le 19 janvier, Eric Conan, grand reporter à *L'Express*, après avoir visité Auschwitz, dressait l'inventaire des monuments falsifiés qu'abritait le camp. A titre d'exemple, il s'étendait sur le crématoire du camp principal, le fameux *Krema I* :

En 1948, lors de la création du musée, (il) fut reconstruit. Dans un état d'origine supposé. Tout y est faux : les dimensions de la chambre à gaz, l'emplacement des portes, les ouvertures pour le versement du Zyklon B, les fours, rebâtis selon les souvenirs de quelques survivants, la hauteur de la cheminée.

Pourtant, depuis 1945, de nombreux journaux avaient publié des photos de chambres à gaz. Pourtant, des centaines de milliers de touristes, curieux ou émus, avaient cru visiter des lieux authentiques, et rien n'avait été fait pour les détromper.

La vérité est, hélas, que l'on a construit, sur l'indication de quelques témoins, des installations factices à usage pédagogique. C'est un peu ce qu'a fait Saddam Hussein en relevant les murailles de Babylone – à la différence essentielle qu'à Babylone subsistent, à côté des murailles reconstruites, des murailles authentiques qui ont servi de modèle et qui attestent que les reconstructions, même conformes, ne sont pas l'original. A Auschwitz, comme partout sous les climats pluvieux (certaines réfections de Viollet-le-Duc font plus vrai que nature), les bâtiments factices ont vite pris la patine de l'authentique, sans que les autorités du musée jugent bon de prévenir le visiteur qu'il s'agissait de constructions conjecturales. **On doit donc, hélas, parler de fraude délibérée**.

Le conservateur du Musée d'Auschwitz a avancé le concept de *prévention-conservation* pour décrire, et justifier, ce que les autorités ont fait depuis 1945. Selon lui, « au moins 60 % » de ce que l'on peut voir est authentique. Eric Conan se pose toutefois une question :

> *Que faire des falsifications léguées par la gestion communiste ? Dans les années cinquante et soixante, plusieurs bâtiments, qui avaient disparu ou changé d'affectation, furent reconstruits avec de grosses erreurs et présentés comme authentiques. Certains, trop « neufs », ont été fermés au public. Sans parler des chambres à gaz d'épouillage présentées parfois comme des chambres à gaz homicides. Ces aberrations ont beaucoup servi aux négationnistes qui en ont tiré l'essentiel de leurs affabulations.*

C'est l'une des façons de considérer l'archéologie refaite du camp, l'une **des leçons qu'on peut en tirer. Mais il en existe une deuxième. On doit aussi y lire un remarquable document d'histoire, une preuve irréfutable des erreurs de la mémoire, une pétrification**

exemplaire de la fragilité du témoignage et du jugement : les architectes, dans cette œuvre d'archéologie-fiction, ont suivi la volonté des magistrats, les idées des historiens, la fantaisie des témoins. A cet égard, les divagations d'Auschwitz ont une valeur unique. Il est excessivement réducteur de les attribuer à la « gestion communiste ». Cette réduction est à son tour une falsification : c'est le récit dominant de la Shoah pendant quarante ans qui a sécrété cet Auschwitz artificiel et fantasmé. Les fausses ruines d'Auschwitz sont la preuve matérielle, l'incarnation, de la somme de mensonges qui constitue le récit dominant de la Shoah.

Le même travail de falsification a été mené sur la photo.

On remarque d'abord que, la plupart du temps, les photos qui font apparaître une image moins hideuse des camps (baraques correctes, détenus à peu près bien portants, ou souriants) ne sont pas montrées. Quant aux autres, elles sont assorties en général de commentaires pléthoriques qui prétendent parler à leur place.

En l'an 2001, une grande exposition sur les photos de l'Holocauste a eu lieu à Paris. Un journaliste du Monde qui l'a visitée a exprimé d'un mot ce qui a frappé tous ceux qui l'ont vue : le « silence » de ces photos. C'est-à-dire, en termes moins évocateurs mais plus exacts, qu'on n'y voit rien qui « ressemble » à l'évidence au génocide. **Les chambres à gaz ne sont donc pas seulement *indicibles*, elles sont *immontrables***.

Hélas, tous les historiens n'ont pas fait preuve de la même honnêteté intellectuelle que les organisateurs de cette exposition. John C. Ball a exa-

miné de nombreuses photos censées illustrer les camps et les atrocités qui y furent commises. Dans *Air Photo Evidence : Auschwitz, Treblinka* (1992), il donne le résultat de ses observations. Il a repéré des trucages évidents. Ainsi, pour mettre en scène l'horreur de Buchenwald, n'a-t-on pas hésité à rabouter deux photos différentes : sur l'une, des internés très maigres, sur l'autre, un groupe de cadavres décharnés. La « synthèse » des deux donne une image poignante de la barbarie. Peut-être illustre-t-elle des scènes qui se sont réellement passées : il convenait de les reconstituer en dessin, non de faire passer un montage pour une photographie authentique.

Autre trucage, plus éhonté : des vues de Dresde après le bombardement anglo-américain ont été présentées comme des scènes ayant eu lieu à Buchenwald. La supercherie fut découverte lors d'une conférence par un médecin qui y assistait et s'est reconnu.

Ces impostures manifestes ne touchent qu'indirectement au génocide puisque Buchenwald n'est pas censé être un camp d'extermination.

Concernant les massacres des *Einsatzgruppen* (les commandos spéciaux allemands opérant sur le front de l'Est), celui de **Babi Yar** n'a pu être établi par la photographie aérienne. Rappelons que plus de cent mille juifs auraient été fusillés en 1941 dans un ravin d'Ukraine, puis, du 18 août au 29 septembre, 70 000 cadavres auraient été exhumés au bulldozer et brûlés sur de grands feux. **Or une photo aérienne datée sans erreur possible du 26 septembre montre nettement le ravin : n'y figurent ni travaux d'excavation, ni chemins, ni traces de charrois, ni feux. Le sol est intact, avec de la végétation.**

Concernant les camps, une photo du 15 mai 1944 montre l'aire de Treblinka avec six bâtiments, sans traces de clôtures, ni de tours, ni d'excavations de masse.

A Auschwitz-Birkenau, nulle photo n'a saisi les gigantesques mouvements de foule devant les chambres à gaz, ni les flammes des crématoires, ni les fosses d'incinération en plein vent, ni même les tas de charbon nécessaire à entretenir les fours, bref, toutes les manifestations visibles du présumé génocide – alors que les tas de charbon nécessaire à la synthèse du caoutchouc à Monowitz, eux, figurent sur des photos.

En revanche, John Ball a pu détecter, sur plusieurs des photos publiées en 1979 après avoir été filtrées par la CIA, des retouches manifestes. Sur l'une d'entre elles le trait de clôture du camp est accentué pour donner à croire qu'il y avait un mur de ciment plein, propre à préserver le secret, au lieu d'une simple clôture de barbelés.

C'est peu de chose, mais cela indique que les photos liées au génocide, comme les restes archéologiques, ont été manipulées jusque dans le détail (cette fois, la « gestion communiste » n'y est pour rien) et que l'historien de l'avenir devra tout examiner à la loupe avant de disposer d'un matériau fiable.

Nous serons encore plus bref sur les textes qui sont présentés pour fonder le récit de la Shoah. Nous nous contenterons de signaler ici les mauvais traitements qu'ils ont subis. Qu'ils proviennent de sources documentaires ou testimoniales, ces textes ont été traités avec mépris, souvent même avec une malhonnêteté effrontée. De matériaux d'une misérable

qualité générale, recueillis avec plus de piété que de rigueur, beaucoup d'historiens ont fait le pire usage, ajoutant la falsification au manque de rigueur. Les livres sur la Shoah se caractérisent la plupart du temps par de nombreuses variations entre éditions allemandes, anglaises et françaises, qui dépassent de très loin les habituelles petites trahisons de la traduction. Des passages entiers sont supprimés ou ajoutés, des chiffres sont modifiés, des enjolivements présentés comme des documents bruts. Le tout sans que cela soit signalé. Les éditeurs ne sont pas, hélas, seuls responsables, car, encore une fois, les historiens se sont prêtés à cette fraude par leurs troncations, modifications et inventions sur les textes.

Deuxième section

Des historiens extraordinaires

-V-

La justice professeur d'histoire

Nous avons vu, lors de précédents chapitres, l'institution judiciaire chargée de garder jalousement la vérité dogmatique sur l'Holocauste. Nous allons voir mieux : le juge érigé en historien.

L'une des caractéristiques de l'histoire de la Shoah est, en effet, d'avoir été écrite par des juges. En France, le procès Papon, après les procès Barbie et Touvier, a été explicitement conçu et voulu comme une leçon de choses, comme un rappel de l'histoire destiné à combattre à la fois l'oubli et le révigationnisme. Les juges n'avaient plus pour mission de dire le droit mais de dire l'histoire. Il est aujourd'hui reconnu que Papon a historiquement tort parce qu'il a été condamné à dix ans de prison. Sa condamnation établit sa culpabilité, et avec elle une certaine manière de voir l'histoire.

Mais le lien entre histoire et prétoire, concernant la Shoah, remonte à l'origine, au Tribunal de Nuremberg. C'est le TMI chargé de juger les chefs nazis qui a commencé d'écrire l'histoire de l'Holocauste.

Au cours des débats, l'extermination par le gaz est revenue à plusieurs reprises. Le 14 décembre 1945, le procureur adjoint des Etats-Unis, William F. Walsh, cite la page 33 du Rapport du WRB publié en novembre 1944. William F. Walsh dit :

> *Beaucoup de juifs furent tués par les gaz à Birkenau en deux ans d'avril 1942 à avril 1944. On m'a affirmé que le chiffre figurant ici n'est pas une erreur : il est d'un million sept cent soixante-cinq mille.*

Le jugement du tribunal retiendra l'extermination par le gaz parmi les crimes dont les nazis se sont rendus coupables. La question occupe un peu plus d'une page sur les cent quatre-vingts du jugement. Les juges s'appuient principalement sur les aveux de Höss. Ils affirment qu'une sélection entre juifs aptes et inaptes au travail était opérée afin « d'aboutir à la solution finale », les inaptes étant soit gazés soit envoyés dans des « infirmeries spéciales » où on les « laissait mourir ». **Les camps de Treblinka et d'Auschwitz sont seuls cités, avec celui de Flossenburg** (qui ne sera plus retenu par la suite sur la liste des « camps de la mort »). Le procédé d'extermination y est brièvement évoqué, toujours en suivant Höss :

> *Il nous fallait de trois à quinze minutes pour tuer les victimes dans la chambre de mort, le délai variant suivant les conditions atmosphériques.*

Les bourreaux savaient qu'elles étaient mortes quand elles cessaient de crier. Ils attendaient une demi-heure avant d'enlever les cadavres et de les déposséder de leur or.

Sur le nombre de morts, le jugement se réfère également à Höss :

> *A son avis, dans ce seul camp d'Auschwitz et pendant cette période (premier mai 1940 au premier décembre 1943), deux millions cinq cent mille personnes furent exterminées et cinq cent mille autres périrent de maladie ou de faim.*

Ce rôle fondateur donné au Tribunal de Nuremberg dans la représentation de la seconde guerre mondiale et de la Shoah présente plusieurs inconvénients.

D'abord, les juges n'ont aucune compétence en matière d'histoire. Ensuite, le TMI accomplit particulièrement mal la tâche qu'on lui avait imprudemment confiée. A l'incompétence il ajouta le parti pris.

Prétendant retracer les années 1939-1945 pour déterminer qui était responsable de la guerre et qui était coupable de quoi pendant la guerre, les juges ont gommé tout ce qui pouvait gêner l'association des vainqueurs, et exagéré tout ce qui pouvait charger les vaincus. Par exemple, le Pacte germano-soviétique, la guerre d'agression de l'URSS contre la Finlande, l'annexion des pays Baltes, le partage de la Pologne sont passés sous silence, ainsi que Dresde et Hiroshima. Cela n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence de la façon même dont le TMI a été constitué. Il ne fut pas, en effet, à proprement parler un tribunal international, mais plutôt un tribunal interallié. La guerre n'a pas été jugée par des neutres qui auraient à connaître des faits commis par l'un et l'autre camp : elle a été jugée par les Alliés vainqueurs, qui n'ont examiné que les crimes reprochés aux puissances de l'Axe.

Dans ces conditions, le procureur général américain R. Jackson a pu s'écrier sans susciter un tollé :

> *En tant que tribunal militaire nous poursuivons l'effort de guerre des na*tions alliées *(TMI, XIX, p. 415).*

Cette manière de voir était peut-être louable chez un combattant de la démocratie, mais elle ne saurait évidemment fonder nul récit historique, et oblige à recevoir tous les actes, jugements, procédures du TMI avec les plus grandes précautions.

D'autant que le procureur général Jackson n'est pas seul à penser comme il le fait. Quand il déclare que le statut même du tribunal « envisage l'application d'une justice vengeresse » (TMI, VIII, 356), il se trouve en plein accord avec le président du TMI, le Britannique Lord Justice Lawrence, pour qui « la justice et de hautes considérations politiques réclament la création d'un nouveau code pénal international, avec effet rétroactif » (TMI, II, 9). C'est ici la politique qui commande à la justice, et conséquemment le vainqueur qui écrit l'histoire.

Les audiences quotidiennes vont illustrer ces déclarations de principe. Pour commencer, le TMI adopte des règles de procédure spéciales, tirées du droit anglo-saxon, qui seront en outre interprétées d'une manière excessivement extensive.

Le TMI a été institué par l'Accord de Londres du 8 août 1945 passé entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France pour juger les criminels de guerre allemands. Son statut y a été défini. Deux articles au moins méritent l'attention.

L'article 19 stipule :

> **Le tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves. Il adoptera et appliquera autant que possible une procédure rapide et non formaliste et admettra tout moyen qu'il estimera avoir une valeur probante.**

Le texte anglais ne dit pas « procédure rapide » mais procédure « expéditive » (*expeditious*) et le procureur russe Rudenko insistera pour que la procédure soit « expéditive, je souligne, messieurs, expéditive » (TMI, III, 551).

La procédure fut d'ailleurs à la fois rapide et expéditive : l'instruction était bouclée pour l'audience d'ouverture, le 18 octobre 1945, soit 71 jours après l'Accord de Londres. Cela n'a laissé ni à l'accusation ni à la défense le temps de mener une véritable enquête, ou la simple analyse des documents, bref, pas le moindre début d'esquisse de travail historique. Surtout, le tribunal se trouvant délié des « règles techniques relatives à l'administration des preuves », ses conclusions, pour être judiciairement valides, se trouvent privées par définition de toute valeur probante.

D'une certaine manière, l'article 21 est encore plus gênant :

> **Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique mais les tiendra pour acquis. Il considérera également comme preuves authentiques les documents et rapports officiels des gouvernements des Nations unies, y compris ceux dressés par les Commissions établies dans les divers pays alliés pour les enquêtes ainsi que les procès-verbaux des audiences et les décisions des tribunaux militaires ou autres tribunaux de l'une quelconque des Nations Unies.**

Cet article est à l'origine de plusieurs erreurs historiques et judiciaires. C'est une extension abracadabrante d'une règle de procédure anglaise : ordinairement, les faits dits « de notoriété publique » visés par une telle procédure sont des affirmations comme « le printemps succède à l'hiver ».

A Nuremberg, le gazage en chambre, du fait de quelques témoignages, *a été considéré comme un fait de notoriété publique et dispensé de preuves*. Pire : toute accusation décrétée de notoriété publique a été reçue pour valide, tout rapport ou procès-verbal à charge venu d'un pays allié ou neutre a été considéré comme une *preuve authentique*. **Ce principe fut valable pour tous les pays, y compris l'URSS de Staline**.

Il a trouvé une illustration éclatante dans l'affaire bien connue de Katyn. Le rapport de la commission d'enquête soviétique sur le meurtre de milliers d'officiers polonais dans la forêt de Katyn a été tenu pour *preuve authentique*. Sous la cote URSS-54, il a constitué à Nuremberg la base des débats (2 jours) sur ce massacre. On sait aujourd'hui que ledit massacre a été perpétré par les Soviétiques, mais, grâce au document URSS-54, Staline a pu alors en refiler la paternité à Hitler. Si le jugement de Nuremberg ne le mentionne pas, l'acte d'accusation, en revanche, impute à l'Allemagne le fait suivant :

> *En septembre 1941, onze mille officiers polonais, prisonniers de guerre, furent tués dans la forêt de Katyn près de Smolensk.*

Et, même si le TMI n'a pas formellement proclamé la culpabilité judiciaire de l'Allemagne dans le crime de Katyn, il l'en a reconnue coupable aux yeux de l'opinion par l'application de l'article 21 de son statut, le rapport URSS-54 ayant valeur de *preuve authentique*.

Une circonstance accroît le malaise du lecteur cinquante ans après : **l'un des deux juges soviétiques, qui présida d'ailleurs la séance d'ouverture du TMI et intervint en procureur, se nommait Nikitchenko. Il était général de l'Armée rouge et il avait, en 1936, présidé les Procès de Moscou**.

Revenons à l'histoire proprement dite de la Shoah : la méthode retenue pour Katyn a servi aussi pour elle.

Ainsi le TMI a-t-il retenu pour *preuve authentique* un film tourné et monté par une équipe d'Hollywood montrant la chambre à gaz de Dachau avec des explications sur la manière dont on y asphyxiait les victimes. Or on sait depuis le 19 août 1960, par une lettre du directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich publiée dans *Die Zeit* qu'il n'y a jamais eu de **gazages à Dachau. Le TMI a donc validé non seulement un faux manifeste mais une imposture historique**.

De même a-t-il dit que :

> *En 1944, à Buchenwald, on a même prolongé une voie ferrée pour que les déportés soient conduits directement dans la chambre à gaz.*

Or, plus personne ne croit sérieusement à cette chambre à gaz de Buchenwald.

De même encore le TMI a-t-il donné valeur de *preuve authentique* au document PS-3311 décrivant le massacre des juifs à Treblinka dans des *chambres à vapeur* !

Aujourd'hui, nul historien ne s'aventurerait à prendre les travaux du TMI pour base du récit de la Shoah, mais ils en furent à l'époque le premier pilier. Leur piètre qualité, le manque de rigueur des magistrats ont falsifié notre connaissance de l'histoire.

Quand nous parlons de manque de rigueur, nous n'allons pas au bout de la vérité. Il y a eu à Nuremberg une volonté, que les déclarations du procureur américain citées plus haut laissaient prévoir, d'établir par la force un certain type de « vérité ». On la voit nettement à l'œuvre lors

des dépositions de Rudolf Höss : **cet élément capital de l'accusation et du jugement a été obtenu… sous la torture.** C'est un fait maintenant établi et reconnu, que l'on connaît par plusieurs sources indépendantes. Voyons les choses d'un peu plus près.

Quatre documents rapportent divers états des aveux de Höss. Les trois premiers ont été versés au dossier du TMI, où Höss comparaissait, rappelons-le, comme témoin. Le quatrième, nous en avons déjà parlé, rassemble des textes connus sous le titre de *Le Commandant d'Auschwitz parle*, censément rédigés pendant son propre procès devant la justice polonaise, dans la prison de Cracovie, et dans l'attente de sa condamnation à mort le 2 avril 1947.

Le premier document, daté du 14 et du 15 mars 1946, est un texte dactylographié de huit pages, sans en-tête ni référence administrative imprimée, bourré de corrections, sans paraphe ni rappel des mots corrigés, ajoutés ou supprimés. (Tout cela est parfaitement irrégulier : en admettant que la déposition ne soit pas manuscrite, le moindre mot corrigé devrait être signalé et paraphé). Il est rédigé en allemand, signé par Höss, contresigné par deux sergents de l'armée britannique et par un capitaine de la 92e section de la Sécurité militaire qui certifie que les deux sergents ont été présents durant l'interrogatoire (cote NO-1210).

Le second est daté du 5 avril 1946. C'est une déclaration de deux pages et demie, sous serment, en anglais, dactylographiée et signée par Höss. Mêmes irrégularités de forme.

Pour dissimuler le fait que Höss a signé une déclaration non dans sa langue maternelle mais en anglais (qu'il comprenait mal), un faux a été élaboré et présenté comme une traduction de l'allemand vers l'anglais – mais le faussaire a mal lu le document original et produit un paragraphe (§ 9) incompréhensible, avouant la forgerie. On trouve donc deux documents sous la cote PS-3868, le document signé Höss et son *remake* en allemand.

Le troisième document est la déposition verbale que Höss a faite devant le TMI le 15 avril 1946. Le procureur adjoint américain Harlem Amen se contenta de lire le *remake* PS-3868 (amputé des paragraphes 9 et 8) et de demander à Höss s'il avait bien déclaré cela. Il reçut pour toute réponse : « *Ja, Jawohl, Ja, est stimmt* ». Aucun interrogatoire complémentaire ni contre-interrogatoire ne fut mené, ni sur les lieux, ni sur les procédés, ni sur les chiffres. Si l'incuriosité du tribunal ne semble avoir frappé personne, l'attitude de Höss retint, elle, l'attention des observateurs. Le psychologue américain G.M. Gilbert, chargé de la surveillance psychologique du prisonnier, le décrit, dans son *Nuremberg Diary*, à plusieurs reprises comme « apathique », d'une « apathie schizoïde ».

Résumons-nous : un témoin « apathique » qui opine d'un simple « oui » aux questions d'un procureur bizarrement incurieux, lequel lui demande juste de confirmer verbalement un aveu écrit trafiqué, aveu dont il existe diverses versions, irrégulières dans leur forme et contradictoires dans le fond, cela conduit à se demander si l'aveu est sincère et fiable.

Poser la question, c'est y répondre. La plupart des historiens le reconnaissent aujourd'hui : les aveux de Rudolf Höss ont été obtenus par la torture.

On le sait d'abord par lui-même. Dans le quatrième document qu'il a laissé, *Le Commandant d'Auschwitz parle*, Höss écrit :

Mon premier interrogatoire fut frappant au sens exact du terme. J'ai signé le procès-verbal, mais je ne sais pas ce qu'il contenait : l'alternance de l'alcool et du fouet était trop, même pour moi.

Puis il raconte qu'il fut soumis à un régime encore plus dur par le procureur anglais, et ne fut autorisé à se laver et quitter ses menottes qu'au bout de trois semaines.

Bien sûr, cette confession sous surveillance de geôliers communistes est elle-même suspecte, et nous avons émis des réserves sur le texte. Une critique maximaliste pourrait la prétendre extorquée – mais, dans ce cas, comment garantir la véracité des aveux de Nuremberg ?

Surtout, deux témoignages viennent corroborer la torture de Höss. Le premier vint de Moritz von Schirmeister, conseiller personnel de Goebbels. Prisonnier de guerre ramené en Allemagne pour témoigner à décharge au procès de Hans Fritzsche, il fut conduit en voiture à la prison de Nuremberg, dans la même voiture que Höss. Selon son témoignage, Höss lui aurait dit, à propos de ses aveux :

Assurément, j'ai signé que j'avais tué deux millions et demi de juifs. Mais j'aurais tout aussi bien signé qu'il y en avait eu cinq millions. Il y a précisément des méthodes pour obtenir n'importe quel aveu – que ce soit vrai ou non.

Le second figure dans un livre paru en 1983, *Legions of Death*, de Rupert Butler (chez Hamlyn Paperbacks). Parmi ses recherches, l'auteur a interrogé Bernard Clarke, l'un des hommes qui ont arrêté Höss dans la ferme proche de la frontière danoise où il vivait caché sous le nom de Franz Lang. Le 11 mars 1946, Bernard Clarke et cinq autres spécialistes des renseignements britanniques en uniforme pénètrent au domicile de

Mme Höss, la menaçant de la livrer, elle et ses enfants, aux Russes si elle ne leur révèle pas la cache et le faux nom de son mari. Ils font de même pour son fils et sa fille. Le renseignement obtenu, ils arrêtent Höss la nuit, le battent jusqu'à ce qu'un officier lance « Dites-leur d'arrêter ou c'est un cadavre que nous ramènerons. » Ils le baladent ensuite nu sous la neige, le gavant de whisky et l'empêchant de dormir. Clarke ajoute : « Il y fallut trois jours pour obtenir une déclaration cohérente ».

Cette déclaration cohérente est celle du 14-15 mars. A aucun moment Clarke ne montre le moindre remords d'avoir torturé. Butler non plus n'y voit aucun mal.

Si un tel état d'esprit avait, en 1983, quelque chose de surprenant, il était courant en 1945 dans le feu de la guerre. Les terribles découvertes faites dans les camps, monceaux de cadavres, prisonniers étiques, etc., attisaient une haine déjà forte entre belligérants.

On en trouve une manifestation dans le massacre de la garnison de Dachau par les troupes américaines lors de la libération du camp, le 29 avril 1945. Il a été décrit par Howard A. Büchner, qui était officier de santé US et qui en fut le témoin oculaire. En voici le bilan : Abattus sur place, 12 ; tués par des détenus, 40 ; exécutés à la mitrailleuse, 358 ; soit un total de 510, une trentaine ayant été massacrés autrement, à coups de pelle, de bâton et de crosse de fusil.

La torture de Höss, dans une telle ébullition des esprits, ne fut pas un cas isolé. Le policier Hans Marsalek raconte l'interrogatoire de Franz Ziereis, commandant du camp de Mauthausen, l'estomac perforé de

trois balles, et « interrogé » pendant six heures, dans la nuit du 22 au 23 mai 1945, avant d'avouer l'existence d'une chambre à gaz et de mourir.

De même à Ravensbrück, le commandant Suhren, son second Schwarzhuber et le médecin du camp, le docteur Treite, ont-ils tous trois avoué l'existence d'une chambre à gaz au terme d'interrogatoires musclés. Ils ont été exécutés ou se sont suicidés ensuite. Or il est reconnu aujourd'hui qu'aucune chambre à gaz homicide n'a existé à Ravensbrück.

L'indignation des troupes alliées devant l'état des camps allemands explique, si elle ne les justifie pas, les tortures et mauvais traitements qu'elles ont fait subir au personnel de ces camps. Nous pouvons tenir pour établi que les aveux de Höss ont été obtenus par la torture.

Or, hélas, dans le texte du jugement de Nuremberg, ils fondent à peu près seuls, à l'exception du WRB on l'a vu, et l'on a vu aussi son peu de fiabilité, les affirmations des juges relatives aux chambres à gaz et à l'Holocauste. Quelle épouvantable légèreté des juges, et des historiens qui les ont suivis ! On doit conclure que le travail du TMI ne sert à rien pour établir l'histoire, sauf comme exemple de ce qu'il ne faut pas faire. (Reconnaissons d'ailleurs que l'Holocauste n'était pas l'objet ni le souci premier des magistrats ; il n'était pour eux, pour ainsi dire, qu'une cerise sur le gâteau des crimes d'Hitler.)

Le grand procès de l'Holocauste, le véritable Procès d'Auschwitz, annoncé longuement par la presse comme tel, eut lieu, on s'en souvient, en 1964 à Francfort, après qu'on eut arrêté le dernier commandant du camp, Richard Bär, en 1960. L'instruction, qui centralisait tous les dossiers ayant trait au camp, dura deux ans, et l'on n'entendit pas moins de

409 témoins dont 248 internés et 91 SS. On en attendait légitimement une masse de documentation extraordinaire pour l'histoire. On fut déçu.

Outre l'escamotage, déjà vu, de la déposition de Bär, mort avant l'ouverture du procès, celui-ci se caractérise par le fait que personne, y compris les avocats les plus combatifs de la défense, ne remit en cause l'existence du génocide par chambre à gaz, fait de *notoriété publique*, accepté et accrédité par Nuremberg, chaque accusé s'efforçant juste de prouver qu'il y avait à peine, ou pas du tout, participé.

Bien que mené dans une Allemagne apaisée, en pleine croissance, réconciliée avec la France et intégrée comme jamais à l'Europe, ce procès fut un modèle d'irrégularité, un étalage de pressions politiques. Ainsi tous les prévenus furent-ils placés en détention préventive, sans sécurité juridique, afin de s'assurer de leur docilité. Un président partial leur coupait la parole à l'audience, ainsi qu'à leurs avocats. Une exposition sur Auschwitz eut lieu à l'église Saint-Paul de Francfort, suggérée par le procureur général Bauer en personne : on y trouvait les photos des accusés accompagnées de notices. Les protestations de la défense à ce sujet restèrent vaines.

On admit aussi n'importe quel témoignage de l'accusation sans contrôle. Ainsi fit-on venir de Pologne un seul témoin pour accréditer la maquette des lieux présentée au tribunal, sans qu'aucune question ne soit posée au concepteur de cette maquette sur les éléments qui l'avaient amené à la concevoir ainsi. De même ne releva-t-on pas qu'un témoin prétendait avoir identifié un accusé à 70 mètres de distance, la nuit, à travers un bâtiment. Et tant d'autres énormités flagrantes.

Beaucoup de témoins s'étaient d'ailleurs exprimés dans les journaux avant de déposer à la barre, d'autres faisaient ouvertement référence à ce qu'ils avaient lu dans la presse. Le comité d'Auschwitz avait carrément distribué à tous son bulletin d'information, afin de guider les hésitants. De nombreux experts furent consultés. Aucune expertise ne porta cependant sur les chambres à gaz, toujours reconnues de *notoriété publique*.

Depuis l'origine, dans tous les procès portant sur le génocide des juifs par le gaz, jamais celui-ci n'a donc fait l'objet d'un débat matériel. C'est un peu humiliant pour la justice, mais cela n'est pas notre problème : c'est surtout catastrophique pour le récit de la Shoah. **La justice, qui s'est instituée professeur d'histoire, n'en a pas exercé correctement le métier.**

Notons, pour clore ce chapitre, le jugement du Procès de Francfort, qui devrait donner matière à réflexion aux historiens de l'avenir. Beaucoup d'accusés furent lourdement condamnés. D'autres résultats surprennent : si le dentiste Schatz, contre lequel nul témoin ne déposa, fut ordinairement relaxé, on s'étonne que Breitwieser, chef de la section de désinfection qui, selon les juges, était chargée de l'introduction du Zyklon B dans les chambres à gaz, ait été acquitté au bénéfice du doute, parce qu'il a été impossible de prouver qu'il avait effectivement participé à des gazages. Quant au docteur Lucas, reconnu coupable de complicité de gazage sur 4 000 personnes à Birkenau, il fut condamné à trois ans et trois mois de prison. A comparer avec le verdict du procès Papon (dix ans fermes, pour quelques signatures controversées d'autorisations de convois vers Drancy !).

Troisième section

Des fondements extraordinaires

-VI-

Des piliers qui s'effondrent

On vient de voir sur quoi ne repose pas le récit du génocide. Mais sur quoi repose-t-il ?

Les professeurs d'histoire sont une part du dispositif chargé de transmettre ce récit, et même de l'élaborer. Il est donc intéressant de connaître la liste des ouvrages qu'on leur recommande de lire. En 1989, François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (mort en 2001), rédigeait un opuscule pédagogique tiré à 30 000 exemplaires et intitulé *Le Nazisme et le Génocide* (Nathan), destiné à tous les profs d'histoire de France. Il y recommande une liste d'ouvrages. Un grand spécialiste s'adresse à un corps d'enseignants chargé de se pénétrer d'un sujet et d'y réfléchir sérieusement avant d'éclairer les générations à venir : on est donc fondé à penser qu'il leur indique les ouvrages fondamentaux sur la question. Voici cette liste :

L'Allemagne nazie et le Génocide juif, Ehess

La Politique nazie d'extermination, sous la direction de François Bédarida

Hitler et les juifs : genèse d'un génocide, Philippe Burrin

Bréviaire de la haine, Léon Poliakov
La Destruction des Juifs d'Europe, Raul Hilberg
Hitler et la solution finale, Gerald Fleming
Les Assassins de la mémoire, Pierre Vidal-Naquet
Atlas of the Holocaust, Martin Gilbert
L'Enfer organisé, Eugen Kogon
Le Système concentrationnaire nazi, Olga Wormser-Migot
L'Hitlérisme et le Système concentrationnaire, Joseph Billig
Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien, Joseph Billig
Rue de la liberté, Edmond Michelet
Les chambres à gaz, secret d'Etat, Kogon, Langbein, Rückerl et alii
Les chambres à gaz ont existé, Georges Wellers
Auschwitz, Léon Poliakov
Et, à signaler :
La Nuit, Elie Wiesel,
Si c'est un homme, Primo Levi
Les naufragés et les rescapés, Primo Levi
Je me suis évadé d'Auschwitz, Rudolf Vrba
Le Crime contre l'humanité, André Frossard
Et encore :
Le Dernier des justes, André Schwartz-Bart
La Mort est mon métier, Robert Merle
Shoah, le film de Claude Lanzmann.

Bédarida donne en bibliographie quelques livres aussi sur Vichy et les juifs, signale les témoignages de David Rousset, Edmond Michelet,

Robert Antelme et Joseph Rovan, et plusieurs films dont *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, *Monsieur Klein*, de Losey, *Au revoir les enfants*, de Louis Malle, etc. Cette liste est extrêmement hétérogène ; elle mêle aux films, aux romans, des témoignages, sérieux ou non, des études de portée et d'intérêt divers. En l'absence de toute classification, Bédarida attribue des notes rapides aux différents ouvrages. *L'Allemagne nazie et le Génocide juif*, de l'Ehess, est « fondamental », *Shoah*, de Claude Lanzmann, « s'impose comme une priorité absolue », et sont proprement recommandés deux romans, *Le Dernier des justes*, d'André Schwartz-Bart, *La Mort est mon métier*, de Robert Merle, une bande dessinée, *Maus*, d'Art Spiegelman, et un ouvrage de réflexion, *Le Crime contre l'humanité*, d'André Frossard.

En revanche, une seule des œuvres citées est assortie d'un commentaire défavorable mettant en doute sa valeur historique : « On se défiera du film à succès *Holocauste*, de Marvin Chomsky, construction mélodramatique et artificielle. » Le reste est donc considéré comme solide et probant, avec les mentions spéciales que l'on vient de voir.

Le caractère hétéroclite de cette liste frappe ; elle surprend de la part d'un universitaire, et elle inquiète. Les sources ne sont même pas distinguées des commentaires. Quel fond un professeur peut-il faire sur un tel amas ? On ne voit pas le propos de Bédarida, à moins qu'il n'ait voulu faire toucher du doigt aux enseignants la grande pitié de l'historiographie de la Shoah et éveiller leur esprit critique par ce moyen. De ce point de vue, la démarche serait salubre.

Essayons maintenant d'esquisser le travail que n'a pas fait Bédarida, c'est-à-dire de remonter, à travers cette nébuleuse d'ouvrages, aux

quelques sources du récit de la Shoah, témoignages et documents. Nous examinerons aussi deux ou trois historiens qui ont fait autorité.

Ce qui va nous frapper au cours de ce bref survol, c'est que des documents que l'on croyait capitaux, des études que l'on considérait comme centrales, des témoignages que l'on disait primordiaux ont été abandonnés au fil des années, selon les modes, au fur et à mesure de l'élaboration du récit de la Shoah. Des noms subsistent, pour le grand public. Ils font encore, dans une certaine mesure, autorité. Mais les spécialistes ne leur accordent plus grande valeur. Nous avons vu ce qu'il faut penser du témoignage fondateur de Vrba. Nous avons vu le pape de l'Holocauste, Hilberg, se parjurer après avoir reconnu son incompétence sur certaines questions centrales. Nous avons entendu le professeur Yehuda Bauer nommer « *silly story* » la prétention de faire remonter la solution finale à la « Conférence de Wannsee ».

En d'autres termes, le récit de l'Holocauste ne se fonde pas sur les mêmes éléments essentiels aujourd'hui qu'en 1944, ni en 1970 ou en 1980, et c'est bien normal. Tel est le mouvement naturel de la recherche historique. **C'est cette histoire des variations des fondements du récit de la Shoah que nous allons esquisser maintenant**.

Exceptons-en par méthode ces témoins ou *conteurs* que Pierre Vidal-Naquet, Germaine Tillion ou Simone Veil ont dénoncés, qui discréditent l'Holocauste en croyant l'orner, ces « témoins médiatiques », ces « historiens à sensation » dont se repaissent les gogos et dont se pourlèchent, bien sûr, les révigationnistes. Laissons donc à leurs enfantillages les Bernadac, les Shirer, à leurs rêveries les Robert Clary, André Lettich, André Rogeric,

Erich Kulka, Samuel Pisar, Maurice Benroubi, Gisela Pal, Ota Kraus, Hermann Langbein, Fania Fénelon, Olga Lengyel, etc. On pourrait allonger la liste à plaisir, sans profit pour personne. La liste des faux-témoins, au sens historique ou juridique du terme, est plus longue, hélas, que la liste de Schindler. Il nous paraît plus rapide, plus rigoureux et plus utile d'examiner la liste, relativement courte, des témoins considérés comme sérieux.

Ce décapage n'est pas facile mais il est primordial ; il précède toute autre tâche : **car si l'on faisait porter la critique sur l'ensemble des témoins et des livres concernant la Shoah, ce serait un tel massacre que, au-delà des faux témoins et des historiens sans rigueur, ce serait la Shoah elle-même qui serait discréditée, au seul profit des révigationnistes**.

Trop longtemps complaisants, les historiens font aujourd'hui, heureusement, ce nécessaire ménage. Et les associations d'anciens déportés les suivent dans cette tâche ingrate, avec un courage qu'il faut relever.

Citons en exemple l'UNADIF (Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus). Dans le numéro d'octobre 1991 de son mensuel *Le Déporté pour la liberté*, elle annonçait sur sa couverture :

« En pages centrales de ce numéro, première partie du témoignage d'Henry Bily, l'un des rares rescapés d'un *Sonderkommando*. »

Dans le numéro de novembre, Bily terminait le récit de son expérience à Auschwitz sous le titre de « Mon histoire extraordinaire ». Mais, sans doute alerté par un correspondant, la rédaction rectifiait le tir dans le numéro de décembre 1991-janvier 1992. Une « mise au point » reconnaissait que Bily s'était livré à :

...la copie intégrale sans aucune mention de références, des passages (notamment des chapitres 7 et 28 du livre du Dr Myklos Nyiszli, Médecin à Auschwitz, écrit en 1945 et traduit et publié en 1961 aux éditions René Julliard. Malencontreusement, les erreurs commises à l'origine par le Dr Nyiszli ont été, elles aussi, reprises ; enfin, l'emprunt le plus long porte sur la description du fonctionnement du Sonderkommando d'Auschwitz-Birkenau, dans lequel Henry Bily déclare avoir travaillé... Il résulte de cette analyse qu'il n'est possible, en aucune manière, de considérer le texte d'Henry Bily comme un témoignage original et personnel.

Après avoir cité un exemple de ce nettoyage que tous les historiens ont dû entreprendre à des dizaines de reprises, venons-en au tuf, c'est-à-dire aux **témoignages et documents sur lesquels s'est fondé le récit de la Shoah, non pas bien sûr comme l'envisagent les révigationnistes, mais comme le grand public cultivé l'a reçu**.

Les premiers récits sur le génocide apparaissent pendant la guerre. Ils seront alors tenus, selon l'expression de Léon Poliakov, pour des « bobards de guerre ». Poliakov écrit dans *Auschwitz* :

...A l'époque, même dans les pays occupés de l'Occident, l'existence des camps d'extermination était communément considérée comme une invention de la propagande britannique.

Walter Laqueur, dans *The Terrible Secret*, confirme le phénomène. Les premières rumeurs sur les chambres à gaz, nées fin 1941 chez les juifs slovaques et polonais, immédiatement relayées par leurs organisations clandestines, ne rencontrent que scepticisme chez les diplomates, à la Croix-Rouge, au Vatican. Quand le *Daily Telegraph* rapporte, le premier, en juin 1942,

le gazage de 700 000 juifs, les lecteurs avertis haussent les épaules, se souvenant que le même Daily Telegraph avait révélé, en 1916, le gazage de 700 000 Serbes par les Autrichiens et les Bulgares.

Laqueur explique l'incrédulité générale par le « syndrome de dénégation ».

Ces premiers récits n'ont accédé au statut de vérité historique, avec beaucoup de difficultés et d'incrédulité résiduelle, qu'après la découverte des monceaux de cadavres de Bergen-Belsen, après la libération de ce camp réservé aux malades. Mais le premier texte qui a vraiment été considéré avec attention par les autorités américaines et qui fut la première pierre du récit officiel de la Shoah est un rapport du *War Refugee Board* (WRB) américain, déjà cité.

Il s'agit, rappelons-le, d'un patchwork de témoignages dont les plus marquants sont attribués à un major de l'armée polonaise interné à Auschwitz I, et à deux jeunes juifs slovaques qui assurent s'être évadés de Birkenau en avril 1944 : Alfred Wetzler et Walter Rosenberg, ou Rosenthal, plus connu sous le pseudonyme de Rudolf Vrba. Nous l'avons rencontré, nous avons vu son témoignage s'effondrer à Toronto lors du premier procès du révigationniste Zündel en 1985, et pourtant sa personne a été et demeure centrale dans le récit de la Shoah. Nous en dirons donc encore quelques mots.

Même sans le contre-interrogatoire serré de l'avocat Christie à Toronto, son témoignage paraissait suspect dès l'abord (rappelons encore une fois qu'il ne connaît pas le nom donné dans l'argot du camp à un endroit qu'il était censé traverser chaque jour ; il se trompe lourdement sur la disposition des lieux ; il affirme que Rudolf Höss, qui avait quitté

Auschwitz en décembre 1943, en était toujours commandant au printemps 1944 ; il ne connaît pas le nom de son successeur, sous le règne duquel il a été censé vivre durant quatre mois, etc.). Cependant ce témoignage manifestement douteux a été recueilli et mis en forme par ses camarades de *Pracovna Skapina*, un groupe de travail clandestin de jeunes juifs slovaques, et acheminé vers les Etats-Unis par l'intermédiaire du rabbin Michael Dov Weissmandel et de Gisi Fleischmann. Une fois repris par le WRB, cornaqué par Henry Morgenthau junior, ce rapport servit à alerter la conscience américaine. Ce rôle rempli, il fut mentionné par le Tribunal de Nuremberg, avec d'autres documents et témoignages, sans éclat particulier.

Par la suite, cependant, Rudolf Vrba connaîtra la célébrité avec son livre *I Cannot Forgive* et sa déposition au Procès de Francfort. Il fut promu grand témoin ès gazages, jusqu'à sa mésaventure de Toronto. Aujourd'hui que les spécialistes considèrent ses allégations avec prudence, il reste honoré comme grand témoin. **Si l'on cite peu le détail de son témoignage, l'autorité de celui-ci demeure. Bédarida en recommandait toujours la lecture en 1989, quatre ans après le Procès de Toronto qui en a prouvé l'inanité. Gardons ce fait en mémoire**.

A la fin de la guerre Rudolf Höss a pris le relais de Vrba comme grand témoin. Nous avons abondamment montré le peu de foi qu'il convient de lui accorder. Nous devons seulement ajouter quelques mots sur les variations de sa cote en tant que pilier du récit de la Shoah. A l'origine son témoignage eut un retentissement énorme parce qu'il

s'agissait de celui d'un bourreau. Même si ses dépositions devant le TMI de Nuremberg ne valent rien, avec leurs lourdes contradictions et le nombre abracadabrant de gazés qu'elles proposent (1), il fut le pilier n° 1 du récit de l'Holocauste jusqu'aux années 1980. Il a même inspiré toute une littérature (cf. *La Mort est mon métier*, de Robert Merle, toujours recommandé par Bédarida). Et pourtant plus personne ne le tient aujourd'hui pour fiable. Raul Hilberg lui-même le reconnaît. Pressac dénonce ses « invraisemblances » et ses « erreurs » avant de conclure :

> *Höss, malgré son rôle essentiel dans la « solution finale », ne peut plus être considéré actuellement comme un témoin fiable sur les dates et les chiffres.*

Christopher Browning, auteur de *Ordinary Men*, expert dans les procès sur Auschwitz, collaborateur de l'*Encyclopedia of the Holocaust*, a déclaré en 1993 au magazine *Vanity Fair* :

> *Höss a toujours été un témoin très faible et confus. C'est pour cette raison que les révisionnistes l'utilisent tout le temps, afin d'essayer de discréditer la mémoire d'Auschwitz dans son ensemble.*

Cette phrase est subtilement ambiguë. Il est exact que Höss a toujours été un témoin très faible et confus, m*ais il n'a pas toujours été considéré comme tel.* Et ce ne sont pas les révigationnistes qui l'ont invoqué le plus. Le Tribunal de Nuremberg fonde son jugement, relativement à l'Holocauste, *exclusivement sur lui ou presque*. Les confessions de Höss en Pologne ont fait le tour du monde, et c'est Martin Broszat, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich qui a établi le texte et l'a fait paraître. François Bédarida en conseillait toujours la lecture aux professeurs d'histoire **en 1989**. Et l'Holocaust

Memorial Museum de New York, inauguré le **22 avril 1993**, quarante-sept ans après la déposition de Höss au TMI, a retenu son témoignage **parmi les deux principales preuves de l'extermination des juifs**.

Browning a donc commis une grave malhonnêteté, mais cela n'empêche pas que son jugement sur la valeur du témoignage de Höss résume l'opinion générale actuelle des spécialistes.

Ce qui est paradoxal, c'est que ce témoignage, complètement démonétisé dans le détail, demeure cependant l'une des principales références du récit de la Shoah. C'était déjà le cas pour Rudolf Vrba, et, loin d'être un fait rare, c'est presque la règle en la matière. Un menteur avéré, un faux témoin confondu, sont en même temps des autorités indiscutables : c'est l'une des contradictions fondamentales du récit de la Shoah : les responsables de ce déplorable état de fait sont les « historiens » qui laissent la contradiction s'indurer en jetant une bonne fois pour toutes à la poubelle les témoignages non fiables et la réputation de ceux qui les ont proférés.

Les autres commandants de camp, s'ils apparaissent brièvement comme Ziereis à Mauthausen ou Josef Kremer au Struthof-Natzweiler, n'ont pas compté de la même façon parmi les figures fondatrices du récit de la Shoah.

Un mot tout de même de Josef Kremer, commandant du camp du Struthof-Natzweiler (à ne confondre ni avec Josef Kramer, qui commanda Auschwitz, ni avec Johann Paul Kremer, qui y fut médecin pendant quelques mois). Ses confessions existent en trois exemplaires originaux, les

deux premiers rédigés en français, la langue de l'interrogateur et non du prévenu. L'un de ces exemplaires orthographie mal le nom du camp. Les trois versions comportent de très grosses contradictions entre elles et des détails statistiquement aberrants, telle la mort de gazés en trente secondes.

On n'a jamais publié, nous l'avons vu, les dépositions de Richard Bär, le dernier commandant d'Auschwitz, lors de l'instruction du Procès de Francfort. Quant à la déposition, au Procès de Bergen-Belsen, de Josef Kramer, commandant du camp d'Auschwitz de mai 1944 à novembre 1944, elle est considérée comme inexploitable. Voici en effet à quoi elle se résume :

Tout ce que je peux répondre à ça, c'est que c'est faux du début jusqu'à la fin.

Les responsables de la construction des crématoires, dont nous dirons un mot tout à l'heure, ni les principaux chefs de service utilisant ces installations n'ont guère eu d'incidence sur le récit de la Shoah.

En revanche, parmi les « bourreaux », après Höss, survivent trois noms : ceux des SS Pery Broad et Kurt Gerstein, et celui du médecin SS à Auschwitz Johann Paul Kremer, que nous retrouverons dans notre conclusion.

Passons rapidement sur Pery Broad. Caporal chef-SS, membre de la section politique d'Auschwitz, il aurait rédigé un témoignage juste après la guerre dans une prison anglaise, avant d'être libéré par les Anglais (pourquoi ?). Ceux-ci auraient transmis le rapport aux Polonais qui l'auraient enterré (pourquoi ?) pendant vingt ans. Puis, en 1964, Pery Broad, qui avait été libéré par l'autorité d'occupation en pleine effervescence

de Nuremberg, comparaît comme accusé au Procès de Francfort. Les Polonais transmettent alors le rapport sous la forme d'une brochure. Mais un manuscrit tapé à la machine est également produit au procès. Un seul témoin, Winte, atteste la conformité de ce tapuscrit à l'original, qu'il aurait recopié mot pour mot après la guerre. Le supérieur de Winte, dont rien n'établit qu'il était présent lors de ce recopiage présumé, confirme. Quant à l'original, nul ne sait où il se trouve. Pour le procès, Pery Broad rédige une déposition de six pages, sous la foi du serment, où il raconte comment il a observé le gazage de deux cents personnes dans l'ancien crématoire d'Auschwitz. Voilà encore un document plus que douteux, d'abord parce que sa traçabilité est mauvaise (c'est le moins qu'on puisse dire !), ensuite parce qu'il fourmille d'invraisemblances – on n'en donnera pas le détail, fastidieux, parce qu'il ne touche pas au cœur du récit de la Shoah. Ce n'est qu'une indication supplétive que l'on empile pour étoffer la phalange des témoignages.

Kurt Gerstein, en revanche, tient une place importante dans le récit de l'Holocauste. Dans la déclaration parue dans *Le Monde* du 21 février 1979 sous la signature de 34 historiens, que nous avons déjà rencontrée, un seul exemple était choisi « parmi tant » pour étayer l'incontestable réalité de l'Holocauste : le Rapport Gerstein. La déclaration se terminait par deux phrases tirées de cette confession, écrites par son auteur dans un français approximatif :

> *Sept à huit cents personnes debout, à vingt-cinq mètres carrés, à quarante-cinq mètres cubes. Les portes se ferment.*

Soit entre 28 et 32 juifs enfermés par mètre carré. Ces deux phrases décrivent un troupeau de victimes entassées dans la chambre à gaz de Belzec pour y attendre la mort. **Qu'elles apparaissent telles quelles, sans commentaire, à la fin de la déclaration des trente-quatre, montre la légèreté blasphématoire de ceux-ci : alors qu'ils prétendaient inspirer au lecteur le respect d'une vérité historique émouvante, ils lui imposent un grossier mensonge, l'empilement de 32 personnes sur un mètre carré et ils consacrent, ils sacralisent même, 34 ans après, le « témoignage » ahurissant d'un menteur ou d'un malade.**

Se rendirent-ils compte de la monstruosité de leur acte ? Le 8 mars 1979, P. Vidal-Naquet et L. Poliakov, les promoteurs de la déclaration, publiaient dans *Le Monde* une mise au point expliquant les erreurs de chiffres par le fait que la précision arithmétique n'était pas le fort de Gerstein. Ils n'en garantissaient pas moins son « rapport » comme « vrai pour l'essentiel ». Cette mise au point est une nouvelle imposture : Gerstein, ingénieur de son état, a donné les chiffres de 25 mètres carrés et 45 mètres cubes dans les six versions différentes de ses confessions. Et Poliakov, dans son propre livre, s'il « rectifiera » (de quel droit, sur quelle base ?) le nombre des mètres carrés, laissera inchangé celui des mètres cubes ! **Dans ces conditions, on est en droit de se demander ce que signifie pour ces « historiens » l'expression « vrai pour l'essentiel », et même « vrai » tout court.**

Malgré cela, le Document Gerstein était encore considéré comme primordial, voire unique, au début des années 1980. Léon Poliakov ayant intenté un procès aux révigationnistes qui l'avaient qualifié de falsificateur de

textes, l'avocat de ces derniers posa la question suivante au témoin cité par L. Poliakov, Pierre Joffroy, auteur de *L'Espion de Dieu, la passion* de *Kurt Gerstein* :

Est-ce qu'il y a d'autres sources accessibles en provenance de SS dont on a eu trace pendant la guerre et non après la Libération ?

A quoi Pierre Joffroy répondit :

A ma connaissance, non. Je pense que c'est pour cela que le témoignage de Gerstein est important.

Les éléments que nous venons de passer en revue établissent sans le moindre doute l'importance du Rapport Gerstein pour l'élaboration du récit de la Shoah et le grand cas qu'en ont fait les historiens officiels. Voyons maintenant plus en détail ce qu'il est.

On compte six versions complètes des *Confessions* de Kurt Gerstein, outre les feuillets épars et les morceaux perdus. Ces textes portent des dates comprises entre le 26 avril et le 6 mai 1945. Ils ont été rédigés en zone d'occupation française, dans des circonstances bizarres, comme le furent aussi celles qui entourèrent la mort de Gerstein. Voici, dans l'ordre chronologique apparent, un manuscrit en français daté du 26 avril, un tapuscrit en français du 26 avril, un tapuscrit du 4 mai en allemand, un manuscrit en français du 6 mai, un tapuscrit du 6 mai disponible en trois moutures dont une traduction anglaise, et enfin un tapuscrit en allemand du 6 mai 1945.

Les historiens officiels se sont servis de ces textes très partiellement, parfois incorrectement. Ils n'ont même pas signalé l'existence de l'un d'entre eux. De nombreuses troncations ont été commises, les pires sans doute par Léon Poliakov. Le grand public n'a donc eu connaissance du « rapport », déjà protéiforme au départ, que par des résumés partiels,

partiaux, ou des reproductions pour la plupart du temps trafiquées. Léon Poliakov, par exemple, coupe un passage quand apparaît un chiffre gênant par son outrance (25 000 000 de morts pour Belzec et Treblinka), ou, on l'a déjà vu, en modifie un autre : les 25 mètres carrés de la chambre à gaz où s'entassent les condamnés deviennent 93 mètres carrés. L'Allemand Robert Naumann préfère, lui, abaisser le nombre de victimes à 170/180 en conservant les 25 mètres carrés.

Si on lit le document en entier dans ses différentes versions, on demeure effaré d'abord par les innombrables contradictions que l'on relève, tant entre les versions qu'à l'intérieur d'une même version, ensuite par les invraisemblances manifestes. Le révigationniste Henri Roques a tenté l'exercice aux pages 230-242 de sa thèse, et le résultat est sinistre, ou hilarant, au choix. Certes, un ministre a annulé sa soutenance de thèse pour vice administratif, mais les arguments et les références qu'il produit n'ont pas été réfutés. C'est très grave.

En dehors de la question des chiffres, déjà vue, notons simplement le fait qu'ayant été victime deux fois des nazis selon ses dires, Gerstein serait entré dans la SS en 1941 sur recommandation de la Gestapo, avant de manquer d'en être chassé à Noël, puis d'être chargé d'une mission ultra-secrète en juin 1942 ! Dès le début de cette mission ultra-secrète, le général SS Globocnik, qu'il ne connaît pas, lui parle du « grand secret » et le charge d'améliorer les chambres à gaz. Lui-même laisse entendre au personnel tchèque de l'usine de Kollin que l'acide prussique qu'il est chargé d'acheminer servira à tuer des hommes ! Voilà une manière surprenante de préserver le secret. Il décrit aussi un tas de chaussures de 35 mètres de

haut, soit un immeuble de dix étages : comment y jetait-on les chaussures ? A Auschwitz, il affirme qu'on a tué « des millions » d'enfants juifs en leur appliquant un tampon d'acide cyanhydrique sous le nez. Etc., etc. Tout est de la même eau.

La lecture de la thèse Roques porte à l'indignation : comment des historiens ont-ils pu retenir pour base de leur récit un « document » d'une telle provenance et d'un tel contenu que le « rapport » Gerstein ? Pire : comment certains ont-ils pu aggraver cette faillite de l'esprit critique par une malhonnêteté qui consiste à manipuler les textes tout en maintenant effrontément que le témoignage est « vrai pour l'essentiel » ? Et en même temps traiter Roques de « falsificateur » ? On ne sait ce qui est plus grave, dans cette succession de malversations, l'erreur intellectuelle ou la faute morale.

Plus sages qu'eux cette fois, les juges de Nuremberg ont écarté le témoignage de Gerstein. Mais sa vogue a été grande depuis, et il est aujourd'hui tenu pour l'un des témoignages fondateurs de la Shoah, même s'il n'est jamais vraiment cité. Bédarida, dans *Le Nazisme et le Génocide*, mentionne de nombreuses fois son nom. Costa-Gavras en a fait un film à succès : *Amen*.

En quelques exemples, nous avons découvert l'un des traits caractéristiques des « piliers » de la Shoah : les témoignages ne sont plus tenus pour solides une fois regardés de près mais, présentés de loin, ils servent toujours d'autorité pour authentifier le récit des *historiens*.

Voyons maintenant les témoignages d'internés des camps, après la guerre. Peu d'entre eux se présentent comme témoins directs. On exceptera, toujours par méthode, les faussaires reconnus, même Martin Gray,

qui a pourtant connu son heure de gloire avec son best-seller, *Au nom de tous les miens*. Nous allons examiner ici quatre noms prestigieux : deux écrivains, Primo Levi et Elie Wiesel, un médecins hongrois, Myklos Nyiszli, et un membre des *Sonderkommandos* des internés censés nettoyer les chambres à gaz, Filip Müller.

Né à Turin en 1919, Primo Levi a été interné à Auschwitz-Monowitz (camp du complexe d'Auschwitz où l'on travaillait le caoutchouc) de février 1944 à janvier 1945. Son témoignage, *Se questo è un uomo*, rédigé de décembre 1945 à janvier 1947, a été publié en 1947, et réédité en 1958 par *Einaudi*. La version française parut en 1961 chez Buchet-Chastel sous le titre *J'étais un homme*. En 1987, Julliard publiait une nouvelle version française, *Si c'est un homme*, avec un appendice rédigé en 1976.

Le récit de 1947, bien connu, relate de façon poignante l'horreur du camp, jusqu'après le départ des Allemands. En 188 pages, le mot chambre à gaz n'apparaît que 8 fois, dont 7 fois au singulier. A aucun moment Levi ne dit rien sur l'emplacement de cette chambre à gaz, sa structure, son aspect, son fonctionnement, son rendement. Ni lui ni aucun de ses compagnons ne prétend avoir vu « la chambre à gaz dont tout le monde parle ». Elle est présentée comme lointaine, invisible.

Au contraire, dans l'appendice de vingt-cinq pages rédigé trente ans plus tard pour « répondre aux questions des enfants », les chambres à gaz, au pluriel, apparaissent onze fois, toujours présentées comme une réalité tangible et connue, avec des détails, certes vagues mais des détails quand même, sur leur emplacement, leur fonctionnement, la nature du

gaz employé, le rendement, etc. ; avec même une explication de texte sur le vocabulaire euphémique attribué aux nazis.

En trente ans, une nouvelle mémoire a poussé au témoin, ou, plutôt, Primo Levi a quitté sa position de témoin pour celle de vulgarisateur du récit de la Shoah. En soi, cela n'a rien de mal, sauf que seule sa qualité de témoin authentique fait acheter le livre et donne de l'autorité à un appendice qui n'a pas de valeur propre, ou du moins auquel Levi n'apporte pas de valeur propre.

Notons pour finir que Primo Levi est souvent cité comme autorité en matière « d'univers concentrationnaire », mais qu'on s'est très peu servi de son témoignage proprement dit pour construire le récit de la Shoah.

Il en va tout autrement d'Elie Wiesel. Le prix Nobel de la paix 1986, qui fut choisi par le président américain Jimmy Carter pour présider sa « *Commission présidentielle de l'Holocauste* », est l'une des stars du récit de la Shoah. Il est apparu des dizaines de fois à la télévision et dans les journaux, pour apporter tantôt son témoignage, tantôt sa caution à des livres ou à d'autres témoignages. Il a une stature internationale, multiplie les conférences, est docteur honoris causa de plusieurs universités dans le monde.

En dépit de cette notoriété débordante, tout le monde ne connaît pas bien son témoignage personnel. Paru en yiddish en 1956, puis en français en 1958 avec une préface de François Mauriac sous le titre *La Nuit*, il décrit l'extermination des juifs à Auschwitz par le feu, les victimes étant jetées dans des fosses incandescentes :

> *Non loin de nous, des flammes montaient d'une fosse, des flammes gigantesques. On y brûlait quelque chose. Un camion s'approcha du trou et y déversa sa charge : c'étaient des petits enfants. Des bébés ! Oui, je l'avais vu, de mes yeux vu… Des enfants dans les flammes. (Est-ce donc étonnant si depuis ce temps-là le sommeil fuit mes yeux ?)*

Wiesel affirme aussi qu'il se trouvait toujours, heureusement pour lui, en queue de la file des victimes sélectionnées pour la mort, et que les SS fatigués s'arrêtèrent juste avant qu'il n'y passe. C'est à cela qu'il doit d'être vivant. Malgré cela, alors qu'on lui offrit de choisir, se trouvant à l'infirmerie au moment de l'évacuation du camp, de rester à Auschwitz pour y attendre l'arrivée des troupes soviétiques, il a préféré suivre ses bourreaux allemands dans leur catastrophique retraite sur les routes enneigées.

Vidal-Naquet déplore à juste titre que Wiesel dise « n'importe quoi ». Le prix Nobel de la paix n'en passe pas moins aux yeux du grand public et des corps constitués pour une autorité en matière d'Holocauste. Et pourtant, il est maintenant reconnu qu'Elie Wiesel, né en 1928, a usurpé le numéro d'immatriculation, A7713, d'un certain Lazar Wisel, né en 1913, à Auschwitz, et plusieurs photos et vidéos prises de lui bras nus ne montrent nul tatouage – au point que beaucoup, y compris dans la communauté juive, le tiennent ni plus ni moins que pour un imposteur ou un mythomane. Un rabbin, Myklos Grüner, déporté à Auschwitz et à Buchenwald, qui a connu là-bas Lazar Wisel, affirme qu'Elie Wiesel n'a rien à voir avec lui, et donne beaucoup de détails qu'il serait bon de vérifier. En tout cas, Elie Wiesel a déclaré sous serment devant la cour suprême de Californie le huit juillet 2008 que son numéro était bien le A7713, et il a confirmé

à un étudiant de l'université de Dayton le 25 mars 2010 qu'il avait toujours ce tatouage « sur le bras ». Pourtant, sur un film datant de 1996 *Elie Wiesel goes home*, on voit longuement ses bras nu vierge de tout tatouage à l'endroit où étaient posés, pour les autres prisonniers, le tatouage, sur l'avant-bras gauche. Et le responsable des archives du musée d'Auschwitz vient de confirmer que, s'il existe bien une immatriculation pour Lazar Wisel né en 1913, il n'existe nulle immatriculation pour Elie Wiesel né en 1928. L'homme est donc un parjure. Couplée à sa méconnaissance des lieux révélée par la Nuit, l'absence de tatouage suggère qu'il n'a jamais mis les pieds à Auschwitz. Primo Levi écrit en effet que le tatouage était comme « la véritable initiation » au camp, et que l'on ne pouvait survivre sans : « c'était seulement quand on montrait son numéro qu'on pouvait percevoir du pain et de la soupe ».

Voyons maintenant quelque chose de plus sérieux, l'un des témoignages qui a fait le plus de bruit et sur quoi repose le récit de la Shoah depuis le début des années 1980, le livre de Filip Müller *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz. Le témoignage de l'un des seuls rescapés des commandos spéciaux*, préfacé par Claude Lanzmann. Rappelons que Müller fut l'une des vedettes du Procès d'Auschwitz et du film *Shoah*. Son livre a reçu le prix de la Licra des mains de Jean Pierre-Bloch.

Il est présenté comme la traduction littérale, en français, d'un ouvrage allemand écrit entièrement de la main du témoin, et cela dans un avertissement des éditeurs, page 19 :

> *Filip Müller n'est pas un écrivain (…) Respectant à la lettre son exceptionnel témoignage, nous nous sommes interdit d'y apporter la moindre modification. Document historique à l'état brut, il nous est apparu essentiel de le publier tel quel, dans sa forme strictement originale. Toute manipulation à des fins esthétiques ou littéraires en aurait, selon nous, totalement annihilé le sens et la portée.*

Solennellement, les éditeurs répondent ainsi par avance au reproche fait à d'autres témoins de prendre des « licences poétiques » avec la réalité. Ici, point de littérature, c'est juré, rien que du brut de décoffrage, de l'authentique 100 % – faute de quoi la portée du témoignage serait « totalement annihilée ».

Or, d'entrée de jeu, dès qu'on se reporte au texte allemand, la promesse solennelle est piétinée et le témoignage annihilé : le texte allemand, en effet, porte la mention « *Deutsche bearbeitung von Helmut Freitag* », ce qui signifie qu'il a été « *bearbeitet* », c'est-à-dire, en français, rewrité. Dès l'origine, ce n'était pas un témoignage de la main de Müller : il a été modifié à des fins littéraires.

Il y a pire. Comment Müller a-t-il survécu trois ans dans un Sonderkommando, alors que tous les auteurs affirment que des « sélections » y avaient lieu tous les quatre mois ? Eh bien, c'est simple : tout le monde se trompe, Müller n'a jamais vu de sélection dans les *Sonderkommandos*. Ce n'est pas sur ce seul point qu'il se singularise. Son témoignage comporte en effet des scènes hautes en couleur, dont celle, où, s'étant introduit dans la chambre à gaz à l'insu des SS, et cela dans l'intention de s'y suicider avec la prochaine fournée, il en est dissuadé

par de jeunes beautés nues (qui, elles, vont mourir) : elles le poussent dehors sans ménagement. Ce type de détails, et une fantaisie débridée quant aux chiffres, rend « douteux sur le plan historique » aux yeux de J.-C. Pressac son témoignage :

> *La meilleure façon de l'aborder est de le lire comme un roman fondé sur une histoire vraie.*

Cette conclusion est terrible et rejoint celle du procès Zündel à Toronto : comme pour Vrba, une fois encore, un témoignage présenté comme 100 % authentique, et fêté comme tel dans les médias, se trouve ramené à de la simple littérature.

Dans le cas de Filip Müller, il s'agit même de littérature plagiaire. A Toronto précisément, l'avocat Christie a démontré, pièces à l'appui, que le couple Müller-Freitag avait emprunté un épisode entier, mot pour mot, au livre *Médecin à Auschwitz*, de Miklos Nyiszli.

C'est le moment de parler de celui-ci.

Sa carrière est remarquable : témoignage choc parrainé par Jean-Paul Sartre au début des années cinquante, il a été complètement démonétisé dans les années soixante-dix, avant d'être remis en selle par plusieurs spécialistes dans les années quatre-vingt-dix.

Médecin à Auschwitz paraît en France dans la revue *Les Temps modernes* en 1951. Il sera rediffusé en feuilleton dans l'hebdomadaire allemand *Quick* dix ans plus tard, en 1961. On relève plus de 30 contradictions importantes entre le texte des Temps modernes et celui de Quick. Par exemple, le nombre de personnes incinérées dans les crématoires d'Auschwitz est évalué à dix mille dans le texte allemand, au **double** dans le texte français.

Adler, Langbein et Lingens Reiner assurent que ce témoignage avait paru déjà en 1946 et 1947 en Roumanie et en Hongrie. Personne n'a produit ces éditions en France. En outre, Pressac affirme que « le manuscrit original n'a jamais été retrouvé ». Il est censé avoir été rédigé par un médecin hongrois du nom de Miklos Nyiszli, interné six mois en 1944 à Birkenau et affecté comme assistant du fameux docteur Mengele.

En l'absence de tout manuscrit, on n'attribue ce récit au mystérieux docteur Nyiszli que sur la seule foi de son traducteur, Tibère Kremer, qui a préfacé le livre. Le révigationniste français Paul Rassinier assure qu'il s'agit d'un simple faux fabriqué par Kremer. La personnalité de Miklos Nyiszli demeure un mystère. Nulle trace sûre de son existence n'a jamais été retrouvée ; Rassinier a voulu lui écrire en 1961 et Quick lui aurait répondu sans plus de précisions qu'il était mort. En 1951, Rassinier lui avait écrit une première fois et avait reçu une réponse par l'intermédiaire du préfacier Tibère Kremer. De qui était cette réponse ? De Nyiszli ou de Kremer ? Certains affirment en effet que Nyiszli était mort avant que son témoignage ne paraisse pour la première fois. A la vérité on ne sait pas sur quoi s'appuient les uns et les autres. Une seule chose apparaît clairement : ce témoignage plusieurs fois manipulé reste sans source sûre.

Quoi qu'il en soit, ces souvenirs ont été cités, sous différentes formes et dans différentes versions, par beaucoup d'historiens, en Allemagne notamment, et ont fait autorité pendant de nombreuses années. Et cela malgré des hésitations sur le gaz employé (tantôt Zyklon, tantôt Chlore B), des chiffres étonnants et des détails folkloriques. Nyiszli situe par

exemple à Birkenau 4 chambres à gaz de 200 mètres de long pouvant contenir 3 000 personnes chacune, pour une capacité totale de 20 000 victimes par jour, toutes incinérées au fur et à mesure dans 4 fours de 15 cornues à trois places. Non seulement ces données ne sont pas cohérentes entre elles (il faudrait au moins dix fois plus de fours), mais ni les bâtiments subsistants ni les plans ne confirment rien de tout cela. Pour faire bon poids, Nyiszli ajoute 5 000 cadavres par jour, éliminés par des moyens moins modernes, le tout pendant la durée totale de la guerre, de la fin 1939 à janvier 1945, soit un total facilement calculable de **45 millions de morts !** Il donne enfin des précisions surprenantes et inédites sur les effets du gazage :

> *Les cadavres ne sont pas épars sur le sol mais entassés les uns sur les autres. Il n'est pas difficile de s'expliquer cet amoncellement : le Zyklon introduit de l'extérieur produit son effet de gaz toxique en commençant par le niveau du sol. Il ne gagne que peu à peu les couches supérieures de l'atmosphère. C'est pourquoi les malheureux se piétinent réciproquement, chacun grimpant sur les autres. Plus ils se maintiennent haut, plus ils restent longtemps hors des atteintes du gaz. Quel terrible combat il leur faut livrer pour prolonger de deux minutes leur existence !…*

L'effet de sidération, la nouveauté, passés, la plupart des historiens officiels ont tenu ces histoires pour de la simple fantasmagorie. Ni l'*Encyclopaedia Judaica* (1971) ni l'*Encyclopedia of the Holocaust* ne mentionnent *Médecin à Auschwitz*.

Mais, au début des années 1990, un mouvement inverse s'est dessiné. Tout en critiquant les trop nombreuses « indications sans rapport avec la réalité » dont fourmille le témoignage de Nyiszli, Pressac se réfère à lui, et

parle sérieusement d'affecter un « coefficient 4 » pour diviser ses chiffres.

Hélas, il n'est pas le seul à préconiser ce retour à l'incroyable. François Bédarida, lui aussi, engage ses lecteurs à lire Nyiszli.

Ce mouvement est compréhensible. En effet, au fur et à mesure que les grands témoins montrent leurs limites, les chercheurs se trouvent conduits à en trouver d'autres, et, le gisement se faisant de plus en plus clairsemé, à en exhumer certains que l'on tenait pour peu fiables.

Sur cette lancée, un Pressac ne se borne pas à réhabiliter Nyiszli. Nous allons voir les grands témoins qu'il se choisit.

En 1965, Ber[nard] Mark, directeur de l'Institut historique juif de Varsovie, publiait un livre en yiddish, *Meggillat Auschwitz*, dans lequel il présentait des manuscrits attribués par lui à des internés d'Auschwitz : Zalman Gradowski, Zalman Lewental et un auteur inconnu. Le livre a été réédité en français sous le titre *Des voix dans la nuit*, Plon, 1982.

Ces manuscrits auraient été retrouvés miraculeusement à Birkenau. En 1972 un cahier spécial d'Auschwitz consacré à ces découvertes montrait, sur une photo, une boîte dans un trou : à quelques centimètres de la surface du sol gisait le manuscrit de Zalman Lewental. Aucune expertise des documents n'a été menée, leur authenticité est donc a priori douteuse.

Dans ses travaux récents, Pressac se fonde cependant sur ces manuscrits, celui de Lewental, celui de Gradowski et celui de l'auteur anonyme auquel il donne un nom : Leib Langfus.

Ce dernier manuscrit ne couvre que vingt pages mais il y accumule les invraisemblances et les marques criantes de la propagande. Langfus est censé décrire (où donc se trouvait-il, puisqu'il n'y est pas mort ?) une

scène dans une chambre à gaz. Une jeune Polonaise nue s'adresse à ses compagnons d'infortune en terminant ainsi :

A bas la barbarie incarnée par l'Allemagne hitlérienne. Vive la Pologne !

Jusqu'ici, ce n'est que d'un patriotisme édifiant, mais il y a plus fort. La jeune fille interpelle le Sonderkommando afin qu'il atteste plus tard la « fierté » des victimes. Enfin, les Polonais s'agenouillent, prient, puis chantent en chœur l'hymne polonais, pendant que les juifs chantent la Hatikva :

L'horrible destin commun a mêlé dans ce lieu maudit les accents lyriques de ces deux hymnes différents. (…) Puis tous deux chantèrent l'Internationale.

Les nazis avaient attendu les dernières mesures pour jeter le Zyklon B.

L'intention politique du passage, son style d'un réalisme soviétique très pur, sont si flagrants qu'on rougit pour Pressac et tous ceux qui prétendent y voir une pièce authentique.

On n'accordera pas plus de crédit, pour l'instant, en l'absence de recherches paléographiques solides, aux autres manuscrits déterrés à Birkenau et repris par Pressac, d'autant que Michel Borowicz, auteur de *Journaux publiés à titre posthume*, n'exclut pas que Ber Mark ait été un fabricateur de manuscrits. Ce qui ne veut pas dire que l'on rejette absolument tout nouveau manuscrit éventuellement déterré à Auschwitz, bien sûr : il sera suffisant, mais nécessaire, d'en établir l'authenticité.

Disons maintenant quelques mots de quelques autres éléments qui ont, eux aussi, servi à élaborer le récit de la Shoah.

Parmi les rares documents écrits dits d'époque figurent les *Discours secrets d'Himmler*, où celui-ci aurait consigné ses vues sur la Shoah. Ces

« discours secrets », prononcés devant un parterre de généraux, ont subi bien des pérégrinations avant de parvenir au lecteur. D'après ce que l'on nous en dit, seuls cinq d'entre eux auraient été rédigés, le reste demeurant sous forme de notes. Le tout aurait été enregistré sur disque à partir de la fin de 1942, avec deux appareils qui fonctionnaient mal, ce qui expliquerait les lacunes. Comble de malchance et de désorganisation, avant 1943 personne n'aurait été désigné responsable de l'enregistrement et de la conservation de ces discours si importants. Puis un nommé Alfred Venn en aurait été chargé. Il en consignait, dit-on, la teneur avant de les transcrire à sa manière, mais, nous assure-t-on, le sens « n'était pas changé, ou très peu ». Toutefois, il arrivait qu'Himmler y apportât « des retouches mineures ». Le *Reichsführer* envisageait-il de publier ses *discours secrets* ? L'ensemble des informations que nous venons de résumer oblige à ranger ce document dans la catégorie des très douteux. Chacun voit qu'il a pu être modifié ou falsifié à plusieurs moments de la chaîne qui l'a mené à nous.

En admettant la véracité des passages incriminés, il faudrait examiner s'il s'agissait de discours de guerre, avec les exagérations oratoires que cela suppose, ou s'ils ont été suivis d'instructions précises pour l'extermination des juifs. Ce travail n'a été fait par personne.

Autre exemple : Alfred Rosenberg, le grand théoricien nazi de la race, aurait exposé ses idées sur la Shoah lors d'une « conférence de presse au cours de laquelle personne n'était autorisé à prendre des notes, le 18 novembre 1941 », selon Robert Kempner. Quel journaliste peut croire à l'existence d'une telle conférence de presse ? Qui croira que par une coïncidence heureuse, Rosenberg avait « rédigé personnellement » un

texte pour la préparer et que, par une chance non moins heureuse, ce texte nous soit parvenu ?

Il a fallu autant de chance, sinon plus, pour que soit sauvé, dans les archives de la chancellerie investie par les troupes soviétiques, le *Journal* de Goebbels, par lequel nous savons que lui aussi aurait été au courant de la solution finale. Les nazis auraient oublié de le brûler, et les soldats soviétiques, qui s'apprêtaient à le faire, auraient eu la bonne idée de le vendre trois francs six sous à un chiffonnier qui passait par là et le revendit un peu plus tard à un journaliste. Si le texte bourré de redites souffre d'un style irrégulier, est-ce vraiment parce que Goebbels ne se relisait jamais, et s'il est tapé à la machine, est-ce vraiment parce qu'il le dictait ? Là encore, ce document est sans valeur probante.

Nous avons déjà parlé des restes archéologiques des camps, des photos, aériennes ou non. Il n'y a, dans le cadre restreint tracé à ce livre, rien de plus à en dire.

De toute manière, ces éléments ont fort peu compté dans l'élaboration du récit de la Shoah. Pas plus que les quelques lettres, commandes de matériel, devis, morceaux de portes, enduits de mur contenant ou non de l'acide cyanhydrique en proportion importante, etc. sur lesquels, depuis quelques années, se penchent des historiens tels Wellers ou Pressac : c'est une recherche relativement nouvelle, destinée à damer le pion aux révigationnistes, en quelque sorte apologétique, qu'on ne peut considérer comme fondatrice pour l'instant du récit dominant de la Shoah. **Ces pièces à conviction qui sont aujourd'hui l'objet de recherches et de controverses seront peut-être demain, il faut l'espérer, l'une des**

bases de l'histoire repensée de l'Holocauste : cela appartient à la science de l'avenir, non à l'historiographie d'aujourd'hui.

Après les témoignages et les documents, trois historiens ont constitué les piliers du récit dominant de la Shoah. Raul Hilberg, d'abord, dont nous avons dit ce qu'il importe de savoir au chapitre sur l'histoire sans témoins. Il nous reste à parler du couple Pressac/Bédarida. Pourquoi eux ? Parce qu'ils ont été dans la décennie 1990-2000 les autorités principales de l'histoire officielle en France, les cautions scientifiques du récit fait de l'Holocauste au grand public. L'honnêteté impose donc de les présenter.

Jean-Claude Pressac est un curieux personnage. Le révigationniste Robert Faurisson, avec lequel il collabora un temps sans être révigationniste lui-même et qui le déteste, affirme que c'est un ancien admirateur d'Hitler. Quoi qu'il en soit, ce pharmacien de formation semble avoir viré sa cuti. Auteur de nombreux articles dans toutes sortes de revues françaises et étrangères sur les « *Krematorien* » d'Auschwitz ou les « carences du Rapport Leuchter », Pressac est considéré comme le grand spécialiste du fonctionnement matériel des chambres à gaz, et cela depuis son livre *Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers* (New York, The Beate Klarsfeld Foundation, 1989). Une version française un peu modifiée est parue à Paris en 1993 aux éditions du CNRS sous le titre *Les crématoires d'Auschwitz, la machinerie du meurtre de masse*, et une traduction allemande en 1994 à Munich.

A la lecture de l'édition américaine, Pierre Vidal-Naquet s'exclama :

> *Personne en tout cas désormais – je veux dire : après le livre de Jean-Claude Pressac – ne pourra plus parler à propos des chambres à gaz d'Auschwitz de sources « rares et peu sûres » comme le fait Mayer.*

Et François Bédarida s'écriera dans *L'Express*, après la parution de l'édition française, le 23 septembre 1993, que celle-ci est « définitivement incontestable » et constitue « un travail terrifiant et sans réplique ». Des journaux tels que *Libération* et *Le Monde* loueront Pressac d'avoir substitué à la recension des témoignages une étude matérielle des documents, des lieux et des objets pour « river son clou » à la critique matérielle des révigationnistes.

Pourtant des voix dissonantes se sont élevées dans *Le Nouvel Observateur* publié la même semaine. Raul Hilberg y estimait que ce livre semble soulever plus de questions « cruciales » qu'il n'en résout. Et Claude Lanzmann, réalisateur de *Shoah*, affirmait que « tout ou presque y est archi-connu ». Il déplorait que Pressac et ses laudateurs accordent tant d'importance aux documents et aux objets, dénonce la mise en doute de certains témoins, bref, il accusait Pressac de faire le jeu des révigationnistes. (Ayant lui-même tourné un film qui ne repose que sur des témoignages non triés, Lanzmann reproche à Pressac de se situer sur le terrain des révigationnistes.)

Et son intuition est juste : le révigationniste Faurisson a critiqué les deux bouquins de Pressac avec une verve destructrice et un luxe de détails. Au bout du compte, il n'en reste plus grand-chose. Faurisson y a relevé sans peine des « troncations, manipulations de textes, affirmations sans preuve, absences de source », etc. Plus grave pour Pressac, une critique analogue sera portée contre lui par Maurice Cling dans *Le Monde juif* de janvier-avril 1996, en des termes presque identiques : « trucage de textes… aucune source n'est citée… substitution… utilisation douteuse du texte… élucubrations… hypocrisie… affirmation aberrante ».

Il faut avouer que, si le vocabulaire de Faurisson et du *Monde juif* paraît

sévère, le travail du pauvre Pressac ne vaut pas cher. Pour ne pas lasser le lecteur (ce sont toujours les mêmes contradictions, les mêmes erreurs), on n'en donnera qu'un seul exemple.

Jean Claude Pressac soutient la thèse selon laquelle les crématoires d'Auschwitz ont été transformés en chambres à gaz homicides. A la première page de son livre, il explique :

> *Cette connaissance est fondée sur l'exploitation intensive des archives, de nouveau réunies, de l'ancienne « Direction des constructions SS » ou « Bauleitung SS » d'Auschwitz. Contrairement à un autre service du camp, la Section politique, qui brûla en presque totalité ses archives avant l'évacuation du complexe concentrationnaire en janvier 1945, la Bauleitung laissa les siennes intactes. La raison de cet abandon en l'état s'expliquerait par la personnalité du second et dernier directeur de la Bauleitung d'Auschwitz, le lieutenant SS Werner Jothann. Ingénieur en superstructures (« Hochbau »), ce professionnel ne s'était pas occupé personnellement de l'aménagement homicide des crématoires qui avait été mené de fin 1942 à début 1943 par le premier directeur, le capitaine SS Karl Bischoff. Ignorant le contenu « explosif » des dossiers de construction liés à cet aménagement, Jothann partit sans s'en soucier, ne prenant aucune mesure pour les détruire.*

Pressac nous l'explique, la thèse du livre repose, sans ambiguïté, sur l'ignorance du lieutenant Jothann. S'il n'avait pas été ignorant, Jothann aurait détruit les archives compromettantes. Il est cependant improbable que Jothann ait ignoré ce que contenaient les archives du service dont il était le chef : s'il n'en a pas pris connaissance lui-même, est-il possible que ni son prédécesseur ni l'un de ses subordonnés ne l'ait mis au courant ? Est-il concevable que son prédécesseur, au cas où il aurait voulu cacher

à Jothann la réalité de ce qu'il avait construit, lui ait légué les archives intactes, non caviardées ? Est-il vraisemblable que, responsable de la Bauleitung, Jothann n'ait pas su à quoi servaient les installations dont il avait la responsabilité, dont il dirigeait l'entretien et les réparations ?

Pressac répond lui-même, sans y prendre garde, à la page 134 de son livre. Sous la rubrique « *Principaux noms des personnes, des organismes SS et des firmes civiles cités* » se trouve cette notice :

> JOTHANN Werner, né en 1907 à Eldenburg (Mecklemburg), SS-Obersturmführer (F) et Bauleiter d'octobre 1943 jusqu'en janvier 1945. Ingénieur en superstructures, affecté début 1941 à la Bauleitung d'Auschwitz comme simple SS-Schütze. Caporal en mars 1942, est investi par Bischoff fin 1942, malgré son grade peu élevé, des « pleins pouvoirs » en rapport avec les « actions spéciales ». Est chargé en particulier de la construction de l'usine d'armement Krupp A.G. et de celle de l'installation de chauffage à longue distance. Nommé directement lieutenant spécialiste en mars 1943. Succède à Bischoff à la tête de la Bauleitng en octobre 1943 mais reste étroitement subordonné à son ancien chef. Fait réviser les fours des crématoires de Birkenau et monter la désaération des chambres à gaz du crématoire V lors de l'arrivée des juifs hongrois en mai 1944.

On lit donc clairement que :

1) Loin d'être tenu à l'écart par Bischoff, il a été poussé par lui, et, une fois nommé, lui reste « étroitement subordonné » ;

2) Il est le patron responsable de la Bauleitung au moment où, selon

tous les historiens officiels, le gazage bat son plein, et où les crématoires nécessitent de nombreux travaux ;

3) En particulier, il fait lui-même réviser les fours des crématoires et monter la désaération des chambres à gaz du crématoire V.

Il ne peut donc en aucun cas ignorer ce qui se passait dans les crématoires ni le contenu des archives. Donc la thèse annoncée solennellement par Pressac s'effondre sous le coup des informations apportées par Pressac. (Ajoutons que ni Jothann ni Bischoff n'ont été inquiétés par la justice alliée ou allemande.) On ne saurait donc mieux suggérer au lecteur que les archives de la Bauleitung ne contenaient rien de scandaleux. Pressac a donc marqué contre son camp. Il apporte une facile occasion de triomphe aux révigationnistes, « une aubaine », comme le note Faurisson avec jubilation.

Or ce n'est pas la seule. On s'aperçoit que sous le couvert de l'autorité de la Beate Klarsfeld Foundation, Pressac a réduit à néant de nombreux témoignages et croyances établies avant lui dans l'histoire officielle. Fait-il seulement œuvre d'historien, se contente-t-il de décaper la vérité sous les légendes, ou bien est-ce, comme l'en accuse *Le Monde juif*, un cryptorévigationniste ? *Le Monde juif* affirme en effet, à propos de l'un de ses ouvrages, que « la comptabilité des victimes toujours fixée à la baisse n'est que la partie visible du révisionnisme de l'auteur ». Cela n'aurait rien d'impossible. Pressac ne serait pas alors un pseudo historien confus mais un faux crétin attaché à déconsidérer l'histoire officielle de l'Holocauste.

Que l'on puisse seulement se poser la question montre où en est arrivé le débat. Tout le monde s'y déconsidère. Lanzmann et *Le Monde juif* ont raison de souligner la nullité de Pressac, mais tort de penser que les témoignages

non triés, dont ils se satisfont, suffisent à établir une histoire sérieuse de la Shoah. À l'inverse, Vidal-Naquet et Bédarida ont raison quand ils veulent répondre aux révigationnistes sur le terrain des faits et des documents, donc quand ils approuvent la méthode invoquée par Pressac, mais ils se trompent grossièrement quand ils affirment que celui-ci l'applique correctement et qu'il obtient un résultat « irréfutable ».

Quelques années après la parution de son livre capital, Pressac, désabusé, citait le résistant déporté et commandeur de la Légion d'honneur Michel de Boüard, lequel estimait que « le dossier (du système concentrationnaire) est pourri ». Dans une confession à Valérie Igounet, adversaire vigoureuse des « négationnistes », Pressac déplorait : « Approximation, exagération, omission et mensonge caractérisent la majorité des récits de cette période. (...) Qu'en sauvera-t-on ? Peu de chose. (...) De tous ces faits, terribles parce qu'ayant provoqué la mort de femmes, d'enfants et de vieillards, ne survivront que ceux établis. Les autres sont destinés aux poubelles de l'Histoire ».

Ce survol des fondements du récit de l'Holocauste conduit à conclure qu'ils sont pour la plupart pourris, et que le récit qu'on a bâti sur eux est à refaire entièrement.

(1) Ses confessions de Cracovie offrent, elles aussi, des précisions aberrantes sur la manière de procéder des nazis. Le manuscrit en est rédigé au crayon, ce qui autorise toutes les hypothèses. Il est en outre frappant que l'historien officiel Broszat compte 237 feuillets, alors que le révigationniste Stäglich en compte 500, dont tous ne seraient pas entièrement écrits, avec quinze pages manquantes, plus 34 ou 39 notes séparées. Les originaux, que personne ne consulte à notre connaissance, seraient conservés à Auschwitz.

Quatrième section

Une fonction et un statut extraordinaires

VII

L'histoire, professeur de politique et de morale

Nous avons vu que le récit de la Shoah s'est élaboré suivant des méthodes extraordinaires, nous allons voir qu'il occupe une fonction extraordinaire. Pour le montrer, posons-nous d'abord la question classique : à quoi sert l'histoire ?

L'histoire jugera, disait l'un des lieux communs de la société moderne. On entendait ainsi que la postérité redistribuait les cartes brouillées de l'actualité, qu'elle opérait, dans sa profonde sagesse, des reclassements étrangers aux intérêts et pressions des hommes. Mais personne n'a jamais expliqué comment fonctionnait cette heureuse postérité, par quels mécanismes elle s'abstrayait des passions des hommes pour établir la justice de l'histoire – qui distribue à Etienne Marcel une station de métro parisien, et à Cauchon la renommée d'un mauvais juge.

D'ailleurs, en même temps qu'on prêtait à l'histoire cette fonction quasi magique, le grand historien Fustel de Coulanges écrivait :

L'enseignement de l'histoire est une guerre civile.

Il entendait ainsi que l'histoire laisse dans les têtes des pierres sur lesquelles le jugement politique et moral s'appuie, et que s'assurer de la disposition de ces pierres est un souci constant des dirigeants, car elle décide en fin de compte du pouvoir sur les âmes et sur les hommes. L'histoire, dans cette perspective, est d'abord une leçon d'éducation civique avant d'être une science.

Cela n'est pas neuf. On a toujours raconté les faits du passé pour édifier ceux qui les lisent dans le présent, pour modeler leur sensibilité et leur suggérer leurs comportements. La recherche pure n'existe pas en la matière. Le chercheur le plus détaché des contingences politiques veut toujours prouver quelque chose, ne serait-ce qu'il incarne la bonne façon d'écrire l'histoire. Quant aux autres, dans les émissions, journaux, livres de grande diffusion, manuels scolaires, ils cherchent sans mystère à agir sur les esprits. Quand on dit que l'histoire jugera, on parie qu'un jour ou l'autre on parviendra à imposer son propre jugement à l'histoire.

Au cours du XXe siècle cependant, des historiens ont consenti des efforts pour s'astreindre à des méthodes plus rigoureuses. La pratique et l'enseignement de l'histoire ont fait dans l'ensemble de gros progrès. On n'enseigne plus que les paysans battaient les étangs du seigneur sous l'Ancien Régime, on n'entend plus trouver dans le mouvement communal italien la preuve du matérialisme scientifique marxiste ou du sens de l'histoire. Des historiens de mentalités essaient de rendre à chaque civilisation, à chaque siècle, chaque société, son vrai visage sans porter sur lui un jugement anachronique, et l'on ne se sert ni des anciennes dynasties égyptiennes ni de Genghis Khan pour juger le gouvernement de Bill Clinton.

Beaucoup d'historiens prétendent ainsi être devenus des chercheurs et non des juges.

Mais le domaine de la seconde guerre mondiale semble étranger à ces efforts sinon à ces prétentions. Y règnent en maîtres les procédés et les intentions de l'histoire éducation civique. Plus, même : ce phénomène s'est accentué dans les dernières années du siècle passé et les premières du siècle présent.

On n'en donnera qu'un exemple : la condamnation de toute façon « déviante » de raconter l'histoire, qui ne toucha longtemps que le IIIe Reich et son allié italien, frappe aujourd'hui le Japon ; celui-ci a été condamné en 2001 pour « conception inappropriée et indésirable de l'histoire » par le Congrès mondial des enseignants, parce que le gouvernement japonais avait laissé circuler des manuels scolaires où le passé impérial et colonial de l'empire du Soleil levant n'était pas dénoncé.

Le récit de la Shoah est encore plus « sensible », et plus central.

En Occident, en France en particulier, c'est le récit fondateur de la morale publique.

Les jeunes Français de la IIIe République apprenaient la morale et le civisme dans un petit livre édifiant en latin, *De viris illustribus* ; autres temps, autre civisme, leur mémoire et leur jugement se forment aujourd'hui avec la Shoah. L'histoire de l'Holocauste est d'abord pédagogique et éthique, c'est l'une de ses caractéristiques majeures. Cela explique qu'elle soit avant tout spéculative.

Trois questions la traversent.

1) D'abord, quelle est l'importance des chambres à gaz ?

Pour un Jean-Marie Le Pen, on le sait, c'est « un point de détail ». A un

double titre : elles ne tiennent que quelques pages dans le livre des douleurs de la seconde guerre mondiale, et la manière dont les juifs ont été massacrés importe moins que le massacre lui-même.

Pour les révigationnistes, au contraire, c'est un point central, le « cœur du mensonge exterminationniste ». Robert Faurisson, qui se compare à Galilée, espère « rester dans l'histoire » grâce à « une idée neuve », avoir prouvé, selon lui, l'impossibilité matérielle des gazages.

Un Jean-Marie Le Pen sépare les chambres à gaz du génocide. Pour Robert Faurisson, au contraire, c'est « un seul et même mensonge historique ».

L'opinion courante (« Qu'importe qu'ils soient morts comme ci ou comme ça ? L'horreur, c'est l'Holocauste ») rejoint l'opinion de Le Pen.

Elle n'est pas la seule. L'historien officiel américain Daniel Jonah Goldhagen écrivait en 1998 dans son livre *Hitler's Willing Executioners* :

> *Le gazage fut vraiment un épiphénomène du massacre des juifs par les Allemands.*

Un nombre croissant d'historiens pensent comme lui. Pas Pierre Vidal-Naquet. Pour lui, au contraire, comme pour Faurisson, les chambres à gaz sont une sorte de pierre de touche : elles signalent que le récit de la Shoah est vrai. Accorder qu'elles puissent ne pas exister serait « capituler en rase campagne » (*Le Secret partagé*, page 80).

Et le professeur Ady Steg s'exclame dans *Gens*, de septembre 1986 :

> ***Ne voit-on pas que rien n'est plus spécifique de la Shoah que le gaz ? (…) Qui donc ne comprendrait que, si Auschwitz est le symbole de la Shoah, le « théâtre d'Auschwitz » est le symbole du symbole, et les gazés le symbole chimique de la Shoah. On dit O pour oxygène, H pour hydrogène et « gaz » pour Shoah !***

2) Cette divergence fondamentale introduit une deuxième question : qu'est-ce qui fait de la Shoah un crime unique ?

Son importance numérique ? Non, Staline et Mao Tse Toung ont tué plus, sans conteste. L'éradication annoncée d'un peuple, la volonté affichée de l'exterminer ? On l'a longtemps pensé. Ce critère a donné lieu à la grande controverse que l'on sait entre intentionnalistes et fonctionnalistes. Aujourd'hui l'école intentionnaliste a perdu du terrain. Léon Poliakov a dû reconnaître dans son *Bréviaire de la haine* :

> *Aucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé.*

Raul Hilberg lui-même, révisant sa conception antérieure, a déclaré en février 1983 à l'Avery Fisher Hall :

> **Mais ce qui commença en 1941 fut un processus de destruction non planifié à l'avance, non organisé et centralisé par une agence quelconque. Il n'y eut pas de projet et il n'y eut pas de budget pour des mesures de destruction. (Ces mesures) furent prises étape par étape, une étape à chaque fois. C'est ainsi qu'apparut moins un plan mené à bien qu'une incroyable rencontre des esprits, une transmission de pensée consensuelle (*an incredible meeting of minds, a consensus mind-reading*) au sein d'une vaste bureaucratie.**

Nous notons, sans l'évaluer ici, cette déclaration de Hilberg, qui montre le recul sans doute définitif de l'intentionnalisme.

Une autre raison l'a fait régresser. Depuis vingt ans, des ouvrages de vulgarisation ont appris au public occidental que Staline avait ouvertement

décidé d'exterminer les Ukrainiens. La Convention révolutionnaire avait fait de même pour les Vendéens. Les ordres, les proclamations, les documents, ici, existent. **Si même l'intentionnalité de la Shoah était établie**, ce qui paraît impossible dans l'état de la documentation, **elle ne serait pas quelque chose d'unique : elle devient donc philosophiquement inutile, elle n'est pas un critère de crime unique à retenir**.

Voilà pourquoi, pour beaucoup et, on vient de le voir, pour Vidal-Naquet, c'est le moyen de l'extermination, les chambres à gaz, qui en font un crime pas comme les autres, de nature différente. Ces chambres à gaz symbolisent l'extrême technique soumise à l'extrême barbarie, l'impavidité industrielle au service des pulsions les plus morbides d'un instinct dévoyé, bref, le cœur même du nazisme.

A l'inverse, si Daniel Goldhagen tient les gazages pour « épiphénoménaux », c'est peut-être parce qu'il croit, comme Arno Mayer, que le nombre des juifs décédés de mort « naturelle » dans les camps l'emporte sur celui des gazés, mais c'est surtout parce qu'il place ailleurs l'unicité de la Shoah. Pour lui, fonctionnaliste, l'Holocauste est incomparable précisément parce qu'il n'est pas intentionnel. Parce qu'un pays civilisé, une bureaucratie rationnelle, un peuple pas pire qu'un autre ont produit cela. Pour lui, ce ne sont pas quelques SS aux ordres d'un fou qui ont tué les juifs dans des usines de mort ultra-secrètes, ce sont des pères de famille par milliers qui ont poursuivi de leur haine ordinaire, jour après jour, un peuple jusqu'à ce qu'il en meure – simplement parce que ces gens ordinaires avaient acquiescé à une idéologie mortelle.

3) La troisième question est plus complexe : à quoi sert le récit de l'Holocauste ? Intentionnalistes, fonctionnalistes et révigationnistes se la sont posée.

Pour mieux y répondre, notons que la fonction d'un récit historique varie avec l'aire politique où il se trouve diffusé. Le récit de la Shoah n'est pas reçu de la même manière sur toute l'étendue de la planète. L'Holocauste a été raconté à peu près de la même manière en Europe occidentale, en Amérique et en Union soviétique. C'est un fait notable que l'opposition des blocs Est et Ouest n'a pas induit deux histoires différentes à ce propos, alors que le reste de leurs histoires respectives divergeait considérablement. Ni en Russie, ni en Europe de l'Est, où de forts courants antijuifs ont persisté après la mort de Staline, ne s'est constituée d'histoire officielle révigationniste. Les divergences idéologiques entre capitalisme et communisme n'ont pas eu d'incidence sur l'histoire de l'Holocauste.

La géopolitique actuelle, en revanche, dessine, elle, une fracture manifeste.

D'un côté, la conscience occidentale. L'Holocauste en occupe, on l'a vu, le centre. En Europe, en Amérique du Nord, dans les pays qui leur sont liés, il détermine l'enseignement politique et moral. Sa mémoire est un devoir que rappellent non seulement les associations idoines, mais aussi les intellectuels et les Etats. En France, le ministre de l'éducation nationale le rappelle sans cesse aux élèves et aux professeurs. De grands procès où l'Etat prend une part capitale (Barbie, Touvier, Papon) entrent dans la même pédagogie. De même les télévisions projettent-elles de nombreux films et émissions sur les « années les plus sombres de notre histoire », et les journaux entretiennent-ils des controverses variées pour que le souvenir de ces années demeure vivace.

La connaissance des horreurs et souffrances de l'Holocauste a pour fonction explicite de former le jugement moral et politique des jeunes, de les préserver de certaines maladies mentales, tels « le nationalisme et le racisme ». Ce fut la conclusion solennelle des 44 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Stockholm en colloque du 26 au 29 janvier 2000 à l'invitation du premier ministre Goran Persson. La communauté internationale, y lit-on, « partage une responsabilité solennelle dans la lutte contre les maux » que sont les génocides, les épurations ethniques, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. « Ensemble, nous devons soutenir la vérité terrible de la Shoah face à ceux qui la dénient. »

Un an plus tard, Goran Persson réunissait, toujours à Stockholm, une conférence pour « Combattre l'intolérance », destinée cadrer la lutte contre « l'extrême droite, le populisme, les idées racistes, antisémites et homophobes », et publiait à cette occasion une tribune dans *Le Monde* daté du 30 janvier. Il y écrivait :

> *Depuis 1997, nous poursuivons, en coopération avec plusieurs pays, le projet de « Devoir de mémoire » dans l'intention d'approfondir la connaissance de l'Holocauste, mais avant tout pour susciter un débat sur la démocratie et les valeurs d'avenir. (...) En faisant aujourd'hui un retour en arrière sur la propagation des idées racistes, de l'antisémitisme, de l'homophobie et du nazisme qui a précédé l'Holocauste, la plupart d'entre nous se posent les mêmes questions : comment avons-nous pu laisser cela se produire dans une Europe démocratique et civilisée ? Pourquoi n'avons-nous rien fait avant qu'il ne soit trop tard ? Nous devrions avoir tiré suffisamment les leçons de l'histoire pour ne pas nous remettre dans la situation d'avoir à nous poser ces questions.*

En quelque sorte l'Holocauste est appelé à fonder le civisme moderne en Occident (cela touche jusqu'à la morale sexuelle), comme la Révolution de 1789 fonda jadis le civisme républicain en France, ou 1917 le civisme soviétique.

On notera que des phénomènes comparables, sous certains rapports, à l'Holocauste, comme le goulag soviétique ou le Laogaï chinois, ne servent, eux, pas de support à un tel enseignement. Pourquoi ? Parce qu'ils sont d'une autre nature historique, éthique, métaphysique. Pourquoi ? Parce que le crime unique, l'incomparable Shoah, ne s'y est pas commis.

Reconnue en Occident, cette fonction fondatrice de la Shoah est récusée par une bonne part du monde arabo-musulman. De grands journaux syriens, ou égyptiens, des intellectuels et universitaires jordaniens, iraniens, etc., nient ouvertement l'Holocauste. Le *Tehran Times* a publié en 2001 une série d'articles de fond sur le sujet. Non seulement c'est légal, mais c'est accepté par la société, parfois soutenu par le pouvoir en place. Dans les pays arabo-musulmans il est assez communément reçu que « le pseudo-Holocauste » est une invention des « sionistes » pour faire accepter au monde les exactions qu'ils commettent contre les Arabes et les musulmans, notamment en Palestine.

Dans cette vison des choses, le récit de la Shoah change de sens et de fonction : il devient une imposture justifiant une politique de conquête.

Entre ces deux blocs de certitudes on discerne çà et là des attitudes embarrassées. Les pays d'Europe de l'Est se caractérisent par un assez fort sentiment révigationniste qui s'exprime dans la conversation et sporadique-

ment dans des revues. Au Japon, où le sentiment populaire est difficile à percer, un magazine de luxe tirant à 250 000 exemplaires, *Marco Polo*, avait fait paraître un article intitulé : **« Le plus grand tabou de l'histoire de l'après-guerre : les chambres à gaz n'ont jamais existé. »**

Israël et diverses organisations juives au Japon et aux Etats-Unis ont alors lancé une campagne de protestation tous azimuts. Le groupe de presse dont *Marco Polo* dépend, la *Bunghei Sunzu Company*, a proposé de publier un contre-article pour arranger les choses. Cette proposition a été refusée. De nombreux annonceurs ont fait savoir qu'ils retiraient leur publicité dans le magazine : Cartier, Volkswagen, Mitsubishi, Philip Morris et d'autres. Bunghei Sunzu, de crainte que le boycott ne s'étende à d'autres titres du groupe, a préféré saborder Marco Polo. Le « Centre Simon Wiesenthal » de Los Angeles, dirigé par le rabbin Marvin Hier et Abraham Cooper, a été en pointe dans cette affaire. Des cadres japonais y ont suivi des cours de rééducation pour expier leurs erreurs et se mettre en état de ne pas recommencer.

On le voit, la fonction du récit de la Shoah est un enjeu politique majeur : chacun prend position sur ce sujet en fonction de ses propres intérêts ou de ses propres convictions politiques. Les révigationnistes, qui se présentent volontiers en chevaliers blancs de la recherche historique, n'échappent pas à cette règle.

En voici quelques exemples : Robert Faurisson, athée libre-penseur, Serge Thion, gauchiste, Pierre Guillaume, marxiste, Roger Garaudy, tiers-mondiste musulman ancien communiste partagent en gros la conviction du monde arabo-musulman : pour eux l'exploitation de la Shoah est un fait

juif, essentiellement sioniste. C'est un adjuvant à l'Etat d'Israël, justifiant exactions et conquêtes, favorisant l'alya et la perception d'aides diverses. Ils donnent pour illustration de leur thèse certaines pressions exercées sur les banques suisses, les indemnités versées par l'Allemagne, les innombrables procédures lancées contre IBM, la SNCF et d'autres.

Ils reprennent aussi, avec attention, les travaux des intellectuels israéliens sur l'exploitation de la Shoah.

Quelques citations suffisent à illustrer cette tendance. Voici une citation de l'écrivain israélien Leon Jick :

> *La plaisanterie dévastatrice selon laquelle « il n'est pas de meilleur business que le Shoah-Business » représente, c'est triste à dire, une vérité reconnaissable.*

A propos de cette boutade, le journaliste J. Hoberman a écrit dans Voice du 28 janvier 1986 un article consacré au film de Claude Lanzmann, *Shoah*, qu'il intitulait « *Film-Shoah-Business* » :

> *La première fois que j'ai entendu l'amer calembour « Il n'y a pas de business qui vaille le Shoah-Business », c'est du temps que je travaillais à Yivo, une institution dont le personnel était presque exclusivement composé de survivants de l'Holocauste ou de leurs enfants. La plaisanterie traduisait l'appétit – apparemment illimité – pour de la documentation sur l'Holocauste, principalement en tant qu'instrument pour lever des fonds mais aussi en tant que source d'une identité – et même pour satisfaire un pervers orgueil ethnique – ainsi que comme un antidote à la fascination exercée par le nazisme.*

De même, en 1988, Robert Faurisson s'étendait-il longuement sur « les milliers de centres distribuant la marchandise de l'Holocauste comme toute autre marchandise Kasher » aux Etats-unis.

Aussi les révigationnistes ont-ils reçu avec un vif intérêt le livre de Norman Finkelstein dont le propos central est le suivant : les variations de l'histoire de l'Holocauste, sa réactivation après 1967 dans les milieux juifs américains découleraient directement des intérêts de l'Etat israélien.

En résumé, tous, peu ou prou, se situent sur la ligne définie en une phrase par l'Australien Rubinstein (*Quadrant*, septembre 1979) :

> *Si l'on peut montrer que l'Holocauste est un mythe sioniste, la plus forte de toutes les armes de propagande d'Israël s'effondre.*

Ce que Michaël Adams exprimait autrement dans le *Jewish Chronicle* du 4 octobre 1987 :

> *Le stock de sentiments de culpabilité est comme un compte bancaire sur lequel on continue à tirer.*

Cette exploitation strictement juive du récit de la Shoah semble réductrice à d'autres, qui lui assignent des fonctions variées, selon leurs propres tropismes, leurs propres œillères.

Ainsi l'avocat catholique pétainiste Jacques Trémolet de Villers, qui fut le conseil de Paul Touvier, dénonçait en 1990 dans son livre *Paul Touvier est innocent* ce qu'il appelle « l'exploitation politique du crime contre l'humanité ». Responsable, selon lui : le parti communiste. Celui-ci aurait comme stratégie « d'utiliser l'incrimination de crime contre l'humanité contre tous ses ennemis ». Ainsi « s'organise une utilisation de la loi et des tribunaux » aux seules fins d'un « mécanisme démocratique d'épuration, selon le mot juste d'Annie Kriegel », grâce notamment à la loi Gayssot. Il s'agit pour Trémolet d'une « arme de guerre psychologique » pour « entretenir la mauvaise conscience » des non-communistes.

On peut, en effet, voir dans le récit de la Shoah l'un des éléments historiques utilisés pour faire honte à l'Europe de son passé, parmi d'autres comme la colonisation, l'esclavage, etc. Dans cet esprit Jean Madiran, directeur du quotidien *Présent*, a plusieurs fois développé la thèse que la loi antiraciste et antirévisionniste Gayssot a pour principal but d'interdire aux Français de mettre en œuvre la préférence nationale et même d'en parler.

D'autres avancent que le récit de la Shoah arrange tout le monde, dédouanant par comparaison les Américains d'Hiroshima, les Anglais de Dresde, les Soviétiques de leurs innombrables crimes. Il aurait aussi justifié la préférence communiste pratiquée depuis 1945 en Europe, singulièrement en France où le parti communiste est inclus dans le jeu politique malgré ses innombrables crimes et trahisons, alors que les nationaux en sont exclus parce qu'on les relie par assimilations successives à Hitler et à la Shoah.

Enfin, beaucoup, à l'extrême droite, n'hésitent pas à unir ces fonctions partielles en une vaste synthèse, et à voir dans le récit de la Shoah le fondement du système politique occidental depuis la seconde guerre mondiale – ainsi que, depuis le colloque de Stockholm, la première pierre d'une morale fondatrice du nouvel ordre mondial. Le lecteur curieux de ces questions lira avec profit *A quoi sert l'Histoire*, édité chez DIE.

Cinquième section

Des résultats extraordinaires

-VIII-

Une arithmétique variable

On a longtemps parlé de six millions de juifs tués par les nazis.

Ce chiffre apparaît dès avant la guerre. En 1936 Chaïm Weizmann, futur président d'Israël, déclarait à propos du IIIe Reich et sa zone d'influence :

> *Il n'est pas exagéré de dire que, dans cette partie du monde, six millions d'êtres humains sont condamnés là où ils sont indésirables.*

Aujourd'hui, la plupart des historiens conviennent que six millions de morts est un nombre « symbolique ». Certains d'entre eux avancent des estimations. Elles ont varié et varient encore, tant pour le nombre total des victimes que pour le nombre attribué à chaque camp d'extermination.

Il faut dire que l'évaluation des victimes d'un événement *sans comparaison dans l'histoire* est un problème par nature ardu.

Deux méthodes globales s'offrent principalement pour le résoudre.

La première méthode consiste à mesurer les variations de population dans un espace géographique donné : considérant l'Europe occupée par Hitler, on relève le nombre de juifs présents au dernier recensement avant l'occupation (notons le J1), auquel on ajoute l'accroissement naturel de leur

population A1 (solde des naissances et des décès normalement prévisibles en fonction des tendances démographiques), puis l'on retranche de cette somme la population juive relevée au premier recensement après la guerre dans la même aire (J2), à laquelle on ajoute le nombre de juifs émigrés pendant la période donnée (E1). Le nombre de morts « de mort non naturelle » M se calcule ainsi :

M = (J1+A1) - (J2 +E1)

Deux historiens ont tenté d'utiliser cette méthode dans l'immédiat après-guerre, Leschtinisky, qui trouve un total de 5 978 000 morts non naturelles dès 1946, et Reitlinger, qui annonce une fourchette allant de 4 200 000 à 4 600 000.

Cet écart est étonnamment faible si l'on considère les circonstances dans lesquelles cette méthode a été utilisée.

En effet, le véritable maelström des déplacements avant la guerre (émigration), au début de la guerre (fuite, émigration), pendant la guerre (émigration, déportations en Allemagne et en URSS, fuite des populations hors de leur lieu d'habitation à l'intérieur des frontières), après la guerre (fuite des populations, émigration, déportations en URSS, déportations en Europe), joint à la destruction des états civils, rend l'analyse périlleuse, longue et toujours fragmentaire. Les déplacements de frontières répétés ne facilitent pas les choses, puisque le cadre de référence des mesures change.

Prenons quelques exemples.

La Roumanie comptait 47 000 juifs avant la guerre et seulement 7 000 en 1995. Doit-on en conclure que 40 000 (un peu plus, en comptant l'accroissement naturel) ont été gazés ? Non, ils n'ont même pas été inquiétés.

Autre exemple. Chacun sait que six à sept cent mille Hongrois dont les noms avaient une consonance allemande ont été déportés par l'Armée rouge en 1944-45 – dont des juifs. Les Soviétiques déportèrent toutes sortes de nationalités, dès avant le début des hostilités en juin 1941, pendant la guerre, lors de leur propre retraite et lors de la retraite allemande, et après la guerre, sous prétexte de les punir de collaboration avec les Allemands. Les premières déportations furent un épisode de la conquête soviétique en 1940 dans les pays Baltes ou la Pologne, que l'URSS venait occuper de conserve avec Hitler, si l'on en croit Edward Crankshaw dans sa biographie de Khrouchtchev parue en 1966 :

> ***« Curieusement, un grand nombre de juifs de Pologne orientale et des Etats baltes durent leur survie à Khrouchtchev, Jdanov et Serov, qui les envoyèrent en Sibérie (où, également, beaucoup moururent) avant que les Allemands ne puissent s'en saisir et les assassiner. »***

Crankshaw n'a pas été réfuté, mais ce serait un travail intéressant d'examiner ses sources et ses conclusions.

Quoi qu'il en soit, après Stalingrad, quand la Wehrmacht commence à reculer, le mouvement de déportation reprend, on le sait par Soljenitsyne, qui voit le goulag où il réside se remplir d'un nouveau flux de rafles :

> « E*n 1943, lorsque la guerre tourna à notre avantage, surgit – pour grossir d'année en année jusqu'en 1946 – un flot de plusieurs millions d'hommes en provenance des territoires d'Europe (…) civils qui s'étaient trouvés dans les régions envahies par l'Allemagne (…) prisonniers de guerre.* »

Il n'y eut pas que des Russes, juifs compris, mais aussi des anciens des

Brigades internationales, des Arméniens, des communistes grecs, etc. Et même des Français. Le général Catroux, ambassadeur de France à Moscou, cité par Annette Wieviorka, décrit :

> *L'étrange odyssée de ces Français, qui, libérés en avril de Prusse-Orientale, avaient nomadisé sur les voies ferrées de l'URSS pour aboutir, par un mystère impénétrable, en septembre sous le cercle polaire. Au reste, la divagation des camps sur l'étendue de la plaine russe fut un des phénomènes curieux de cette époque. Des trains les emportaient pendant des semaines dans des directions incertaines, s'arrêtant pendant des journées puis se remettant en marche avec leur chargement de prisonniers.*

D'après certaines sources, reprises par un documentaire de France 3 (*Les Français du Goulag*, fin 1994), plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ne seraient pas revenus du Cercle polaire.

Des juifs d'Europe de l'Est furent pris dans cette gigantesque rafle stalinienne. Combien ? C'est toute la question.

Il faut avouer qu'Hitler avait préparé le terrain à Staline. En dehors des ghettos et des camps du Reich et de Pologne, les nazis avaient en effet organisé, plus à l'est, une implantation de déportés juifs, dont l'ampleur n'a pas été étudiée, en Ukraine, dans les pays Baltes, en Biélorussie, dans tous les territoires conquis sur l'Union soviétique. On le sait par des témoignages

Reuben Ainsztein, dans *Jewish Resistance in Nazi Occupied Eastern Europe*, Londres, 1974, signale la présence de juifs belges et hollandais au camp de Janow près de Lvow en Ukraine, et de juifs belges, hollandais et français dans le ghetto de Kaunas.

Citant Fleming, G. Miedziangora et G. Jofer affirment qu'on amena

« aux environs de Riga dans la région de Salapils, pour les y exterminer, des juifs de France, de Belgique, de Hollande, de Tchécoslovaquie et d'autres pays occupés ».

Etc. Bien d'autres témoignages attestent ce genre de faits. Il convient, bien sûr, d'en examiner la valeur avec attention. Mais plusieurs documents viennent les corroborer.

Le premier est une émission de Radio Moscou d'avril 1944. Un juif parisien y prit la parole pour expliquer qu'il avait été libéré avec huit mille autres juifs parisiens en Ukraine lors de l'avance de l'Armée rouge. Le journal communiste clandestin français *Notre voix* reprit l'information dans son numéro 71 d'avril 1944 : « 8 000 juifs de Paris déportés à l'est sont sauvés par les soldats de l'Armée rouge ».

Ce double document communiste est, bien sûr, à prendre avec des pincettes. C'était le temps de la propagande de guerre et il fallait chanter les louanges de la glorieuse Armée rouge.

Le deuxième document est, lui, indiscutable. Il s'agit d'un état, reconstitué par plusieurs historiens, et probablement pas exhaustif, des convois de déportation de juifs du 8/05/42 au 8/10/42, c'est-à-dire durant une période où l'histoire officielle situe une part importante du génocide, une période où fonctionnent non seulement Auschwitz, mais Belzec, Sobibor et Treblinka. Or durant cette période, 47 trains transportant 42 465 déportés ont atteint des destinations à l'est sans même transiter par aucun camp dit d'extermination. En voici la liste :

- 1 train (1 000 déportés) de Vienne à Kajdanowo ;
- 26 trains (26 000 déportés) de Vienne à Minsk ;

- 8 trains (8 000) de Vienne et Theresienstadt à Kolodischtchi ;
- 2 trains (1 465) de Königsberg à Minsk ;
- 3 trains (3 000) de Theresienstadt à Minsk ;
- 1 train (1 000) de Cologne à Minsk ;
- 4 trains (4 000) de Münsingen à Maly Trostenet ;
- 1 train (1 000) de Berlin à Riga ;
- 1 train (1 000) de Theresienstadt à Kaasiku.

Ces 42 465 déportés juifs à l'est ont pu être recensés, mais combien de mouvements de populations ont échappé à une mesure sérieuse ? Etant donné l'incertitude des recensements après guerre, la difficulté où l'on se trouvait d'apprécier les différents flux d'émigration (vers Israël, les Etats-Unis, l'Amérique latine, l'Afrique du Sud, l'Australie, etc.), cette première méthode d'évaluation des victimes devait être rejetée comme impraticable, prématurée jusqu'aux années soixante au moins.

Elle demeure aujourd'hui d'une application très délicate pour la simple raison que le nombre des rescapés est difficile à évaluer. Un seul exemple : combien y en avait-il dans l'ancienne URSS ? La continuation des persécutions antijuives après la seconde guerre mondiale pèse sur les chiffres. Elle a en effet dissuadé de nombreux juifs vivant en Union soviétique de revendiquer leur judaïté, à tout le moins de le faire officiellement en se déclarant de « nationalité juive », seule démarche leur permettant d'être comptés comme juifs par l'administration soviétique.

Béatrice Philippe notait en 1986 dans *Les juifs dans le monde contemporain*, MA éditions :

> *Lors du dernier recensement de 1979, 1 810 000 personnes déclaraient appartenir à cette nationalité. Selon des experts ce chiffre serait nettement inférieur au nombre réel de juifs vivants en URSS.*

Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial dans les années 1970, estimait alors la population juive d'URSS entre 3 et 4 millions d'âmes, et le professeur Michael Zand, de l'Université hébraïque de Jérusalem, avançait le chiffre de 4,5 millions. Après la chute du communisme au début des années 1990, il semble que les juifs n'aient plus caché leur identité, et qu'à l'inverse des non-juifs se soient déclarés de nationalité juive : quelques évaluations données par la presse américaine et israélienne font alors état d'un total de cinq millions, beaucoup estimant qu'il incluait des non-juifs candidats à l'émigration en Israël.

On conclura que la première méthode d'évaluation, impeccable dans son principe, a rencontré jusqu'ici trop d'obstacles pour donner des résultats fiables, à beaucoup près.

La deuxième méthode semble plus simple : il suffit d'additionner les décès dans les camps aux massacres et fusillades dans les ghettos, les transports ou sur le front de l'Est pour obtenir le nombre total des morts de mort non naturelle. Mais la difficulté se révèle encore plus grande. Dans l'immense désordre de la fin de la guerre, les morts dans les transports sont difficilement dénombrables, de même que les exécutions sommaires. Les exécutions des *Einsatzgruppen* ont donné lieu à des rapports de leurs chefs, mais, en recoupant ceux-ci, on s'aperçoit qu'ils sont surévalués par *vantardise* ! Quant à la mortalité dans les camps, sa mesure est effroyablement complexe pour la double raison que l'histoire officielle

établit une distinction entre camps de concentration et camps d'extermination et que, pour ceux-ci, elle refuse de prendre en compte les listes mortuaires conservées par l'administration nazie. Selon elle, les déportés inaptes étaient gazés après une sélection sommaire dès leur arrivée au camp, ils n'étaient donc ni enregistrés, ni portés sur les registres mortuaires.

C'est ainsi que Bernd Naumann a épluché les registres SS d'Auschwitz. Il n'y a trouvé que 400 000 détenus enregistrés, dont il estime que 261 000 seraient morts. Aujourd'hui, Piper, du Musée d'Etat d'Auschwitz, et Pressac trouvent des résultats inférieurs : 202 000 et 126 000. Encore le registre des morts, soigneusement rempli par ordre alphabétique jusqu'à la libération du camp et conservé à Moscou, porte-t-il un total de… 74 000 décédés. On n'atteint pas un nombre proche des six millions « symboliques » en additionnant de telles données. L'histoire officielle se trouve ici dans une impasse.

Les deux méthodes d'évaluation globale du génocide se sont révélées inutilisables en pratique. Aussi la plupart des historiens se sont-ils rabattus sur les aveux et témoignages.

Voyons ce que cela a donné pour Auschwitz.

En 1946, à Nuremberg, Rudolf Höss avoue 3 millions (dont 2,5 millions de gazés) pour la seule période de son commandement. Le tribunal ne retiendra pas son chiffre mais celui du WRB : 1 765 000 en tout. Plus tard, dans ses mémoires de Cracovie, Höss suivra ce mouvement de base : le total des victimes du camp n'est plus selon lui que de 1,13 million.

Dès 1945 des variations plus amples se remarquent.

L'Office français de recherche des crimes de guerre proposait 8 millions, le document d'enquête soviétique choisit 4 millions. Ce chiffre sera repris par de nombreux historiens et figurera en dix-neuf langues sur la stèle commémorative d'Auschwitz jusqu'en 1990.

Raphaël Feigensohn, en 1945, donne 7 millions, Henryk Mandelbaum, au procès de Höss, 4,5 millions, Gustav Steinbauer, avocat d'Arthur Seyss-Inquart, 3 500 000, le 19 juillet 1946.

En 1948, Irène Gaucher, dans son livre *Les camps de la mort*, reflétera cette incertitude en donnant pour le nombre des juifs gazés à Auschwitz une fourchette de 4 à 6 millions, qui sera, dix ans plus tard, pour les historiens Hilberg et Reitlinger, la fourchette applicable à l'ensemble des victimes du génocide.

Cela n'épuisera pas le sujet. Les années cinquante verront les plus grandes variations. Alain Resnais tourne le film *Nuit et Brouillard* en 1955, avec pour conseillers historiques Henri Michel et Olga Wormser-Migot. Vers la fin du film une voix dit : « 9 millions de morts hantent ce paysage. » En 1951, dans sa préface au livre du *Dr Nyiszli, médecin déporté au crématorium d'Auschwitz*, Tibère Kremer compte six millions de victimes pour les seuls juifs. Le docteur Nyiszli lui-même donne les éléments d'un calcul qui porte à 45 millions (!) le nombre des victimes du camp. La même année, Léon Poliakov écrit « prudemment » : deux millions.

Si Georges Wellers (1973), Lucy Dawidowicz (1975) et les aveux du SS Pery Broad (1973) s'en tiennent à ce chiffre, l'historien Yehuda Bauer rouvre la fourchette en 1982 (*A History of the Holocaust*) jusqu'à 3 500 000 juifs gazés. C'est aussi le chiffre retenu en 1980 par Claude Lanzmann

dans sa préface au livre de Filip Müller *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz*. Le 20 avril 1978, le journal *Le Monde* avait, lui, décidé de remonter jusqu'à 5 millions de morts, « dont 90 % de juifs », soit 4 500 000 juifs.

On assiste ensuite à une décroissance régulière. En 1983, Georges Wellers, révisant à la baisse sa première estimation, propose 1 600 000. Il est suivi en 1989 par Yehuda Bauer. Dès 1985 Raul Hilberg avait suggéré 1 250 000. En 1995, après bien des hésitations, Lech Walesa impose, sur le monument de Birkenau, le nombre de 1 500 000 en remplacement de celui de 4 000 000 retiré en 1990.

A peu près à la même époque, J.-C. Pressac en 1989 et le *Dictionnaire des noms propres* publié par Hachette en 1990 abaissent le nombre à un million tout rond. En 1993, Pressac ne compte plus que 775 000 victimes dont 630 000 juives, et la baisse continue.

Deux choses frappent et surprennent le lecteur. D'abord, la décrue constante des estimations, attestée par les historiens les mieux reconnus en la matière, n'empêche pas des remontées spectaculaires, même après 1980. En 1986, David Süsskind, président du Centre communautaire laïc de Bruxelles, écrit au *Nouvel Observateur* pour rectifier le chiffre donné par l'hebdomadaire et proposer celui de 3 millions. En 1993, *Heritage*, grand hebdomadaire juif de Californie, donne le même chiffre.

Il y a donc un décalage persistant entre l'information donnée à la population et la recherche historique. Ce n'est pas propre au récit de la Shoah, mais c'est caricatural, et surprenant, étant donné le souci permanent de pédagogie affiché par les intellectuels et les pouvoirs publics.

Deuxième remarque : dès 1953, l'historien anglais Reitlinger (non révigationniste) avait déjà estimé le nombre de victimes entre 800 et 900 000. Il semble donc y avoir une grande incohérence dans la recherche historique à propos de la Shoah, et une absence de débat dramatique, **même parmi les historiens officiels**.

On notera au passage – cela ne simplifie pas les choses – que les documents officiels, en particulier lorsqu'ils sont d'origine judiciaire, ne sont pas plus fiables que les témoignages ou les estimations hâtives. L'évaluation de l'*Office français de recherche des crimes de guerre* et le rapport soviétique d'enquête figurent parmi les exagérations les plus folles. Le tableau retenu par le Tribunal de Nuremberg est à peine plus sage. Sur les 1 765 000 gazés dont il affirme la mort, il en compte150 000 venus de France. Or Serge Klarsfeld a établi depuis dans son *Mémorial* qu'il n'y avait pas eu plus de 72 721 juifs déportés de France, y compris les étrangers réfugiés.

Après Auschwitz, disons un mot de Majdanek : il a donné lieu, lui aussi, à des évaluations successives dont voici les plus connues : selon la Commission soviéto-polonaise (1946), 1,5 million ; selon Raul Hilberg en 1961, confirmé en 1985, cinquante mille ; selon Wolfgang Scheffler en 1964, 250 000 ; selon Lucy Dawidowicz en 1987 1,35 million ; selon Lea Rosh et Eberhard Jäckel, 360 000. On le voit, le temps ni la raison **ne font rien à l'affaire. La fourchette est de un à trente. Tout juste peut-on noter que la remontée spectaculaire constituée par l'évaluation de Lucy Dawidowicz est contemporaine de la chute des évaluations d'Auschwitz, ce qui se conçoit si l'on veut conserver**

un total constant pour l'ensemble des camps. On dirait malheureusement que, pour un certain nombre « d'historiens », la Shoah est un jeu à somme constante, six millions, dont on modifie certaines variables (Shoah par balles, Auschwitz, Majdanek) au gré des variations du récit.

Les difficultés que l'on vient d'effleurer à Majdanek et à Auschwitz se rencontrent dans tous les autres camps, y compris ceux qui étaient situés sur le territoire du Reich dans ses frontières de 1937.

Ces derniers méritent une mention, bien que l'histoire officielle ne les range plus aujourd'hui dans la catégorie des camps d'extermination, parce qu'on y a situé jusqu'aux années soixante une part du génocide. D'innombrables « témoignages » de « témoins oculaires » ont décrit des « installations de mort » et des gazages dont il est reconnu aujourd'hui par tout le monde qu'ils n'ont jamais existé. Cela avait une incidence sur le décompte des morts On imputait ainsi à Mauthausen, d'après les aveux du commandant Schwarzenhuber, de 1 à 1,5 million de morts. Pour le pasteur Niemöller, Dachau a causé 238 736 morts.

Revenons après ce détour à la liste des camps de la mort admise aujourd'hui. D'après le SS Kurt Gerstein, 15 000 juifs étaient gazés quotidiennement à Belzec, où l'usine de mort fonctionnait « nuit et jour », soit en deux ans à peu près **dix millions**. Aujourd'hui, on estime généralement le nombre de victimes de Belzec et Treblinka ensemble à 1, 5 million, celles de Sobibor et Chelmno réunis à 500 000. Etc.

Ne lassons pas le lecteur avec des évaluations successives de tous les autres camps. La variété des chiffres est toujours très grande, avec les

mêmes exagérations manifestes. On déplorera qu'elles n'aient pas été dénoncées en temps voulu, et que les tribunaux en aient retenu certaines. Si l'on fait en effet le total des victimes des camps, en y ajoutant les victimes des transports, les massacres de ghettos et des partisans, **en ne tenant compte que des témoignages considérés comme sérieux** par l'histoire officielle et la justice, **on arrive à un total de plus de quatre-vingts millions** de juifs massacrés par les nazis.

Jusqu'à la fin des années 1970, les historiens de la Shoah n'ont pas fait dans l'ensemble de bien gros efforts pour mettre de l'ordre dans ces chiffres. **Hélas, ils n'ont pas examiné avec plus de soin le nombre de chambres à gaz, leur capacité d'extermination et la capacité de crémation des camps où elles étaient installées.**

Le nombre. Pour Auschwitz, par exemple, Marie-Claude Vaillant-Couturier parle dans sa déposition au Procès de Nuremberg de « la » chambre à gaz du camp. Plus tard, on parlera de trois ou quatre chambres, et même de six (Robert Lévy, assistant à la clinique chirurgicale B de l'Université de Strasbourg, cité par Poliakov et Wulf dans *Le IIIe Reich et les Juifs*). Ce phénomène se répète pour tous les camps. La plus grande amplitude de variations se relève sans doute à Majdanek. Selon Martin Broszat (*Die Zeit*, 1960) il ne s'y trouve « nulle chambre à gaz », alors que le jugement du Procès de Majdanek à Düsseldorf en compte « au moins trois », et la *Deutsche Zeitung* du 22 juillet 1976 « sept ».

La contenance. Selon Benedikt Kausky dans *Démons et Damnés*, une seule chambre peut contenir jusqu'à deux cents personnes, et son débit quotidien oscille entre 6 000 et 8 000 victimes. Cela rejoint le témoignage

du WRB : 6 000 gazés par jour. Rudolf Höss, lui, dans sa confession écrite au crayon, estime les capacités d'une chambre à gaz à 2 500, et son débit quotidien à 10 000, soit quatre fournées par journée. Georges Wellers dénombre 4 chambres, dans lesquelles il est possible de tuer 24 000 personnes en 24 heures, soit une nouvelle fois 6 000 par chambre et par jour.

D'autres fournissent des chiffres beaucoup plus élevés. Pour Irène Adelsberger (Auschwitz, 1956), le rythme d'extermination du camp est monté à 140 000 par jour de mai à juillet 1944, soit un total de 90 x 140 000 = 12 600 000 en trois mois.

Heydecker et Leeb fournissent des rythmes de 20 000/jour pour Sobibor et Treblinka. Gerstein, on l'a vu, estime la capacité de Belzec à 15 000/jour.

Tous ces chiffres sont à rapprocher de la déposition du médecin d'Auschwitz Johann Paul Kremer à son procès de Cracovie :

Le 12.10. 42 on a gazé 1 600 juifs hollandais.

Conscients de ces aberrations, plusieurs chercheurs ont essayé de fonder leur estimation du génocide sur une base plus solide que de simples témoignages, sans pour autant revenir aux estimations globales évoquées au début de ce chapitre.

Deux essais en particulier valent une mention.

Certains ont émis l'hypothèse que les sélections à l'arrivée au camp ayant pour but de séparer les inaptes (à gazer) des aptes (à conserver le temps qu'ils fournissent leur force de travail avant de les éliminer à leur tour), il suffisait pour obtenir le nombre total des victimes d'additionner

les juifs non enregistrés à leur arrivée et ceux qui étaient morts une fois enregistrés. Cette méthode apparemment plus sûre soulève de nouvelles difficultés. Elle repose sur des bases fragiles : le *Kalendarium* d'Auschwitz, sorte d'éphéméride où apparaissent notamment les convois arrivant au camp, doit hélas plus aux témoignages qu'aux documents (1). Et elle dépend entièrement d'un double postulat : tous les déportés non enregistrés seraient déclarés inaptes par la sélection, tous les inaptes seraient exterminés. **Or la réalité ne confirme pas ce double postulat. Les sélections, à Auschwitz et ailleurs, ont varié par leur forme et leur fonctionnement, elles n'équivalaient pas à une condamnation au gazage**. On y reviendra dans le chapitre qui leur est consacré.

Pour évaluer le nombre total des victimes du génocide, certains historiens ont essayé une dernière méthode : ils se sont fondés sur un document nazi datant de la guerre, dans lequel ils voient une ébauche de leur travail. On l'appelle le Rapport Korherr.

Le document NO-5195 du Tribunal militaire de Nuremberg nous apprend que, le 18 janvier 1943, Himmler a ordonné à l'Inspektor für Statistik SS Korherr d'établir un rapport sur « la solution finale de la question juive en Europe ». Le 23 mars 1943, Korherr adressait un document de 16 pages au SS Obersturmbannführer Dr. R. Brandt, de l'état-major Himmler. Ce rapport arrête ses statistiques au 31.12.1942.

Nous savons en outre par le document NO-5193 que, le 1er avril 1943, Himmler a demandé à Korherr un abrégé de son rapport pour le présenter au Führer. Le 19 avril, Korherr envoie donc à Brandt un résumé de six pages et demie où il incorpore les données recueillies du 31.12.42

au 01.03.1943. On note l'extrême promptitude avec laquelle, en quinze jours, en pleine guerre et sans nos ordinateurs, Korherr a fourni les statistiques des quatre derniers mois écoulés. C'est une prouesse dont ne sont pas capables nos administrations actuelles. Pour cette raison, on considérera ces derniers chiffres, et donc ceux de 1943, avec prudence.

Georges Wellers, qui a examiné le Rapport Korherr et fonde sur lui son argumentation pour démontrer la « sottise des Rassinier de toutes sortes » coupables de mettre en doute la comptabilité officielle des victimes, ne dit pas grand-chose des chiffres eux-mêmes et ne cite qu'un seul tableau, celui des *Evacuations* contenues dans la version abrégée du 19 avril. Il n'explique pas les raisons de ce choix, ni son impasse sur le reste.

Il loue la méticulosité de Korherr. Celui-ci donne jusqu'à décembre 1942 des chiffres exacts, probablement puisés à de bonnes sources. On l'a vérifié pour deux pays au moins, la France et la Belgique. Jusqu'au 31.12.42, le nombre des déportés, les dates et lieux de la déportation sont connus avec exactitude grâce aux listes nominatives des convois établies en plusieurs exemplaires et retrouvées après la Libération dans les dossiers du « Judenreferat » de Paris, conservés au CDJC.

Pour la France, cela donne 41 951 déportés, pour la Belgique 16 861.

En comparaison, le tableau des évacuations, tel qu'il apparaît dans le rapport donne des chiffres très proches, 41 911 au lieu de 41 951, 16 886 au lieu de 16 861, la différence est minime, statistiquement négligeable.

Pourtant, sur ce simple tableau, et cela se confirme si l'on prend la peine d'examiner le reste du document, les faiblesses du rapport sautent aux yeux.

En gros l'on peut dire que Korherr compte avec soin mais qu'il raisonne comme un tambour.

Un seul exemple, à la première ligne du tableau permet de le comprendre : y sont comptés les juifs de Bade et du Palatinat que les nazis ont évacués vers la France après l'armistice de juin 1940 et qui furent parqués dans des camps des Pyrénées, à la même époque où les autorités allemandes de zone occupée interdisaient aux juifs de France de rentrer chez eux, les forçant ainsi à s'établir dans la zone de Vichy. La plupart de ces 6 504 juifs allemands figurent également à la ligne 5 sous la rubrique *Evacuation des juifs de France*. Mais les 41 951 juifs de France sont également tous comptés deux fois, soit à la ligne 4, pour ceux qui ont fini dans les camps et ghettos de l'Europe centrale, soit dans les 603 755 aptes qui sont comptabilisés dans les ghettos et les camps de travail du Reich et de Pologne.

La méthode Korherr, qui consiste à additionner des groupes ne saurait valoir que si ces groupes sont homogènes et ne bougent pas : c'est tout le contraire qui s'est passé. Tel quel, le tableau de Korherr est un monument de multicomptages inextricables. Tel quel, il est inutilisable. Si l'on prétendait en tirer quelque chose, il serait urgent de les démêler.

Hélas, au lieu d'essayer de le faire, l'historien officiel Georges Wellers et le révigationniste Stephen Challen ont préféré épiloguer sur une phrase de la lettre adressée le 9 avril 1943 par Himmler au chef du SD (NO-5197), où il parle ainsi du rapport :

> *Ich halte diesen Bericht als allesfallsiges Material für spätere Zeiten, und zwar zu Tarnungszwerken für recht gut.*

Wellers traduit ainsi librement et au discours indirect : « Il trouve le Rapport Korherr excellent car il pourra servir plus tard à des fins de camouflage (...).

L'historien se réfère ainsi implicitement au vocabulaire « codé » censément utilisé par Korherr. Il rappelle d'ailleurs que le mot « *Sonderbehandlung* » (action spéciale), d'abord utilisé par Korherr dans son rapport, puis remplacé à la demande expresse d'Himmler par « *Evakuirung* », équivaudrait à extermination. Wellers y voit la preuve indiscutable que l'action spéciale est si « inavouable » qu'il faut la camoufler sous un autre mot codé, même dans un rapport destiné au Führer.

Challen, lui, traduit différemment :

> *A mon avis, ce rapport est un matériau que nous pourrons peut-être utiliser à l'avenir et il est bien adapté à une opération de camouflage.*

Selon lui, le « camouflage » serait destiné à l'administration allemande elle-même. En statisticien chevronné, Korherr s'est rendu compte de ses comptages multiples, mais, sur instruction d'Himmler, il les a maintenus pour gonfler les chiffres et sous-estimer ainsi l'émigration des juifs qu'Himmler et ses services ont laissé filer vers l'est au début de la guerre. Pourquoi ? Parce qu'avouer ce « laxisme » ferait mauvais effet après la chute de Stalingrad, quand on sait que beaucoup de juifs se sont engagés aux côtés des Alliés, notamment sur le front russe.

L'interprétation de Wellers ne repose sur aucun élément tangible, celle de Challen ne tient pas compte du texte. En effet, la traduction exacte de la phrase contestée est celle-ci:

> *Je tiens ce rapport pour un matériau éventuel dans des temps ultérieurs, et disons le tout à fait approprié à un camouflage.*

Il ne semble pas que le camouflage doive servir tout de suite vis-à-vis de l'administration allemande. Les révigationnistes, à ma connaissance, n'ont apporté nulle explication convaincante du passage. A l'inverse, l'ensemble des imputations de Wellers ne se fonde sur aucun élément concret et se heurte aux dénégations formelles de Korherr lui-même : « L'affirmation selon laquelle j'aurais pu établir que plus d'un million de juifs ont pu mourir, dans les camps du Gouvernement général de Pologne et des territoires de la Warthe, des suites d'un traitement spécial est absolument inexacte » (Courrier des lecteurs *du Spiegel*, 25.7.77).

Cependant, sous le rapport qui nous intéresse ici, l'évaluation du nombre des victimes, même si le postulat de Wellers se vérifiait, à savoir *Evakuirung* = extermination, le document Korherr serait sans valeur pour les raisons statistiques que nous venons de voir.

Dernier point : si l'évaluation globale du génocide est, dans l'état actuel des connaissances, impossible, peut-on déterminer avec une précision suffisante le nombre de morts d'un seul camp ? Plusieurs historiens l'ont tenté pour celui, emblématique, d'Auschwitz. Ils ont essayé de recouper les témoignages, par le *Kalendarium*, les listes de convois envoyés, les *Sterbebücher* et différents autres registres, celui des prisonniers de guerre russes, l'état civil du camp, etc. La controverse est ouverte. Les résultats varient sans cesse, les statistiques disponibles sont, on l'a vu, hétéroclites, les recoupements difficiles, les hypothèses hasardées.

L'attitude des nazis n'a pas rendu les choses faciles. Hitler a pris des

décisions incohérentes. Après avoir déclaré le Reich « *judenrein* » (nettoyé des juifs) il a dû constater, lors d'une conférence sur l'emploi en avril 1944, que l'Allemagne manquait de 4 millions de travailleurs : d'où sa demande de juifs hongrois pour les usines du Reich ; d'où le fait aussi que beaucoup de convois juifs se sont à peine arrêtés au camp d'Auschwitz avant d'être aiguillés vers les usines du Reich, notamment les 6 complexes souterrains où furent produits les Messerschmitt Me 262 dans le cadre des projets Dorsch et Jäger.

A ce propos, l'histoire officielle a longtemps considéré Auschwitz comme le terme du voyage pour les convois de juifs, mais on sait aujourd'hui que, sur les 400 000 internés enregistrés à Auschwitz, à peu près la moitié a été transférée dans d'autres camps d'après les registres de camps destinataires (182 000 selon L. Krysta, 188 000 selon Strzelecki, repris par Piper, du Musée d'Etat d'Auschwitz, ou 225 000 selon Iwaszko).

Quoi qu'il en soit, il faudrait être téméraire pour avancer aujourd'hui avec certitude un nombre des victimes d'Auschwitz, mais dans le désordre et le tumulte commence à naître une véritable recherche sur la question. C'est l'un des rares points encourageants que peut répertorier l'historiographie de la Shoah.

(1) Voir chapitre XI

-IX-

Un espace-temps compliqué

Le récit de la Shoah nous présente une géographie des camps d'extermination variable avec le temps.

Si l'écrivain Thomas Mann relate le gazage d'un train entier de 16 000 juifs (un train qui contenait huit à dix fois plus d'occupants que les convois habituels) de France en rase campagne, et celui de 11 000 juifs polonais dans un tunnel près de Konin le 27 septembre 1942, la première chambre à gaz proprement dite dont il soit fait mention apparaît dans le *Rapport du WRB* et se situe à **Auschwitz**.

En 1945, la commission d'enquête officielle du Congrès américain rédige un rapport sur la chambre à gaz de **Dachau**, assez détaillé. Il donne notamment ses dimensions. L'adjoint au maire de Clermont-Ferrand, Raymond Marchadier, qui fut interné dans le camp, confirme l'existence de cette chambre.

Au Procès de Nuremberg, la liste des camps munis de chambres à gaz s'étoffe et connaît ses premières variations.

Le procureur général anglais donne cette liste : **Auschwitz, Treblinka, Buchenwald, Mauthausen, Majdanek, Oranienburg**.

Konrad Morgen situe (à sept reprises, ce n'est pas un lapsus) les gazages d'Auschwitz à **Monowitz**, le complexe industriel tout proche.

Marie-Claude Vaillant-Couturier attribue une chambre à **Ravensbrück**.

Höss quant à lui avoue la liste suivante : **Auschwitz, Belzec** (sic), **Tublinka** (resic) et **Wolzek près de Lublin** (aucun Wolzek n'apparaît sur la carte).

Le **jugement conclut** prudemment que « un certain nombre de camps de concentration possédaient des chambres à gaz pour l'exécution massive des prisonniers » Et de préciser :

> *Certains camps de concentration, tels* ***Treblinka et Auschwitz,*** *furent principalement choisis à cette fin.*

Cette rédaction est ambiguë. Elle ne formule pas le concept de camp d'extermination, exclusivement conçu pour le génocide, elle dit que plusieurs camps de concentration avaient la fonction annexe d'exterminer, en particulier deux d'entre eux expressément nommés.

Après la guerre, les choses se compliquent. Les témoignages d'anciens internés ou de militaires se multiplient dans les journaux et les livres. En outre paraissent différentes versions des confessions du SS **Kurt Gerstein**. Dans la **première version** française, il limite les chambres à gaz à **Treblinka, Majdanek, Belzec et Sobibor**. Mais dans la **version anglaise**, Treblinka, Sobibor et Majdanek sont retirés de la liste au profit de **Dachau, Oranienburg, Auschwitz, Mauthausen, Gusen, Theresienstadt.**

Tant et si bien qu'en 1960, l'Anglais **Reitlinger** écrit dans la troisième édition de *The Final Solution*, qui demeure l'un des piliers du récit de la Shoah :

> ***Chaque camp de concentration avait été équipé d'une chambre à gaz de tel ou tel type.***

Pourtant, dès 1959, Stephen S. Peter, conseiller juridique dans l'administration américaine, qui avait passé 17 mois à Dachau à partir de la libération du camp, avait rédigé un article pour nier formellement qu'on ait jamais gazé qui que ce soit à Dachau. La controverse avait connu des fortunes diverses avec, notamment, l'intervention d'un général américain. C'est pour la clore que le Dr Martin Broszat, qui devait bientôt diriger l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, écrivit la lettre que l'on sait à *Die Zeit* (19 août 1960). Citons le passage tout au long :

> ***Ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald des juifs ou d'autres détenus n'ont été gazés. La chambre à gaz de Dachau n'a jamais été complètement terminée et mise en service. Des centaines de milliers de détenus qui périrent à Dachau ou dans d'autres camps de concentration situés à l'intérieur des frontières de l'Ancien Reich furent victimes avant tout des catastrophiques conditions d'hygiène et d'approvisionnement : rien que dans les douze mois allant de juillet 1942 à juin 1943, 110 812 personnes moururent de maladie et de famine dans l'ensemble des camps de concentration du Reich, d'après les statistiques officielles de la SS. L'anéantissement massif des juifs par le gaz commença en 1941 /1942 et il prit place uniquement en de rares points choisis à cet effet et pourvus d'installations techniques adéquates, avant tout en territoire polonais occupé (mais nulle part dans l'Ancien Reich) : à Auschwitz-Birkenau, à Sobibor-sur-Bug,***

à Treblinka, Chelmno et Belzec. Là mais non à Bergen-Belsen, Dachau ou Buchenwald, furent érigés ces dispositifs d'anéantissement en masse camouflés en douches ou en chambres de désinfection dont il est question dans votre article. Cette distinction ne change assurément pas d'un pouce le caractère criminel de l'institution des camps de concentration.

Depuis, c'est la liste de Broszat qui est généralement admise.

Encore qu'au procès Zündel Raul Hilberg ait lancé une nouvelle classification, remarquable par son flou et sa complication. Interrogé sur la présence de chambres à gaz dans différents camps nazis, il a créé quatre catégories : les camps **avec chambres**, les camps **sans chambre**, les camps qui **disposaient « peut-être » d'une chambre** (Dachau, Flossenburg, Neuengamme, Sachsenhausen) et les **camps qui avaient une « très petite chambre à gaz** (le Struthof-Natzweiler en Alsace).

Maintenant que nous avons vu comment les chambres à gaz variaient dans l'espace, regardons comment l'espace varie dans les chambres à gaz. (Nous laisserons de côté les variations des baraques et des crématoires, leurs changements d'emplacement et d'aspect, les contradictions de plan : elles sont si nombreuses qu'elles lassent la patience. Même un géomètre expert ne s'y retrouverait pas.)

Les variations de dimensions des chambres à gaz elles-mêmes suffisent à donner le vertige.

Pour Nyiszli, la longueur de chacune des quatre chambres était de deux cents mètres et sa contenance de 3 000 personnes. Avec de telles dimensions, la capacité totale de gazage n'est que de vingt mille personnes par jour.

En comparaison la production de Belzec est, selon Kurt Gerstein, de 15 000 personnes par jour pour quatre chambres de 25 mètres carrés et 45 mètres cubes, ou, autre variante, six de 38 mètres cubes. Une fournée de sept à huit cents personnes est entassée dans chaque chambre. **Si l'on compare les rendements, on gaze à Auschwitz 1,3 personne au mètre carré, et jusqu'à 32 personnes au mètre carré à Belzec.** Cela étonne, étant donné la réputation d'*usine de mort* d'Auschwitz. Aussi **Poliakov** a-t-il « rectifié » le témoignage de Gerstein. Il écrit « 95 » mètres carrés au lieu de « 25 ». Hélas, il conserve 45 mètres cubes, **ce qui réduit la hauteur des chambres en question à environ cinquante centimètres** et ne rend pas les choses plus faciles. Ou les victimes entraient dans les chambres de Belzec en rampant, ou **le témoignage de Gerstein retouché par Poliakov est une forgerie ridicule.**

On touche ici la déplaisante légèreté des historiens qui ont osé traiter une matière aussi douloureusement sérieuse de cette manière. Il faut dénoncer un Poliakov qui insulte ainsi les victimes des persécutions nazies.

Les magistrats n'ont guère mieux valu. Le procureur général Manfred Blank cite une description des chambres à gaz de Treblinka tirée d'un arrêt de la cour d'assise de Düsseldorf, fondé lui-même sur les enquêtes de l'Office central de Ludwigsburg. Il écrit qu'il y avait là-bas six ou dix pièces qui « mesuraient environ 8 x 4 x 2 m », soit 64 mètres cubes pour 32 mètres carrés, et « contenaient de 400 à 700 personnes. Soit une capacité maximale de 22 personnes par mètre carré.

Le cinéma historique n'est pas en reste. Dans *Shoah*, Claude Lanzmann

donne la parole sans le critiquer à un ancien coiffeur de Treblinka, lequel explique que, lors de la tonte qui précédait le gazage, il se trouvait, dans une chambre à gaz de 16 mètres carrés, 60 à 70 femmes assises sur des bancs dont s'occupaient 16 ou 17 coiffeurs, soit 5 personnes au mètre carré, plus les meubles, pour une opération de rasage rapide dans le calme avant extermination. **Nul n'a pourtant poursuivi Lanzmann pour atteinte à la mémoire des juifs persécutés par Hitler. Si j'étais juif, je le ferais demain**.

Le temps subit des distorsions aussi spectaculaires que l'espace.

Dans le *Rapport du WRB*, Rudolf Vrba estimait par exemple à une heure et demie le temps nécessaire à incinérer un cadavre dans un mouffle de four crématoire. Vingt ans après, au Procès de Francfort, il pense que « vingt minutes » suffisent.

A propos de fours crématoires, remarquons qu'on lie souvent leur existence à celle des chambres à gaz. Les révigationnistes, tout en niant que ces crématoires aient contenu ou camouflé la moindre chambre à gaz, doivent reconnaître que des crématoires sont nécessaires à l'incinération de nombreux cadavres, et qu'ils ont effectivement servi. Ils tombent d'accord en cela avec les historiens officiels. **On s'attendrait donc à découvrir un ou plusieurs crématoires dans chaque camp d'extermination. On se trompe. Nul historien n'en situe un à Belzec, Treblinka, Sobibor et Chelmno où, selon les évaluations récentes, 1,9 million de personnes ont été gazées. Or nul charnier n'a été découvert ni signalé. Il conviendra donc de rechercher dans les archives par quels moyens les SS ont fait disparaître les cadavres.**

X

Une technologie du crime incohérente

En nommant « usines de mort » Auschwitz, Treblinka, Belzec, etc., historiens et témoins ont voulu marquer le caractère industriel et la haute technicité des camps d'extermination. Ce caractère et cette technicité ont été unanimement reconnus jusqu'à la fin des années soixante-dix. Puis, peu à peu, pour répondre aux objections des révigationnistes, le récit de la Shoah va s'infléchir sur ce point, reconnaître de nombreuses faiblesses et anomalies dans le dispositif de gazage, jusqu'à ce que Jean-Claude Pressac en vienne à parler de « bricolage » à propos des chambres d'Auschwitz, bricolages rendus nécessaires par l'afflux de prisonniers juifs. Cependant, malgré les « bricolages », le terme *usine de mort* n'a pas été abandonné, ni le caractère tout à fait extraordinaire des camps d'extermination. Hilberg, dans sa refonte de 1985, précise encore que les gazages n'avaient lieu que dans les **camps disposant « d'installations appropriées ». Il y a là une contradiction non encore résolue. Tout se passe comme si l'expression « usine de la mort**

» servait à impressionner le lecteur et que la notion de « bricolages » permettait, elle, de faire tenir ensemble vaille que vaille des témoignages contradictoires.

Pour s'en tenir à la crémation, l'histoire d'Auschwitz manifeste à la fois une improvisation permanente et des réussites techniques dont nul ne perce le secret mais dont les témoins rapportent imperturbablement les effets. Toujours la même contradiction. Les « fosses à ciel ouvert » où l'on brûla d'abord les cadavres de victimes répandaient une « odeur pestilentielle » à la ronde et pouvaient se repérer « la nuit à plus de trente kilomètres ». Cela compromit le « secret » du génocide pendant des mois avant que les SS ne bâtissent en 1942-43 de grands fours crématoires. Mais ceux-ci ne résolurent pas le problème puisqu'ils laissaient échapper des « flammes hautes de plusieurs mètres de haut » selon de nombreux témoins. Malgré ce gaspillage d'énergie – un comble dans une économie de guerre – si l'on en croit les témoins les plus sérieux, **ces fours atteignaient des rendements dont les installations les plus modernes sont aujourd'hui incapables**. Selon certains, un corps pouvait être réduit en cendres en vingt minutes, record inégalé à ce jour, témoignant du génie des *bricoleurs* nazis.

Ceux-ci semblent avoir eu des compétences spéciales en matière de feu puisque, dans leurs fosses à ciel ouvert, ils obtenaient des résultats tout aussi étonnants, en recueillant la graisse produite par la fonte des corps pour obtenir une sorte de sur-combustion qui permettait la crémation de milliers de corps sans apport extérieur important d'énergie, et cela jusqu'à disparition complète du squelette, puisque aucun ossement n'a été retrouvé.

C'est contraire aux expériences habituelles en la matière.

On ne s'étonnera donc pas que, dans leur ensemble et dès l'origine, les « usines de mort » nazies aient fait l'objet de descriptions surprenantes, variables et contradictoires.

Comment, d'abord, tuait-on les victimes ? A cette question les principaux témoins ont donné de nombreuses réponses, qui diffèrent selon les camps et les moments.

Prenons l'exemple de Belzec. On relève au moins huit moyens d'exécution successifs :

- Dans la *Polish Fortnightly Review*, journal du gouvernement polonais en exil (décembre 1942) : électrocutés dans une baraque par une plaque métallique sur laquelle ils se tiennent ;

- Déclaration du *Comité d'information interallié*, 19 décembre 1942 : les juifs fusillés, les autres gazés ou électrocutés ;

- Abraham Silberschein (*Die Judenausrottung in Polen*) : grillés dans un four électrique ;

- Stefan Szende (*Der letzte Jude aus Polen*, New York, 1945) : électrocutés puis réduits en cendres dans un « moulin à hommes » d'environ « 7 kilomètres de diamètre ». Les juifs nus conduits en train entraient dans des salles pouvant contenir plusieurs milliers de personnes chacune. Le sol escamotable descendait alors dans un bassin d'eau où l'on faisait passer un courant à haute tension. Lorsque la fournée était morte, on relevait le sol hors de l'eau et la plaque chauffée à blanc par le courant devenait alors un « cercueil crématoire » que l'on soulevait avec de « puissantes grues » pour évacuer la cendre ;

- Simon Wiesenthal, le célèbre chasseur de nazis, *Der neue Weg*,

n° 19/20, 1946 : électrocutés dans une salle de douches dont le sol métallique est parcouru par un courant tandis que les douches déversent de l'eau (« Un cri bref et l'exécution était terminée. Il y avait à nouveau de la place pour les 500 suivants ») ; avec les cadavres on fabriquait du savon ;

- Jan Karski, *Story of a Secret State,* 1944, version française 1948 : brûlés à la chaux vive dans un train de 45 wagons (« je les ai comptés »). Le train, avec son chargement de chair torturée, vibrait et hurlait « comme s'il était ensorcelé » ;

- Adalbert Rückerl, *NS-Vernichtungslager im Spiegel deutscher Strafprozesse*, 1977 : asphyxiés avec du Zyklon B introduit dans les douches grâce à une tuyauterie. Ce système peu pratique fut abandonné au bout de quelques semaines, selon Rückerl, pour le suivant :

- Kurt Gerstein, *Confessions,* 1945 : asphyxiés par le gaz d'un moteur Diesel avec un luxe de sadisme : on fait attendre deux heures quarante-neuf minutes avant que le moteur ne démarre, 750 personnes dans un local de 45 mètres cubes. En outre, on choisit le moteur Diesel, qui produit peu de CO mortel, de préférence au moteur à essence, qui en produit beaucoup : la mort survient par étouffement plus que par gazage. **Or c'est ce dernier moyen qui a été retenu par la majorité des « historiens ».**

On pourrait continuer là-dessus, mais on trouve plus fort ailleurs.

Pour Treblinka, lors du Procès de Nuremberg, l'accusation a retenu (doc. PS-334) contre Hans Frank, gouverneur de Pologne, que les juifs y étaient exécutés *à l'eau bouillante*.

Le cas d'Auschwitz, le plus grand abattoir humain, n'est pas plus simple.

Moins d'une semaine après la libération du camp par l'Armée rouge, la *Pravda* publiait dans son numéro du 2 février 1945 un reportage sur les « abattoirs électriques » où les juifs étaient exterminés à la chaîne. Puis le TMI a établi, en se fondant sur le Rapport du WRB et les aveux de Höss, que les victimes avaient été gazées. Mais tout le monde ne s'est pas rallié tout de suite à cette vérité. En 1958, dans son autobiographie *La Nuit*, le prix Nobel Elie Wiesel écrivait que les juifs étaient tués par le feu, jetés vivants soit dans des crématoires, soit dans des fosses en plein air (« Oui je l'avais vu, de mes yeux vu »). Les victimes pouvaient « agoniser durant des heures dans les flammes ». Elie Wiesel a toujours défendu le caractère historique de son récit. En 1990 encore il écrivait : « Chaque mot en est absolument vrai. »

A Auschwitz pourtant, à la différence d'autres camps, tout le monde ou presque s'accorde sur la nature du gaz qui a servi à l'extermination : il s'agit de l'acide cyanhydrique contenu dans un insecticide puissant, le Zyklon B, entreposé dans des boîtes sous forme de granulés (certains les ont vus blancs, d'autres bleus, d'autres verts) qui au contact de l'air se gazéifient plus ou moins vite selon la température.

Deux versions des gazages sont proposées, s'agissant des mêmes chambres, et à la même époque d'élaboration du récit. Selon la première, les granulés étaient transformés en gaz en dehors de la chambre, puis le gaz était acheminé par une tuyauterie ou par les pommes de douche dans de fausses douches. Deuxième version, les SS grimpés sur le toit jetaient par une trappe les granulés qui se gazéifiaient directement dans la chambre. C'est ainsi que l'on procédait à Birkenau dans le Krema II, dont le

toit, d'époque, **ne présente pourtant aujourd'hui ni trou ni trace de trou**.

Les dimensions, la situation, la capacité, la date de mise en fonction des différentes chambres varient tant que le recensement de ces variations serait plus que fastidieux. En revanche, bizarrement, le temps d'exécution est presque constant. A part un ou deux témoignages statistiquement aberrants qui parlent d'une mort instantanée, la plupart situent la mort entre trois et quinze minutes après l'introduction du gaz, avec parfois une fournée qui résiste une demi-heure.

Tout le monde s'accorde à dire que les commandos chargés de vider les chambres opéraient tout de suite après la constatation de la mort, sans masque à gaz, « en mangeant et en fumant », précise Filip Müller. Cela confirme la cruauté des nazis envers les membres de ces commandos : d'après les consignes du producteur à l'administration, dans les installations où l'on désinfecte avec du Zyklon B, un délai de 24 heures et une forte aération sont obligatoires avant d'entrer dans le local avec un masque à gaz. Dans les chambres à gaz d'exécution à l'acide cyanhydrique, aux Etats-Unis, des précautions analogues sont requises avant d'évacuer le supplicié. **Il est donc clair que la méthode retenue pour extraire les cadavres était en elle-même une méthode d'exécution des commandos, et cela rend d'autant plus méritoire la performance d'un Filip Müller, qui survécut trois ans à ce régime.**

Pour compliquer les choses, plusieurs chambres à gaz nazies, à Auschwitz en particulier, sont localisées en sous-sol ou ne comportent nul dispositif d'aération. A l'inverse, on signale aussi une chambre

avec plusieurs portes, ce qui devait poser des problèmes techniques d'étanchéité.

On n'en finira pas d'énumérer les défauts de conception et de construction dont la haute technologie nazie s'est rendue coupable dans ses *usines de mort*. On a même décrit une chambre d'où il fallait extraire des cadavres serrés comme des sardines, et qui s'ouvrait vers l'intérieur. (Qui donc l'ouvrait ? Les cadavres entassés se rangeaient-ils en arrière pour faciliter la manœuvre ?)

Mais l'erreur la plus étourdie se remarque sans doute à Mauthausen, où **les manettes** des tuyauteries mortifères **se situent à l'intérieur de la chambre à gaz**. Cette dernière sottise n'est pas le produit d'un témoignages échauffé mais la constatation que le visiteur peut faire aujourd'hui sur le terrain. Quelle conclusion en tirer ? S'agissait-il d'une chambre à gaz pour suicidés ?

On notera enfin que les témoins et les accusés varient sur une question essentielle à la bonne marche de l'usine de mort : l'attitude des condamnés. Certains affirment que, sentant lors de la sélection où l'on va les mener, ils regimbent et renâclent, qu'il y a des débuts de panique ou de révolte, que les SS sont obligés de cogner à coups de crosse, de tirer des coups de feu en l'air, parfois d'abattre un récalcitrant. L'opinion la plus courante est inverse : l'aspect anodin de la « salle de douche » endort la méfiance des déportés qui se laissent mener à l'abattoir dans l'ordre et dans le calme, parfois tondre tranquillement à l'intérieur même de l'abattoir.

Cette opinion majoritaire semble de loin la plus plausible : comment expliquer autrement le fonctionnement de Treblinka, où « 800 000 juifs

furent gazés », alors que le camp ne comptait, selon Adalbert Rückerl, que 40 SS aidés par des commandos juifs ? Il fallait une parfaite obéissance pour que la « machine de mort » puisse tourner. A Düsseldorf, l'accusé Schuland devait le confirmer : « Ils entraient nus et en bon ordre dans la chambre à gaz (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 2 avril 1965). Lorsque l'on sait que les hommes des Sonderkommandos étaient entre cinq cents et mille, armés de fouets pour effrayer les codétenus qu'ils envoyaient à la mort avant d'y être eux-mêmes promis, et que l'on constate qu'ils ne se sont jamais révoltés contre les quarante SS, on mesure l'ampleur de la passivité que l'ordre nazi avait engendrée dans les « *usines de mort* ». Et l'on ne comprend pas les *scènes atroces* décrites par Kremer à Auschwitz où, dès la sélection, des femmes supplient qu'on leur laisse la vie.

Nous pouvons arrêter ici une énumération nécessaire mais péniblement macabre. Tant d'erreurs, d'exagérations, d'affabulations effrontées finissent par choquer. On approuvera donc Barbara Distel, directrice du Musée de Dachau, lorsqu'elle admonestait les journalistes le 13 juillet 1969 dans le *Süddeutsche Zeitung*, dans un article intitulé « Trop d'effets de frisson à propos de Dachau ». Elle relevait dans la presse des inventions énormes et inutiles qui finissent par devenir une arme pour les « publications néonazies ».

On déplorera de même que certaines autorités morales et intellectuelles descendent plus bas encore et mettent leur nom au service du mensonge. Ainsi Pierre Vidal-Naquet condamnait-il dans le mensuel Zéro en avril 1987 :

(…) Elie Wiesel qui raconte n'importe quoi… Il suffit de lire certaines pages

de La Nuit pour savoir que certaines de ses descriptions ne sont pas exactes et qu'il finit par se transformer en marchand de Shoah… Eh bien lui aussi porte un tort, et un tort immense, à la vérité historique.

Et l'on méditera sur l'analyse que donnait Germaine Tillion des gens qui se livrent au « mensonge gratuit » à propos des camps de concentrations nazis. Dans son étude, *Le Système concentrationnaire allemand* (1954), elle écrit :

« Ces personnes sont, à vrai dire, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le suppose généralement, et un domaine comme celui du monde concentrationnaire – bien fait, hélas, pour stimuler les imaginations sadomasochistes – leur a offert un champ d'action exceptionnel. Nous avons connu de nombreux tarés mentaux, mi-escrocs mi-fous, exploitant une déportation imaginaire ; nous en avons connu d'autres, déportés authentiques - dont l'esprit malade s'est efforcé de dépasser encore les monstruosités qu'ils avaient vues ou dont on leur avait parlé, et qui y sont parvenus. Il y a même eu des éditeurs pour imprimer certaines de ces élucubrations, et des compilations plus ou moins officielles pour les utiliser, mais éditeurs et compilateurs sont absolument inexcusables, car l'enquête la plus élémentaire leur aurait suffi pour éviter l'imposture ».

Cette critique remarquable de lucidité, portée dix ans à peine après la seconde guerre mondiale, prouve que les révigationnistes sont loin d'être les seuls, comme ils s'en flattent pourtant souvent, à dégonfler les baudruches du mensonge qui infecte l'histoire de la Shoah.

-XI-

Un secret volatile

A travers le récit qui en est donné, l'extermination des juifs par les nazis apparaît comme un grand secret connu de tout le monde.

Cela a varié avec le temps : on tenait généralement jusqu'au milieu des années 80 pour le « grand secret », et l'on dit aujourd'hui plutôt que « tout le monde savait ». Pourtant, des témoins auxquels on accordait foi ont donné dès l'origine des précisions qui rendaient le secret impossible, c'est une première contradiction. La contradiction inverse se rencontre aussi : aujourd'hui, bien qu'il se dise de plus en plus que « tout le monde savait », l'histoire officielle maintient en même temps que c'était un « grand secret ».

On se souvient de l'incrédulité de tout le monde pendant la guerre devant la Shoah et de l'étonnement général à Nuremberg devant l'aveu de Höss : l'Holocauste n'était pas seulement incroyable mais impensable. Les soldats alliés étaient restés saisis de stupeur devant les monceaux de cadavres des camps libérés. Au TMI, de nombreux dignitaires nazis

avaient nié le génocide avec une telle vigueur que l'on pouvait présumer qu'eux-mêmes ne savaient pas.

C'est donc très naturellement que, dès l'origine, dans les livres qui commencèrent le récit du génocide, celui-ci fut tenu pour « le plus grand secret du IIIe Reich ».

Au secret participent d'ailleurs le vocabulaire codé (« actions spéciales », « solution finale », « évacuation »), l'absence d'immatriculation dans les « camps d'extermination », l'absence d'ordre écrit donné par Hitler et Himmler. Le secret explique que les responsables, les exécutants, les témoins oculaires, les documents conservés soient si peu nombreux. Il explique que les victimes aient été abusées par des artifices tels que de pseudo-salles de douches et qu'elles se soient laissé exterminer dans l'ordre et la passivité. **On le voit, le secret est un élément important de la cohérence du premier récit de l'Holocauste, un élément absolument nécessaire**.

En même temps, dès l'origine aussi, le récit de la Shoah rapporte des faits peu compatibles avec le secret. Remémorons-les : les fosses où brûlaient les corps à ciel ouvert, les flammes gigantesques sortant des cheminées des crématoires, l'odeur pestilentielle et la lumière qui rendaient l'Holocauste repérable à 60 kilomètres pour les aviateurs alliés et connu de tous à proximité, etc., toutes choses confirmées beaucoup plus tard par le film *Shoah* de Claude Lanzmann.

Par la suite, lors des différents procès, plusieurs témoins et accusés apporteront des éléments qui réduisent le secret à néant. A Francfort, l'accusé Baretski, qui n'avait pas participé directement aux gazages incriminés,

assure avoir eu connaissance desdits gazages par ses supérieurs, lesquels l'avaient « instruit » de la « nécessité d'exterminer les juifs ». Ailleurs, c'est Goebbels qui raconte tout à son coiffeur. Etc., etc.

On pourra, bien sûr, révoquer ces témoignages. Cela revient à mettre en doute l'histoire officielle de la Shoah. **Surtout, une chose est hors de doute, c'est la construction du complexe d'Auschwitz dans une zone densément peuplée, au cœur d'un complexe industriel, et la disposition du camp, les crématoires n'étant pas à l'écart, enfin l'existence d'une simple clôture en barbelés au lieu d'un mur plein propre à dérober les installations aux regards**. Maintenir le secret à Auschwitz n'est donc pas possible.

On ne conçoit pas que l'extermination ait pu être cachée, ni aux détenus (et pourtant, c'est ce que prétendent Primo Levi et tant de rescapés), ni aux voisins, ni aux Alliés, qui multipliaient les photos aériennes.

Aussi la thèse du secret a-t-elle aujourd'hui beaucoup reculé. On peut lire dans les journaux, ou lors de procès qui ont émaillé les dix dernières années du XXe siècle, que « tout le monde savait ».

Essayons d'examiner de plus près cette contradiction.

Jusqu'à la découverte des camps par les Alliés, et même un peu après, la Shoah était généralement tenue pour un bobard. Ce fait mérite quelques précisions. Les premières rumeurs sur l'anéantissement de peuples européens (polonais, russes et autres) avaient couru dès 1941. Les gouvernements alliés avaient été tentés de les reprendre dans leur déclaration commune sur les atrocités allemandes du 1er novembre 1943. Un texte préparatoire adressé

en ce sens le 23 août au gouvernement britannique affirmait que les enfants, les femmes et les vieillards étaient « actuellement systématiquement mis à mort dans des chambres à gaz ». Le 30 août, l'ambassadeur américain Cordell Hull écrivait à son gouvernement que, selon les Britanniques, « il n'y avait pas de preuve suffisante pour justifier la déclaration ». Les Alliés supprimaient alors le passage sur les chambres à gaz.

Dans *The Abandonment of the Jews : America and the Holocaust* 1941-1945, David S. Wyman écrit que même en mai 1945, après la découverte des camps, les correspondants de guerre américains à Moscou n'accordaient aucune foi aux rapports antérieurs au document soviétique du 6 mai 1945 sur Auschwitz, « y compris celui lancé à grande publicité par le War Refugee Board en novembre 1944 ».

Doit-on voir une trace de cette incrédulité dans le silence que Churchill, Roosevelt, Staline et De Gaulle ont gardé sur la Shoah dans leurs mémoires ? **Aucun des grands dirigeants alliés ne parle de chambres à gaz**.

La majorité des rescapés d'Auschwitz ont déclaré n'avoir su l'Holocauste « qu'après », à leur retour. Il en va de même pour ceux qui attendaient d'être déportés. En 1992, André Frossard, juif, fils de ministre, résistant, devenu grand chroniqueur au Figaro, rapportait qu'ayant survécu lui-même « longtemps dans la baraque aux juifs du Fort Montluc à Lyon », personne n'y avait « la moindre idée de ce qui l'attendait en Allemagne ». Ses camarades et lui attendaient même, c'est curieux à dire, « avec une sorte de soulagement » d'être déportés pour échapper au sort qu'ils connaissaient en prison.

Même son de cloche chez Léon Poliakov dans une interview donnée en 1979 (*Auschwitz*) :

> *Songez que déjà pendant la guerre, la plupart des juifs eux-mêmes étaient persuadés que les déportés rentreraient des camps de concentration. Je puis en témoigner, j'étais bien renseigné, étant agent de liaison. Et cela jusqu'en 1945, où ont été découverts Auschwitz et Buchenwald. Encore une fois, il y avait l'idée de bobards de guerre, venant de Londres.*

En 1981, Raymond Aron, se demandant quand exactement il avait « su », écrit dans *Le Spectateur engagé* (p. 101) :

> *Je suis sûr que je n'ai pas connu à Londres l'existence des chambres à gaz.*

Georges Wellers résume la conviction de l'immense majorité des témoins, déportés et historiens jusqu'aux années 1980, lorsqu'il publie en 1973 *L'Etoile jaune à l'heure de Vichy. De Drancy à Auschwitz*. On peut y lire :

> *L'extermination systématique des Juifs, l'existence des chambres à gaz spécialement construites à cet effet en Pologne, appartiennent à cette catégorie de vérités qu'on ignorait à l'époque.*

En tant que déporté, il affirme sans ambiguïté que l'on « n'avait aucun soupçon sur l'assassinat systématique des Juifs » à la fin du voyage.

Au début des années 1980 commence à s'opérer, d'abord discrètement, une véritable révolution. **Une révision capitale de l'histoire de l'Holocauste s'amorce chez les historiens officiels**. Dès 1983, on peut lire par exemple dans un manuel français, *Histoire pour classes terminales*, ABC éditions, p. 36 :

> *Dès 1942, le monde entier disposait d'informations sur l'extermination en cours. Les Allemands savaient : « Il ne faut pas croire ceux qui prétendent qu'ils ne*

savaient pas », a déclaré le Dr Fonck au Procès de Nuremberg. Les pays neutres, la Croix-Rouge, les Eglises, le Vatican, les Alliés savaient ; mais le « terrifiant secret » a été étouffé jusqu'à la Libération.

Cette opinion récente et révolutionnaire dément tous les témoignages et toutes les études antérieurs. Elle implique que la stupeur du TMI devant la déposition de Höss fut une comédie, que la déclaration commune des Alliés en novembre 1943 fut un faux, que le rapport annuel de la Croix-Rouge qui ne faisait état de nulle chambre à gaz fut, non pas une erreur, mais un mensonge délibéré, que d'innombrables journalistes faisaient semblant de croire que les rumeurs sur les chambres à gaz étaient un bobard tout en sachant pertinemment qu'elles étaient fondées, que Wellers, Poliakov, Aron, Frossard, etc. mentent, et tous les témoins avec eux. Cela implique aussi que l'Agence juive internationale, qui recueillait à l'époque toutes les informations possibles sur la question, a fait semblant de ne pas être au courant et qu'elle a donc volontairement laissé massacrer les juifs.

A vrai dire, cela semble bien improbable, et l'on ne voit donc pas sur quoi le manuel s'appuie.

Il a été cependant justifié a posteriori par Stéphane Courtois et Adam Rayski en 1987. Dans *Qui savait quoi ? L'Extermination des juifs 1941-1945*, les auteurs émettent la thèse que la presse clandestine des communistes juifs avait donné des informations sur l'Holocauste. De même peut-on

avancer que plusieurs agents, ou rabbins, ont poussé des cris d'alarme. Mais c'est ici qu'apparaît l'ambiguïté, dans ce débat, du mot *savoir*. Annette Wieviorka l'a remarqué dans *Histoire et Mémoire*, p. 86 :

(…) L'interrogation majeure réside dans le fait que ceux-là mêmes qui confectionnaient cette presse et la distribuaient (…) ignoraient tout des chambres à gaz d'Auschwitz. Si savoir c'est, comme l'écrit le Petit Robert, « pouvoir affirmer l'existence de », ou encore « être conscient de », force est de constater que ceux-là mêmes qui avaient confectionné ou distribué ces textes ne savaient pas.

La révolution des années 1980, le passage du « on ne savait rien » au « tout le monde savait », n'est pas fondée sur la découverte de nouveaux documents ni la recherche de la vérité, mais elle semble inspirée, d'une part, par les besoins de l'apologétique contre les révigationnistes, et, de l'autre, par une nouvelle nécessité politique.

Voyons d'abord l'apologie antirévigationniste.

Arthur Butz, Robert Faurisson, Wilhelm Stäglich et d'autres révigationnistes avaient relevé dans les années 1970 la difficulté de concilier certains témoignages (fosses en plein air, flammes des crématoires, confidences à tous les vents, etc.) avec le grand secret. Certains historiens officiels en ont conclu à la nécessité de renoncer à la notion de secret, ou du moins de la modifier.

Cependant la nécessité politique semble jouer un plus grand rôle encore que l'apologétique antirévigationniste dans la révolution du secret. A partir du procès Touvier jusqu'au procès Papon a eu lieu en France une opération politique tendant à rendre la République française complice du Reich et coresponsable de la Shoah. Pour pouvoir condamner la France à travers ses agents

(le milicien Touvier, puis, beaucoup mieux, le haut-fonctionnaire Papon, qui, étant devenu préfet du général De Gaulle et ministre du président Giscard, incarnait idéalement la continuité de l'Etat), il fallait à tout prix que ceux-ci aient connu la politique d'extermination nazie ; qu'ils aient su, en particulier dans le cas de Papon, comment finissaient les juifs dont le transfert à Drancy était autorisé. C'est donc dans ce dessein que l'on s'est mis à répéter activement, à la fin des années 1980, que « tout le monde savait » sans qu'aucun élément nouveau ne permette de l'affirmer.

Un malaise subsiste aujourd'hui. Il demeure que, d'une part, personne ou presque ne savait, et que, de l'autre, garder le secret était à la limite de l'impossible. Comment résoudre cette contradiction ?

Les révigationnistes en concluent dans leur logique que le génocide n'a pas eu lieu.

Une autre explication peut être donnée : c'est que le génocide était trop impensable pour être tenu pour réel. Les gens sérieux *devaient* le considérer comme un bobard de guerre. Les nazis pouvaient bien construire leurs abattoirs au milieu de milliers de témoins, sans clôtures, brûler les cadavres dans d'immenses fosses à ciel ouvert ou se vanter de leurs massacres à leur coiffeur, ils procédaient comme dans *La Lettre volée* ou *Le Bouchon de cristal :* on ne voit pas ce qu'on a devant les yeux.

Dans cette hypothèse, c'est toute la panoplie de précautions, l'absence d'ordre écrit, le vocabulaire codé, etc., qui deviennent sans objet. Il y a là une nouvelle contradiction qu'il est urgent de résoudre.

-XII-

Des sélections arbitraires

La littérature et le cinéma ont représenté avec pathétique l'un des moments les plus forts du génocide, le dernier qui ait pu avoir d'autres témoins que les bourreaux : la sélection. Poliakov, Wellers et la plupart des historiens officiels la retrouvent dans les archives nazies sous l'euphémisme « *Sonderaktion* ». Mais cette sélection pour le gazage, qui fit le titre et le sujet d'un best-seller, *Le Choix de Sophie*, apparaît très variable et arbitraire dans les récits qu'on en fait.

Nous avons vu qu'elle est intimement liée au secret. Si les détenus avaient su où ils allaient dès la sortie des trains, cela aurait entraîné des résistances pouvant gripper la machine de mort (surtout à Belzec où les SS n'étaient que 40). Le camouflage des chambres à gaz en salles de douches entre à l'évidence dans ce secret euphémisant et apaisant. Nous savons aussi que les avis se partagent sur l'efficacité du secret. Rudolf Höss écrit que la sélection était menée « dans le calme et sans incident ». La majorité des témoins et historiens le suivent, mais quelques-uns prétendent, on s'en souvient, que les victimes savaient tout. C'est d'ailleurs ce que l'on

peut inférer du récit de J.P. Kremer si l'on admet que la *Sonderaktion* qu'il décrit le 18 octobre 1942 est bien une sélection. Il note en effet des « scènes atroces avec trois femmes qui supplient qu'on leur laisse la vie ». C'est donc qu'elles ont compris qu'on allait la leur enlever.

Il faudra un jour régler cette question en suspens.

Pour l'instant, si certains affirment qu'au simple signe de tête des médecins sélectionneurs ils savaient où les « inaptes » étaient envoyés, d'autres témoins, plus nombreux, n'ont, eux, rien compris à l'époque. Et cette incompréhension pouvait avoir des conséquences dramatiques : le docteur Garfunkel, par exemple, glisse dans la file des inaptes, pour lui éviter la peine du travail forcé, son fils adolescent. Le SS qui se trouve là, contrairement à beaucoup de ses confrères que l'on a connus d'une grande raideur, se prête à la modification du père avec un « Bitte » bien urbain. Voilà comment un père envoie son rejeton au gaz avec la complicité d'un aimable fonctionnaire de la mort.

Si l'on en croit sa déposition au Procès de Francfort, le sens de la sélection même a échappé au docteur Schatz, Il y assistait pourtant habituellement à Birkenau sur la rampe de triage. Mais il s'écria devant le président du tribunal :

> *Je n'aurais jamais supposé un instant que ce mot « rampe », avec ce qu'il peut évoquer, allait un jour me devenir fatal.*

(En fait, il s'en tira très bien : aucun témoignage n'étant porté contre lui, il fut relaxé. On peut donc être médecin SS, assister aux sélections sur la rampe d'Auschwiz et être innocent. Là encore, comme dit Julien Lepers, il faut qu'on m'explique.)

Sur la qualité des sélectionnés aussi les opinions varient. Selon Marie-Claude Vaillant-Couturier, étaient triés pour le gaz les vieillards, les enfants et les mères. Cela constitue la doctrine orthodoxe de base. Or on sait maintenant que des enfants et des mères échappaient à la sélection alors que de nombreux mâles non-vieillards y étaient inclus.

De même est-il communément admis que les *Sonderkommandos* juifs qui servaient d'esclaves aux SS pour l'application de la solution finale étaient eux-mêmes sélectionnés puis gazés au bout de « trois ou quatre mois ». Cela explique qu'il y ait si peu de témoins oculaires survivants. Cependant Filip Müller, que l'on a vu préfacé par Claude Lanzmann et loué par Jean Daniel, affirme, on s'en souvient, qu'en trois ans au Sonderkommando d'Auschwitz il n'a jamais vu de « sélection » pour les Kommandos.

La proportion de sélectionnés dans les convois arrivant au camp varie aussi selon les convois et selon les auteurs. Pour Georges Wellers, 67,3 % des Français étaient gazés, 69,8 % des Belges, 76,6 % des Grecs. Pour Rudolf Höss, dans sa déclaration de Nuremberg le 5 avril 1946, 20 à 30 % des convois étaient sélectionnés pour la chambre à gaz. **Aujourd'hui la plupart des auteurs relèvent que certains convois étaient admis au camp sans sélection. Ils n'en donnent pas d'explication. Débat strictement interdit.**

Ces questions sont en fait d'une grande complexité. *Les Cahiers d'Auschwitz* notent jour après jour l'arrivée des convois, les sélections, le nombre de gazés, souvent à l'unité près. Mais en les comparant avec le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* publié en 1978, Serge Klarsfeld

s'est aperçu que certains convois réputés gazés par les *Cahiers* ne l'avaient pas été puisqu'il en subsistait des survivants célèbres, en particulier Henri Krasucki (ancien secrétaire général de la CGT) et **Simone Veil** (ancien ministre de la justice et président de l'Assemblée européenne).

Précisément Danuta Czech écrivait en 1961 que le 26 juin 1943 était arrivé à Auschwitz un convoi de 1 083 juifs en provenance de Drancy et qu'ils furent « tous gazés le même jour ». Or ce convoi transportait notamment Henri Krasucki (n° 53). De même Danuta Czech écrivait-elle en 1964 que le 16 avril 1944 était arrivé à Auschwitz un convoi, n° 71, de 1 500 juifs de Drancy ; elle ajoutait : « Après la sélection 165 hommes furent intégrés au camp sous le matricule 184 097–184 261. Tout le reste fut gazé. » Or, d'après le *Mémorial* de Klarsfeld, dans ce convoi n° 71 se trouvait Simone Jacob, future Simone Veil.

Ces deux exemples frappants montrent que les « relevés » des *Cahiers d'Auschwitz* (*Kalendarium*) ne sont pas sûrs. On se demande naturellement comment leur rédactrice a établi la part des gazés. On se demande aussi pourquoi nul registre connu ne porte la présence effective d'Henri Krasucki et de Simone Veil. Ont-ils été perdus ? Détournés ? Les nazis intégraient-ils des détenus au camp sans les enregistrer ? Dans l'état actuel de la documentation, cela ne semble pas impossible.

Personne n'explique tout cela précisément. Il semble seulement que soient déclarés gazés tous les juifs transportés par train jusqu'au camp qui n'ont pas été immatriculés à leur arrivée.

La comparaison entre les *Cahiers d'Auschwitz* et le *Mémorial* de Serge

Klarsfeld permet aussi de découvrir de nouvelles erreurs. On s'aperçoit d'abord qu'avant le travail de dégraissage opéré par Klarsfeld en 1978, le CDJC avait communiqué au Musée d'Auschwitz une liste de convois fictifs : **ces convois fictifs n'avaient bien sûr pas été enregistrés à Auschwitz puisqu'ils étaient fictifs, mais leurs occupants étaient toutefois considérés comme gazés.**

Ensuite, certains convois effectivement partis de Drancy et non enregistrés à Auschwitz étaient considérés comme gazés alors qu'ils furent simplement dirigés sur d'autres gares qu'Auschwitz.

Enfin, il existe des convois, tel celui de Simone Veil, où toutes les femmes sont déclarées gazées alors que de nombreuses survivantes se sont manifestées dès 1945.

C'est Serge Klarsfeld lui-même qui a relevé ces trois types d'erreur. C'est également lui qui a publié la liste nominale des déportés juifs de France. Elle a permis de détecter plusieurs milliers de faux gazés chez les déportés juifs venus de France et jeté de la lumière sur la question si difficile de la sélection. Il est dommage que de tels travaux n'aient pu être menés pour tous les autres pays occupés par le Reich nazi.

Nous disposons cependant de quelques éléments pour éclairer les bizarreries relevées par Serge Klarsfeld et l'existence de « gazés » vivants comme Simone Veil.

D'abord, pour certains convois, notamment français, belges et néerlandais, une première sélection avait lieu avant d'arriver à Auschwitz, dans la gare de Kozel située à 100 kilomètres du camp. Les hommes valides

descendaient, on les affectait à des usines de la région. Ils n'étaient donc pas enregistrés à Auschwitz, sans pour autant être gazés à l'arrivée.

A Auschwitz même, le *Kalendarium* de Danuta Czech distingue plusieurs procédures de sélection dans le temps.

Avant l'été 1942, tous les déportés d'un même convoi étaient immatriculés sans exception, ou gazés sans exception. **Pour établir les convois entièrement immatriculés, on dispose de documents, pour les convois entièrement gazés, on dispose de témoignages.**

A partir de juillet 1942 pour les uns, août 1942 pour Reitlinger, vu l'afflux des déportés, les sélections commencent. Elles n'empêchent pas que soient immatriculés des vieillards et des enfants, c'est-à-dire des personnes inaptes. Les statistiques mensuelles comportaient des cases pour les *en dessous de 20 ans* et les *plus de 80 ans*. Ces cases étaient effectivement utilisées. En outre, dans les *Sterbebücher*, on note des décès de personnes âgées et aussi d'enfants (Tziganes).

Avec l'arrivée de juifs hongrois en 1944 et l'affolement concomitant d'une administration nazie accablée par la perspective de la défaite, les sélections devinrent anarchiques. D'une part, l'industrie avait besoin de main-d'œuvre, de l'autre, de grandes masses de juifs hongrois engorgeaient le camp. Selon certains, Auschwitz aurait alors abrité entre 150 000 et 200 000 détenus, dont certains sous tente. **Aussi une partie de ces juifs hongrois n'entra dans le camp que pour être transbordée dans d'autres trains et envoyée dans les usines du Reich. Ce fut un transfert, sans immatriculation, de prisonniers aptes au travail. Enfin, à plusieurs reprises on a sélectionné un nombre rond**

de déportés, pour répondre à la demande du bureau de travail d'Auschwitz lui-même subordonné à celui de Berlin : dans le rebut de ces convois se trouvait une proportion variable d'aptes et d'inaptes.

Danuta Czech affirme aussi qu'à la mi-1944 on envoyait sans les immatriculer les « jeunes » et les « bien portants » dans un « camp de dépôt », les « autres étant aussitôt gazés ».

Enfin, en dehors des réaiguillés et des « immédiatement gazés », une part des convois était sélectionnée pour le travail dans le camp d'Auschwitz même et immatriculée. Tout concourt à ruiner le postulat de base de l'histoire officielle, selon lequel la sélection équivaut au gazage. En fait, elle est une phase d'un processus complexe et variable, où des transferts surprenants prennent place.

Une fois à l'intérieur du camp avaient lieu des sélections internes. Notamment pour détecter les inaptes, les malades. Annette Wieviorka cite à ce propos un témoin, le docteur Fréjafon :

> *Tour à tour, les Revier (infirmeries) d'Auschwitz, de Buchenwald, de Mauthausen, de tous les grands camps de travaux vidaient leur pitoyable clientèle sur le camp de convalescence.*

Selon Wieviorka, l'envoi des malades d'Auschwitz vers Bergen-Belsen ou d'autres camps de malades avait commencé en mars 1944.

Le *Kalendarium* note les départs pour Majdanek dès mai 1943 de centaines de malades d'Auschwitz, puis en novembre 1943 et en août 1944. **Ces transferts sont difficiles à comprendre au moment où l'on situe le gazage de 400 000 juifs hongrois.**

D'autres, en sens inverse, sont encore plus surprenants. Citons textuellement le *Kalendarium* :

24/6/1943 : Deux SS d'Auschwitz (dont un médecin) se sont chargés de sélectionner à Majdanek un certain nombre de détenus à mettre au travail dans 2 sous-camps d'Auschwitz. Sur 3 800 détenus que leur propose Majdanek, ils n'en retiennent que moins de 2 000, les autres ne leur semblant pas aptes au travail. Il s'ensuit une querelle entre Auschwitz et Majdanek, que Berlin se charge d'arbitrer. Le chef du bureau DII de Berlin se rend en personne à Majdanek et il fait finalement savoir à Auschwitz qu'il ne comprend pas le refus des sélectionneurs, que les détenus proposés lui ont paru aptes et que, de toute façon, ils doivent partir car Majdanek a besoin de place pour de nouveaux arrivants. Auschwitz doit bien s'incliner :

- Les 1 802 détenus primitivement retenus arrivent à Auschwitz, y sont immatriculés et mis au travail ;

- Les détenus refusés arrivent à leur tour à Auschwitz et y font l'objet d'une sélection ;

- Auschwitz annonce à Berlin que sur les 1 500 détenus d'un premier convoi (750 hommes et 750 femmes) :

• 49 hommes sont très épuisés et doivent être dirigés vers l'hôpital ou vers le bloc de convalescence ;

• 277 hommes ne sont pas en forme suffisante pour être mis au travail et doivent rester à Auschwitz ;

• les 424 autres hommes sont bons pour le travail, mais ils doivent d'abord effectuer une quarantaine de 4 semaines ;

• 5 femmes sont mortes ;

• 80 femmes sont inaptes au travail (dont 28 âgées de 15 à 17 ans) ;

• 53 femmes sont malades ou blessées ;

• toutes les autres femmes souffrent de gale.

On voit ici le camp d'extermination de Majdanek tenter de fourguer ses malades à Auschwitz à l'occasion d'une demande de main-d'œuvre, pour faire de la place à de nouveaux arrivants, et le camp d'extermination d'Auschwitz tenter sans succès de les refuser. Cela semble bizarre et mène à se demander si Danuta Czech ne s'est pas laissé intoxiquer par une manœuvre de camouflage nazie. Cela serait à vérifier. Sans doute y verra-t-on plus clair dans toutes ces anomalies quand le *Kalendarium* sera passé au peigne fin par le recoupement des archives de Moscou. Pour l'instant la part testimoniale de ses sources, trop importante, le rend éminemment fragile.

Pour terminer ce rapide examen d'un point controversé et confus, le triangle sélection-immatriculation-gazage, notons que de nombreux nouveau-nés ont été immatriculés à Auschwitz. Cela indique que toutes les femmes enceintes n'étaient pas sélectionnées pour le gazage. Quand les nourrissons mouraient de mort « naturelle », leur décès était lui aussi enregistré à l'état civil du camp. C'est le cas par exemple du petit Gerhard B. (un Tzigane) né le 15.5.43 et mort le 24.5.43. Rien que pour le mois de janvier 1944, on compte 22 naissances à Auschwitz, et la détenue Stanislava Leszczinska, qui faisait fonction de sage-femme à l'hôpital des femmes de Birkenau, a témoigné avoir aidé à 3 000 accouchements. Une étude attentive de l'état civil devrait permettre de vérifier cette assertion. Le premier nouveau-né juif a été enregistré le 18 septembre 1943,

c'était une fille, et l'immatriculation n'a pas cessé ensuite jusqu'à la fin de la guerre. En septembre et octobre 1944, un millier d'enfants vivaient à Birkenau. La statistique du camp des femmes porte, au 1er octobre, 166 fillettes juives et 370 polonaises, et pour les garçons, au 7 septembre, 566, tous inscrits au camp des hommes, mais dont 189, les plus petits, vivaient avec leur mère au camp des femmes.

Plusieurs documents officiels externes au camp confirment des anomalies dans la sélection. Ainsi le 23e convoi en provenance de Belgique du 15 janvier 1944 transportait-il 309 hommes adultes dont 139 seulement furent immatriculés, tout le reste étant réputé gazé, mais la Croix-Rouge internationale en a identifié 142 à Auschwitz ou dans d'autres camps. De même le 25e convoi du 31 juillet 1944 transportait-il 47 enfants « présumés gazés à l'arrivée » : or la Croix-Rouge en a identifié 12 à Auschwitz, et, mieux, 10 sont officiellement revenus en Belgique après la guerre.

(Encore la Croix-Rouge a-t-elle précisé qu'elle n'a pu reconstituer tous ses fichiers et que le nombre d'identifications qu'elle donne est sous-évalué. Cela se vérifie d'ailleurs, toujours sur des enfants juifs de Belgique : **dans le 9e convoi de septembre 1942, elle n'en identifie qu'un au camp, alors qu'il en est officiellement rentré 4 en Belgique.**)

Conclusion

Un lecteur méfiant craindra que nous ayons sélectionné dans ce petit livre les récits les moins bien faits, et dans ceux-ci les parties les plus aberrantes, pour exagérer les incohérences de l'histoire de l'Holocauste. Au contraire, pour ne pas lasser, nous avons simplifié, harmonisé. **Le récit de l'Holocauste a été plus mal fait dans son ensemble que nous ne l'avons montré. L'absurde et l'effronterie l'ont en général inspiré.**

Ce récit s'est sans cesse modifié. Si certains ornements rhétoriques destinés à faire peur ou émouvoir se maintiennent au long des décennies, le fond, peu à peu, change du tout au tout. Derrière chaque figure de la Shoah, chaque pilier, se profile, à chaque époque, mouvant mais suffisamment distinct, un état du récit. Le choix des sources que l'on met en avant, des détails que l'on retient pour vrais, dépend de la thèse en vigueur. L'intention d'exterminer, le secret, le nombre des victimes, etc., tout se modifie.

L'écart, toujours important, entre l'histoire des chercheurs et celle qu'on enseigne au public via l'école ou la vulgarisation, prend ici la taille d'un gouffre. Plus : il arrive que les journaux, ou même des livres, reviennent sur un fait bien établi, des lustres après, pour régresser vers un stade antérieur du récit propre à mieux satisfaire la sensibilité politique dominante.

Cependant, la recherche, elle, progresse. Lors du forum de Stockholm sur l'enseignement, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste, le Canadien Michael Marrus, soucieux de faire prévaloir « une recherche historique objective, professionnelle, scientifique » sur « la mémoire des survivants », rappelle qu'il faut appliquer à l'étude du génocide les « mêmes méthodes qu'on applique à la Renaissance, à la Révolution française, à la Première Guerre mondiale. »

Cela ne va pas sans paradoxes. On se souvient que dans plusieurs pays, dont la France, aucun citoyen ne peut soutenir publiquement une opinion sur l'Holocauste, même expérimentale, différente de celle qu'a fixée le TMI de Nuremberg. Or la plupart des historiens officiels révoquent en doute aujourd'hui le témoignage de Rudolf Höss qui fonde en la matière le jugement du TMI. Ils sont donc, de fait, révigationnistes. La justice française devrait les poursuivre. Si elle ne le fait pas, c'est qu'elle considère non le délit, mais l'intention présumée de celui qui le commet. Si Robert Faurisson avait écrit certains passages des articles d'Eric Conan dans *l'Express*, ou des livres de Pressac, il aurait sans doute été poursuivi. **Ironie : Conan et Pressac ont sans doute fait plus pour la diffusion des thèses révigationnistes dans le grand public que Robert Faurisson.**

Ces quelques considérations montrent au lecteur le grand désordre des esprits. Elles lui confirment que le récit de la Shoah est de ceux dont on dit qu'ils ne sont ni faits ni à faire. Il ne lèse pas seulement l'histoire, mais la justice, et la mémoire des victimes, dont la souffrance se trouve défigurée et discréditée. Au moment de conclure, nous ne pouvons plus éviter la question : à qui la faute, si le récit de la Shoah a été perverti à ce point ?

Si l'on doit réserver aux témoins de bonne foi l'indulgence que mérite leur douleur, les magistrats qui ont concouru à cette mauvaise besogne encourent un jugement plus sévère ; les historiens qui l'ont accomplie doivent être dits incompétents ou falsificateurs.

Quelques-uns d'entre eux cherchent à se défausser de leurs responsabilités.

Pour certains, le récit de la Shoah est piégé dès le début par les nazis eux-mêmes. Il est ainsi reproché à Rudolf Höss d'avoir falsifié volontairement ses aveux. Certains vont plus loin : révigationnistes d'un nouveau style, ils voient dans les chambres à gaz un mythe de diversion, un leurre de protection lancé par les nazis pour discréditer le récit de l'Holocauste.

Deux enseignants, Ida Zajdel et Marc Ascione ont ainsi écrit dans *Article 31* (janvier -février 1987) :

> *Les nazis sont au fond bien placés pour savoir comment sont morts des millions de déportés, principalement de religion ou d'origine juive, dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Ils savent aussi pourquoi ils ont truqué leurs « aveux ». Avec les chambres à gaz, ils croyaient détenir une « bombe » à retardement, un instrument*

de diversion et, pourquoi pas, de chantage. Visiblement, on s'est fait passer le mot : dans les années de guerre froide, Rassinier, ancien déporté socialiste que son anticommunisme avait conduit à l'extrême droite ; en 1978, Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux Questions juives de Vichy, relayé par Faurisson dans toute une campagne ; aujourd'hui l'extrême droite, Roques et le rexiste belge Degrelle, tandis qu'aux USA, dans un Institute for Historical Review, s'agite un essaim de « révisionnistes ». Ces messieurs doivent savoir qu'ils ont tué la poule aux œufs d'or et que leurs spéculations ont fait long feu : si les chambres à gaz n'ont pas existé, elles ne peuvent être la pièce maîtresse du génocide, de l'extermination des juifs à grande échelle, qui sont un fait historique que nul ne peut laisser contester.

Cette thèse est hardie, mais dangereuse : elle dit que les chambres à gaz sont un mensonge nazi servant à masquer le vrai moyen de l'Holocauste. Il est surprenant que ses auteurs n'aient pas été poursuivis pour contestation de crime contre l'humanité.

D'autres préfèrent partager entre nazis et communistes la responsabilité de la mauvaise qualité de l'histoire de la Shoah. C'est le cas de Shmuel Krakowski, responsable de recherches historiques au Mémorial Yad Vashem. Il accuse Höss d'avoir glissé des chiffres fantastiques dans ses confessions, mais affirme aussi que l'exagération du nombre de morts à Auschwitz est due aux communistes polonais («Poland reduces Auschwitz death toll estimate to 1 million », *The Washington Time*, 17 juillet 1990).

En 1989, Yehuda Bauer accusait lui aussi, dans le *Jerusalem Post*

(22 septembre), « la propagande officielle polonaise ». Avec Ben Helzgott, président du *Yad Vashem Charitable Trust* de Londres, et Lerman, membre du conseil international du *Musée d'Auschwitz*, il estime que l'exagération du nombre des morts servait à gonfler celui des Polonais pour *déjudaïser Auschwitz* et faire des Polonais le « peuple martyrisé ». Elle serait dans cette interprétation un acte antisémite. Luc Rosenzweig, dans *Le Monde* du 27 janvier 1995, critiquait d'une manière voisine « la vulgate nationale-communiste ».

Cette hypothèse n'est pas complètement délirante. Il est certain que les communistes, polonais ou non, ont contribué au récit de la Shoah. Le premier article de *la Pravda* sur les *abattoirs électriques d'Auschwitz*, le rapport soviétique très surévalué présenté comme *preuve authentique* à Nuremberg, le refus du bloc communiste d'ouvrir Auschwitz à la visite avant 1958, les reconstructions erronées d'installations prétendues authentiques, le refus, des décennies durant, de communiquer des archives, etc., sont de graves erreurs qui ont nui à l'histoire de la Shoah. Mais les médias, les politiques et les historiens officiels de l'Occident ont aussi leur part importante de responsabilités, et il est très malhonnête de les gommer en se défaussant entièrement sur le Bloc soviétique.

Ainsi n'est-ce pas le Bloc communiste qui a torturé Höss pour en obtenir des aveux fallacieux et reprendre ensuite son témoignage dans l'acte d'accusation et dans le jugement du TMI, ce sont les Anglais et les Américains. Ce sont les historiens officiels occidentaux, toutes nationalités confondues, qui ont accepté de nombreux faux-témoignages comme du bon pain. Ce sont les historiens occidentaux qui ont oublié d'interroger

tant de témoins importants. Ce sont eux qui ont falsifié les textes, ou qui leur ont donné une importance qu'ils n'avaient pas. Ce sont eux qui ont fondé des interprétations hasardées sur des restes archéologiques ou des photos truquées, sans les soumettre à examen. Ce sont eux qui ont oublié de demander un examen chimique des chambres à gaz. Etc. Etc. Les communistes polonais n'ont rien à voir dans l'exagération du nombre des victimes des camps d'Allemagne, d'Autriche ou de France. Inutile d'établir la liste complète des erreurs de nos historiens officiels, que le lecteur a pu noter au fil des pages qui précèdent. Leur responsabilité est écrasante.

Il faut le reconnaître (comme Hilberg a commencé à le faire), les révigationnistes, quelles que soient leurs intentions, ont fait avancer le schmilblick avec leurs critiques. Il aurait été sain de débattre avec eux : un récit sérieux de l'Holocauste aurait pu s'élaborer aux marges de l'histoire officielle. Hélas, le refus de débattre avec les révigationnistes, les poursuites judiciaires, les sanctions administratives, les brutalités et voies de fait exercées contre eux ont empêché cette *autre* histoire de se développer.

Bien sûr, les révigationnistes ont également leur part de responsabilité. Ils se posent en martyrs sans paraître s'aviser qu'ils contribuent à attirer la foudre qui les frappe. De plus, une pédagogie parfois maladroite rebute certains esprits et tend à embrouiller les questions qu'elle prétend éclairer.

Prenons l'exemple du professeur Faurisson. Sa remarquable constance à défendre son point de vue malgré les risques de tous ordres, sa rigueur inexorable dans l'examen des textes, ont toutes deux un envers : une opiniâtreté irascible, une obsession tatillonne du moindre détail, qui peuvent

toutes deux rebuter et qui, en termes de communication, déterminants aujourd'hui, donnent des armes contre lui aux dialecticiens qui le combattent.

Surtout, il est entré dans la peau d'un nouveau Galilée, et, ce faisant, a très souvent brodé sur le thème de l'Inquisition ou des procès en sorcellerie, avec des raccourcis et des piques contre la foi chrétienne qui indisposent inutilement une partie de ses lecteurs. Enfin, il s'est attaqué dans de nombreux écrits tant aux juifs qu'aux Israéliens : aux juifs la plupart du temps pour leur reprocher leur pensée religieuse et dénoncer la Shoah vérité de foi ; aux Israéliens pour leur reprocher d'être les principaux bénéficiaires de ce qu'il nomme le « mythe du génocide », tant sur le plan financier que sur le plan politique.

Roger Garaudy est tombé dans un travers pire encore. A le lire, on s'aperçoit que la vérité sur les chambres à gaz l'intéresse beaucoup moins que le combat contre le sionisme. Cela indispose les sionistes, et c'est une faute contre la méthode historique.

En dehors de tout jugement sur les convictions de Robert Faurisson, celui-ci a commis une erreur en confondant deux problèmes distincts : on peut penser (mais non dire) que les chambres à gaz sont un mythe ; on peut penser qu'Israël s'en sert pour sa propagande ou ses finances. Les deux propositions ne sont pas automatiquement liées (Beaucoup de gens pensent ainsi que les chambres à gaz sont une réalité et en même temps que cette réalité mythifiée sert les juifs ou/et les Israéliens. D'autres pensent que les chambres sont un pur mythe, mais que ce mythe sert à bien d'autres personnes, organismes et nations.) On ne doit donc pas présenter

les deux propositions comme évidemment liées. Sinon, l'on s'expose à la réponse que Jean Daniel fit le 7 mai 1980 à Robert Faurisson :

> *Vous venez de m'écrire que « les tenants de l'Holocauste s'affolent dans la crainte de perdre l'arme n° 1 de la propagande israélienne auprès des Allemands et des Arabes ». Vous êtes donc bien celui que vos collègues universitaires décrivaient. Ce n'est pas l'utilisation du gaz qui vous préoccupe. C'est le parti qu'auraient tiré les survivants de l'Holocauste de l'extermination de six millions d'entre eux. A vous entendre, il ne reste plus, pour moi, qu'à vous dénoncer.*

Même si Jean Daniel citait (mal) une phrase dont Faurisson n'est pas l'auteur, montrant, il est vrai, son peu de sérieux et sa mauvaise foi, il n'en reste pas moins que Faurisson voit dans le génocide et les chambres à gaz « un même mensonge historique », et qu'il en rend coupables, principalement, sionistes et juifs. Il lie donc, *ab ovo*, le « mythe » et son utilisation politique.

L'erreur de Faurisson, qui consiste à prendre pour postulat ce qui ne devrait être qu'une hypothèse et la conclusion éventuelle d'une démonstration, se double d'une faute psychologique : en prenant pour cible les juifs et les Israéliens après les chrétiens, Robert Faurisson ne facilite pas la pénétration de son œuvre dans le grand public. Ceux qui la jugent entièrement nulle ou purement néfaste s'en réjouiront. Ceux qui pensent qu'il pose de bonnes questions et qu'il a effectué un immense travail de décapage dont l'a crédité implicitement Hillberg, le regretteront.

Maintenant, ce que nous avons établi tout au long de ce petit livre ne mène-t-il pas à remettre en cause la notion même de génocide, l'existence de chambres à gaz homicides et de camps d'extermination nazis ?

Nous avons répondu *a priori* que l'objet du présent travail, défini au départ, n'est pas de contribuer à la controverse sur les faits eux-mêmes, mais d'établir l'histoire de l'histoire de ces faits. Ces réponses sont vraies et valides. Toutefois les passions soulevées par le sujet sont telles qu'on pourrait nous accuser de nous défiler hypocritement si nous nous en tenions là. Aussi peut-on préciser ce qui suit.

A notre avis, les mensonges et incohérences des témoins, les biais des magistrats et les erreurs des historiens ne suffisent pas à infirmer l'existence du génocide juif. Les révigationnistes se trompent lorsqu'ils croient toutes leurs objections sans réponse. Avec Arno Mayer, avec Ernst Nolte, un lecteur prudent demeurera persuadé qu'il y a « eu quelque chose ».

Nolte, historien des idéologies, en trouve naturellement une indication dans « l'emploi fréquent du mot *humain* dans (le) contexte » des camps et de la politique juive des nazis. Son interprétation est que pour les sectateurs d'Hitler, obsédés de progrès et de technique, l'extermination par le gaz aurait été plus « humaine ».

Nous croyons pour notre part plus utile de chercher les traces du « quelque chose » qui s'est passé non pas dans la philosophie, mais dans les archives et témoignages dont on peut disposer. Aux quelques documents déjà dépouillés on doit ajouter tous ceux que les fonds spécialisés contiennent, les ouvrir à toutes les curiosités sans exception, les soumettre à une critique qui ne soit orientée ni par la révérence ni par l'hostilité, et, bien sûr, en n'omettant pas de soumettre la critique révigationniste à une contre-critique. Elle reproche aux exterminationnistes suffisamment de spéculations pour que l'on dénonce les siennes.

Prenons un exemple pour mieux montrer la nécessité de ce travail. Il s'agit du journal intime tenu par Johann Paul Kremer, médecin remplaçant à Auschwitz en 1942. Nous l'avons vu au début de ce livre, toutes les parties s'accordent sur son authenticité, que tout atteste. Historiens officiels et révigationnistes y voient un document capital. Georges Wellers y lit la preuve irréfutable des gazages, Robert Faurisson l'effondrement de la thèse exterminationniste. Ils ont tort tous les deux. Nous l'allons montrer.

Retenons d'abord ce que la critique révigationniste a de juste.

Dans le journal de Kremer, Wellers et Klarsfeld relèvent quelques éléments principaux qu'ils érigent en preuves du gazage :

1. l'occurrence répétée du mot « *Sonderaktion* » (« action spéciale ») en quoi ils voient un euphémisme administratif pour « sélection des déportés en vue du gazage » ;

2. plusieurs notes journalières, dont celle du 2 septembre 1942, celles des 12, 18 et 24 octobre 1942.

Or Wellers ne présente pas honnêtement ces éléments. Il les tronque et les modifie de façon à influencer le jugement du lecteur ; il supprime le contexte lorsque celui-ci contredit sa manière de voir.

Voici le texte du 2 septembre tel que Wellers le donne :

> *Ce matin à 3 heures j'ai assisté pour la première fois à une Sonderaktion (**sélection pour les chambres à gaz**). Comparé à cela l'**Enfer** de Dante paraît une comédie. Ce n'est pas sans raison qu'Auschwitz est appelé camp d'extermination.*

Et voici le texte authentique :

> *Ce matin, à 3 heures, j'ai assisté **dehors** pour la première fois à une action spéciale. Comparé à cela, l'**Enfer** de Dante **me paraît presque une comédie**. Ce n'est pas sans raison qu'Auschwitz est appelé le camp de l'**anéantissement (ou : destruction)**.*

Le texte original exclut, par le mot « dehors », que l'action spéciale ait eu lieu à l'intérieur d'une chambre à gaz. Le caractère infernal de la scène est atténué et ressenti subjectivement par le seul Kremer. Enfin, surtout, Kremer ne dit pas qu'Auschwitz est appelé camp d'extermination, ce qui confirmerait l'existence d'une **catégorie de camps** reconnue par les nazis, mais il rappelle qu'Auschwitz est nommé (par qui ?) **le** camp de l'anéantissement.

En outre, en accolant systématiquement à *Sonderaktion* la paraphrase entre parenthèses (sélection pour les chambres à gaz), Wellers et d'autres utilisent un procédé répréhensible, car les actions spéciales ont recouvert dans l'armée allemande des réalités très diverses, rappelons-le. Y compris à Auschwitz, où le **Sonderbau** était, on s'en souvient, un **bordel.** Il faut répéter inlassablement ce que nous avons établi dans le premier chapitre : traduire tranquillement « *sonderaktion* » par « gazage » ou « sélection » serait une imposture. Le seul point commun de tous les mots où apparaissait *Sonder* est que la chose ou l'action était regardée comme spéciale par l'administration. Il n'y a donc pas d'équivalence automatique entre *Sonderaktion* et sélection pour le gazage : **si le mot est utilisé en l'occurrence comme euphémisme de la chose terrible, la tâche de l'historien est de l'établir par ailleurs**. Le procédé retenu par Wellers relève donc du tour de passe-passe. C'est plus que déplaisant, en une telle matière. C'est odieux et malhonnête.

Telle quelle, cette note du 2 septembre est d'une interprétation délicate, et il est vrai que Wellers n'a pas livré à son lecteur le contexte qui pourrait l'éclairer.

Il n'a ainsi cité aucune des notes journalières où il est question du typhus. Cette maladie a frappé de façon récurrente les troupes et les camps allemands, ainsi que les populations civiles durant la guerre, particulièrement en Europe de l'Est. Quand Kremer arrive à Auschwitz le 30 août 1942, il fait une chaleur épouvantable, 38° C et l'épidémie de typhus y règne depuis plusieurs mois. En médecin, Kremer y revient souvent dans son journal, ainsi qu'aux mesures de prophylaxie nécessaires à éradiquer l'agent de contagion de la maladie : le pou.

La note du 1er septembre 1942 en témoigne :

> *J'ai assisté l'après-midi au gazage d'un bloc avec Zyklon-B, afin de détruire les poux.*

Wellers a sauté cette phrase établissant que le Zyklon B servait à Auschwitz à la désinfection.

Kremer est d'autant plus sensible aux poux et autres agents d'infection que lui-même s'est fait vacciner dès le 30 août contre le typhus exanthématique, et qu'il tombera malade dès le 3 septembre, victime de grosses diarrhées, le typhus abdominal (*Bauch Typhus*) infectant lui aussi le camp. Il le note encore le 25 septembre avec d'autres maladies infectieuses. Le 3 octobre, il revient sur les poux et ajoute :

> *A Auschwitz, des rues entières sont anéanties par le typhus. Aussi me suis-je fait administrer ce matin la première piqûre de sérum contre le typhus abdominal.*

Et le 12 octobre :

> *(...) Le Sturmbannführer Cäsar également atteint par le typhus, alors que sa femme en est morte il y a quelques jours.*

Si l'épidémie de typhus atteint le médecin et abat la femme d'un SS, on imagine les ravages qu'elle exerce sur des populations maltraitées. Elle peut donc rendre compte partiellement de l'augmentation des décès en cette fin d'été 1942 à Auschwitz, et peut-être aussi des mots « *Enfer* de Dante » et « anéantissement ».

Examinons, en effet, ce qui a pu se cacher sous ces fleurs de rhétorique bourgeoise. Une note du 5 septembre, que Wellers omet de citer, dit ceci :

> *Aujourd'hui, à midi, (je participe) à une action spéciale sur des personnes du FKL (camp de concentration des femmes) (« musulmanes ») : le comble de l'horreur. Le Hauptscharrführer Thilo a raison quand il me disait aujourd'hui que nous nous trouvions à l'»anus mundi». Le soir, vers huit heures, j'assistai de nouveau à une action spéciale sur des gens en provenance de Hollande. A cause de la ration spéciale qui échoit à de telles occasions – consistant en 1/5 de litre d'alcool, 5 cigarettes, 100 g de saucisse et pain – les hommes se bousculent pour participer à de telles actions. (...).*

Anus mundi signifie trou du cul du monde. Dans le langage des sous-officiers, cela désigne assez facilement un coin perdu, mais cela peut aussi se référer aux déjections du typhus abdominal et à la pestilence des cadavres. Ou même aux détenus moribonds. A ce propos, il faut traduire le mot « musulman » : dans l'argot des camps, il désignait ceux dont l'attitude prostrée révélait l'apathie profonde, liée au renoncement à vivre, à l'extrême maigreur, à l'épuisement dû à la maladie et aux mauvais traitements. Rapporter l'expression « le camp de l'anéantissement » à ce

« trou du cul du monde » où « le typhus anéantit des rues entières » hantées par des « musulmans » agonisant parmi leurs déjections n'a rien de déraisonnable

La présence du mot « Enfer » corrobore cette interprétation. Kremer l'a en effet utilisé dans une tout autre occasion qui nous est connue par le Procès de Münster et qui se rapporte au typhus. En 1964, la fille de la gouvernante qui tenait le ménage de Kremer pendant la guerre dépose au tribunal du courrier envoyé par lui du camp d'Auschwitz. Sur une carte postale, datée du 21 octobre 1942, on peut lire :

> *Toutefois, je n'ai pas encore reçu de réponse définitive, mais je m'attends à pouvoir être de retour à Münster avant le 1er décembre et ainsi tourner définitivement le dos à cet enfer d'Auschwitz, où, en plus du typhus, etc., règne aussi maintenant la typhoïde.*

Ici, l'enfer est clairement associé aux épidémies. Bien sûr, le texte allemand porte « *Hölle* », alors que dans la note du 2 septembre, l'enfer de Dante s'écrit « *Dante'sche Inferno* », mais *Hölle* n'est pas moins fort, il est même moins littéraire.

Donnons donc acte aux révigationnistes de leur bon travail. On peut très bien suivre Faurisson, on le doit sans doute, quand il attribue les notes de Kremer que nous venons de citer au typhus.

A l'inverse, les interprétations hasardées de Wellers, fondées sur un texte volontairement trafiqué et privé de contexte, ne constituent pas une preuve, sinon de sa malhonnêteté.

Cela dit, le problème n'est pas résolu pour autant. Dans d'autres notes sur Auschwitz, il semble bien difficile de ne voir transparaître

que la présence du typhus. Il y a d'abord celle du 12 octobre 1942. La voici telle que Wellers l'a traduite dans *Le Monde* du 29 décembre 1978 :

> *J'ai (...) assisté à une Sonderaktion (sélection pour les chambres à gaz) dans la nuit (mille six cents personnes de Hollande). Scènes terrifiantes devant le dernier Bunker.*

Et voici l'original :

> *2e vaccination préventive contre le typhus : après cela, dans la soirée, forte réaction générale (fièvre). J'ai malgré cela dans la nuit assisté encore une fois à une action spéciale sur des gens en provenance de Hollande (1 600 personnes). Scènes terrifiantes devant le dernier bunker ! C'était ma dixième action spéciale.*

Dans sa critique, Faurisson a raison de dire que la mention du typhus a encore été supprimée ; que la dernière phrase, qui suggère une routine, l'a également été ; et que la mauvaise traduction de Wellers suggère que 1 600 personnes ont été gazées alors que l'original dit seulement qu'une action spéciale a été menée sur 1 600 personnes : même s'il s'agit d'une sélection avant gazage, le résultat n'est heureusement pas le même.

Mais il reste ces « scènes terrifiantes » devant le dernier bunker. Peut-être du même type que celles que l'on retrouve dans la note du 18 octobre 1942 :

> *Ce dimanche matin, par un temps froid et humide, j'ai assisté à la onzième action spéciale (Hollandais). Scènes atroces avec trois femmes qui supplient qu'on leur laisse la vie.*

Entendons-nous bien : il n'y a là nulle preuve de gazage mais l'indication répétée d'événements extraordinaires, dégoûtants, effrayants. En quoi consistent-ils ? Le journal ne nous le dit pas explicitement. Lors de

son procès de Cracovie, Kremer est sorti de ce « non-dit ». Il a affirmé que les nazis gazaient des juifs à Auschwitz lorsqu'il s'y trouvait, et que plusieurs de ses notes y font allusion. Revenu en Allemagne après dix ans de prison, il a confirmé ces « aveux ».

Que faut-il en penser ?

Du point de vue de la méthode, Faurisson a raison de noter qu'à la différence du journal et des lettres à la gouvernante, les aveux ne sont pas des documents d'époque mais un témoignage postérieur à la guerre et aux aveux de Rudolf Höss. A Cracovie dans sa prison communiste, Kremer risquait la torture et l'exécution capitale. Plus tard, lors de sa confirmation à Münster en 1960, il n'était plus qu'un vieil homme déchu, pressé de retrouver, dans une discrète liberté, la paix du foyer. Faurisson, roi de la critique à la loupe, a raison encore de relever dans le témoignage de Kremer des contradictions manifestes que des erreurs de traduction volontaires et des troncations grossières s'efforcent de masquer, raison encore de noter que de son propre aveu Kremer assistait aux gazages de loin, « assis dans sa voiture ».

Bref, son témoignage est suspect, et il ne décrit d'ailleurs nulle chambre à gaz, dont il ne dit nulle part qu'il en a vu une de près. **Si l'on se souvient de son journal, on ajoutera que le terme « Anus mundi » étonnerait s'il s'appliquait à l'extermination systématique de centaines de milliers de personnes, et que Kremer parle des « *Sonderaktion* » avec une sorte de familiarité lasse (malgré deux exclamations d'horreur) qui cadre mal avec le caractère absolument extraordinaire du génocide. Notons encore que dans un**

journal où il dit tout, et notamment des choses qui le mèneraient en prison si elles tombaient entre les mains de la Gestapo, Kremer ne décrit jamais le moindre gazage pendant son séjour à Auschwitz, ni n'y revient par la suite, même par une allusion, comme cela devrait être le cas s'il avait été témoin d'événements aussi traumatisants.

Il est donc plus que probable que ses aveux sont faux et que ni lui, ni l'Hauptscharrführer Thilo n'ont vu ni gazage ni chambre à gaz. (Les données déjà exposées au chapitre I le corroborent solidement.)

Cependant ils ont incontestablement vu des choses horribles, et peut-être perçu la rumeur d'autres choses horribles. **Que Kremer ne soit pas entré dans une chambre à gaz n'est pas la preuve qu'elle n'existe pas.**

Surtout, les révigationnistes n'expliquent pas de façon convaincante et certaine en quoi consistent les actions spéciales auxquelles assistait Kremer ; ni pourquoi les autorités d'Auschwitz ont interdit l'accès du camp le 10 octobre 1942 seulement. S'il s'agissait de lutter contre l'épidémie de typhus, c'est beaucoup trop tard, elle avait débuté en avril. Ses ravages étaient presque terminés.

De même, très convaincants lorsqu'ils démolissent les aveux de Höss, les confessions de Gerstein, les témoignages de Müller, Vrba et Nyiszli, impeccables pour démonter les falsifications de certains historiens officiels, les révigationnistes laissent le lecteur perplexe lorsqu'ils rejettent en bloc tous les aveux d'après-guerre en les réputant le produit soit de la contrainte, soit de la tactique. Il est indéniable que pesait sur l'Allemagne

nazie une universelle réprobation morale, sur les prévenus et même sur les témoins un risque non négligeable. Mais il est surprenant que, parmi toutes les personnes concernées ne se soit dressé nul innocent - si vraiment les chambres à gaz n'avaient été qu'un mythe.

Impossible, répondront les révigationnistes ! C'aurait été s'exposer, soi-même et ses proches, aux pires représailles. Admettons-le par hypothèse. Mais alors, comment se fait-il qu'un Eichmann, qui savait très bien qu'il serait pendu et n'avait donc rien à perdre, n'ait pas nié, pour son propre honneur, pour celui du régime et du pays qu'il avait servis, l'existence des chambres à gaz ? Or il ne l'a pas fait. Il s'est borné à arguer qu'il avait des ordres et qu'il aiguillait des trains. Cela ne manque pas seulement de grandeur mais de pertinence, et constitue une présomption en faveur de l'existence des chambres à gaz.

Alors il faut chercher. Chercher ce que Kremer a vu, ce qu'il a deviné, ce dont lui a rapporté la rumeur ; ces choses qui ont mené tant de responsables SS à reconnaître, sans vraiment savoir, le génocide.

Il faudra examiner en détail les travaux de l'**ASSAG**, Association pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste, fondée à Paris le 21 avril 1982 par des historiens, des personnalités politiques et d'anciens déportés. Qu'ont-ils donné ?

Il faudra examiner comment le mot « Sonderaktion » a été utilisé avant la guerre et dans d'autres opérations que la « solution de la question juive » par l'administration allemande.

Il faudra exploiter les archives d'Arolsen, la déposition de Bär à l'instruction du procès de Francfort.

Il faudra examiner à fond, parmi tant d'autres, les témoignages de Mengele, Rennecke, Höttl, Wisliceny, Grosch, Becker, Pohl.

Il faudra expliquer pourquoi le ministre de la justice allemand Thierrack a parlé (TMI XXVI 200) « d'anéantissement par le travail », dresser un tableau synthétique des tortures physiques et pressions morales en Allemagne à la fin de la guerre, pour déterminer quels témoignages doivent être déclarés douteux et quels conservés, recenser et examiner toutes les photos pouvant se rapporter, directement ou indirectement, au génocide, expliquer encore pourquoi l'on pratiquait l'euthanasie par piqûre dans des camps disposant de chambres à gaz, pourquoi les tribunaux SS sanctionnaient lourdement (jusqu'à la peine de mort) les SS coupables d'excès contre les détenus, bref, rendre compte des contradictions des uns et des autres jusqu'à pénétrer le cœur de la réalité du système nazi. Ces exemples grossiers et désordonnés donnent une petite idée du travail à accomplir. Il est lourd, mais pas très difficile. Il demande plus d'attention et d'honnêteté que d'exceptionnelle sagacité.

On citera en exemple pour finir le livre du général Paul Berben, *Histoire du camp de concentration de Dachau* (1933-1945) publié à Bruxelles en 1976 à l'invitation du Comité international de Dachau. L'auteur n'est pas révigationniste, et il expose honnêtement les éléments contradictoires sur lesquels on peut fonder sa réflexion.

Examinons avec lui les statistiques sur la mortalité. Sur les 27 839 détenus décédés entre 1940 et 1945, au camp et dans ses satellites, 18 296, soit 66 %, sont morts entre novembre 1944 et fin mai 1945. Donc, les deux tiers des victimes sont mortes en sept mois, sans qu'Hitler, Himmler

ou qui que ce soit d'autre en ait donné l'ordre, sans que la machine nazie ait été orientée vers ce résultat. Enfin 2 226 victimes sont décédées alors que le camp était aux mains des troupes américaines qui les avaient libérées. Il est donc établi que, dans un camp comme Dachau, le pic de mortalité n'a rien à voir avec quelque volonté d'extermination que ce soit. Il a même déplu à Himmler. Celui-ci, rappelle Berben, donnait pour consigne « d'économiser la main-d'œuvre », et adressa ses félicitations à Oswald Pohl pour les bons résultats d'août 1943 (40 morts, à comparer aux 3 977 de février 1945).

A quoi est dû le terrible pic de l'hiver 1944-45 ? A la désorganisation, au dénuement qui frappaient l'Allemagne en général et les camps en particulier à la fin de la guerre. La Croix-Rouge avait bien obtenu, après de longues années, grâce aux défaites nazies, le droit de visiter les camps et d'y distribuer des colis en quantité, mais le délabrement des communications avait désorganisé ces distributions. En outre, l'évacuation des camps de l'Est provoqua un afflux de prisonniers épuisés, avec la promiscuité et la fragilité que cela signifie, toutes deux propres à diffuser des épidémies. La mortalité particulière de cette époque vient donc principalement des épidémies qui frappaient alors Dachau, en particulier l'épidémie de typhus.

Cette analyse rendue possible par Paul Berben pour Dachau, il conviendra de la mener pour chaque camp, y compris pour Auschwitz et Majdanek, afin de distinguer ce qui ressortit au génocide et ce qui ressortit à la « mort naturelle », pour reprendre le vocabulaire d'Arno Mayer.

Le livre de Berben comporte un autre point important. Il affirme que Dachau, « camp d'extermination », disposait d'une « chambre à gaz » homicide mais qu'elle ne fut « jamais utilisée ». (Une pancarte, malheureusement amovible, en avertit les visiteurs.)

Cette double affirmation doit permettre à court terme de résoudre l'un des problèmes les plus ardus posés par le génocide : comment est faite une chambre à gaz ?

En effet, si quelqu'un peut se dire sûr qu'un local était une chambre à gaz sans qu'elle ait jamais fonctionné, on sort du domaine controversé des témoignages pour entrer dans celui du document. Comment ce quelqu'un sait-il, en effet, qu'il s'agit d'une chambre à gaz homicide ?

Est-ce parce que les dispositions du local et l'appareillage qu'il contient rendent immédiatement sensible sa destination (tuyauteries, réserves de gaz, etc.) ? Cela n'est hélas pas le cas à Dachau. Les responsables du musée affirment que la chambre à gaz homicide « ne fut pas terminée ». Nul reste d'ordre archéologique n'en atteste donc l'existence. Mais comme celle-ci est attestée avec certitude par Berben et les autorités du musée, il faut donc, nécessairement, qu'il existe dans les archives nazies des documents (plans, commandes, etc.) ou/et des témoignages de constructeurs sur l'organisation des lieux et leur destination. L'affirmation de Berben postule l'existence de tels documents, qui permettront de reconstituer avec précision une chambre à gaz nazie et clore ainsi l'interminable controverse lancée par Robert Faurisson. Il suffira de les mettre au jour et d'en donner une présentation pédagogique pour soustraire la question à la polémique.

Il revient aux historiens de l'avenir d'examiner sans haine ni peur, sans restriction, les quelques pistes indiquées ici, et toutes celles que leur suggéreront les archives à découvrir et leur propre réflexion. Il y a là une solide matière pour des hommes modestes soucieux d'écrire une histoire véridique. Il leur faudra marcher avec circonspection sur les traces d'un Arno Mayer, sans bigoterie, sans rejeter les réfutations révigationnistes lorsqu'elles sont solides, les questions légitimes, les expertises nécessaires. Il conviendra, bien sûr, d'abroger la loi Gayssot pour permettre aux révigationnistes d'exprimer leurs thèses librement, et les combattre librement quand ils se tromperont. Ainsi naîtra la lumière.

A la différence de la politique, l'histoire n'a peur d'aucune vérité.

Je suggérerais pour finir que des historiens juifs s'attellent à cette tâche. Pour deux raisons :

– La première touche à la délicatesse. Comme le voyait bien Olga Wormser-Migot, la moindre inflexion du récit sur l'Holocauste peut être ressentie, si elle est apportée sans tact ou par quelqu'un dont on présume l'hostilité, comme une agression catastrophique par les survivants et leurs familles ;

– La deuxième tient à l'efficacité : les retouches d'un historien non juif à l'histoire de la Shoah peuvent être attribuées à un antijudaïsme ou à un antisionisme présumés, et se trouver de ce fait révoquées en doute – avec comme conséquence de rouvrir les controverses qui ont empoisonné pendant cinquante ans l'histoire de la Shoah. L'heure de la paix et du travail sans parti pris est venue.

Table des matières

Préface 9
Brèves considérations sur le vocabulaire, les limites et les raisons d'être de ce travail 21
Première section
Des méthodes extraordinaires 29
I. Une histoire sans documents 31
II. Une histoire sans témoins 43
III. Une histoire sans débats 55
IV. Une archéologie reconstruite, des photos retouchées, des textes manipulés 67
Deuxième section
Des histoires extraordinaires 75
V. La justice professeur d'histoire 77
Troisième section
Des fondements extraordinaires 93
VI. Des piliers qui s'effondrent 95
Quatrième section
Une fonction et un statut extraordinaires 131
VII.L'histoire professeur de politique et de morale 133
Cinquième section
Des résultats extraordinaires 147
VIII. Une arithmétique variable 149
IX. Un espace-temps compliqué 169
X. Une technologie du crime incohérente 175
XI. Un secret volatile 185
XII. Des sélections arbitraires 193
Conclusion 203

L'impression de cet ouvrage a été réalisé par l'imprimerie
HORIZON
200 avenue de Coulin
13420 Gemenos
04 42 32 75 35

pour le compte de

DIE « Diffusion International Edition »
« La Sarrazine »
LA FOSSE MARCELINE
10140 JESSAINS
Tel : 03.25.27.28.88 – Email : info@die-livres.com

Dépôt Légal Editeur : Mai 2013
Achevé d'imprimer en Mai 2013
N° d'impression : 1304-128